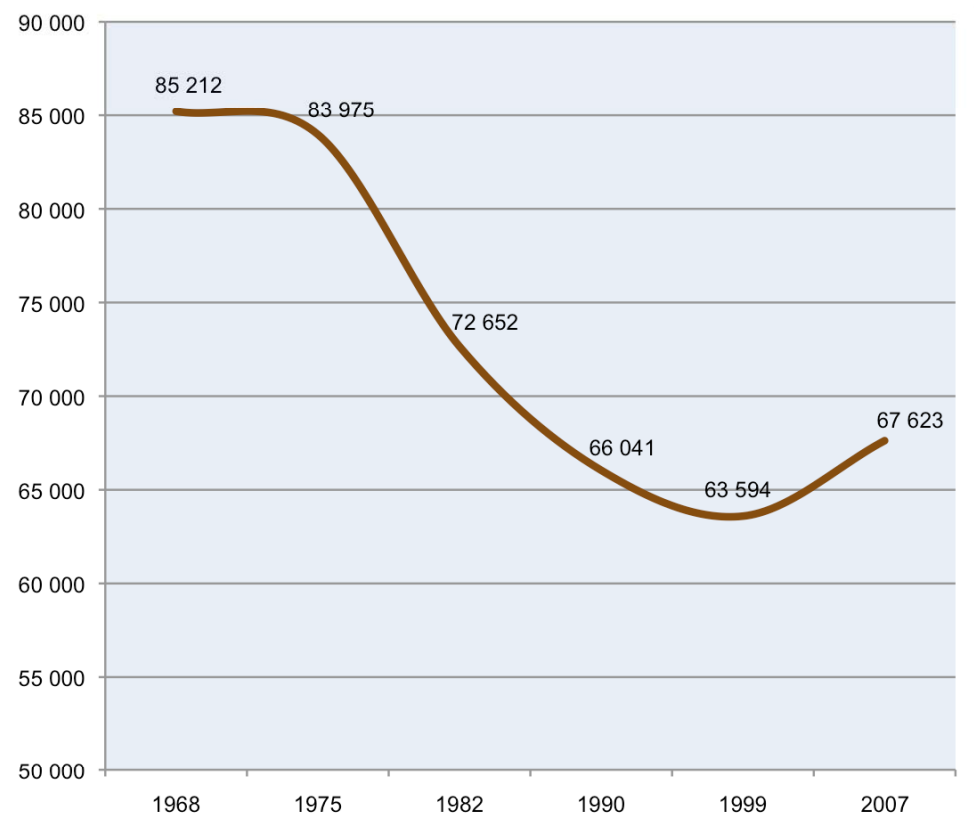




# L'ECONOMIE



**Evolution 1968 – 2007 de l'emploi total du SCOT**  
(Source : RRP, INSEE)



**Evolution 1999 – 2007 de l'emploi total**  
(Source : RRP, INSEE)

CA du Val de Fensch	-0,7%
CA Portes de France-Thionville	10,1%
CC de Cattenom et environs	13,0%
CC de L'Arc Mosellan	18,0%
CC des Trois Frontières	-5,7%
CC du Pays Haut - Val d'Alzette	3,5%
<b>SCOT de l'Agglomération Thionilloise</b>	<b>6,3%</b>
<i>Arrondissement de Boulay-Moselle</i>	-3,0%
<i>SCOT de l'Agglomération Messine</i>	13,6%
<i>SCOT Nord Meurthe et Moselle</i>	3,6%
<i>Moselle (57)</i>	8,2%
<i>Meurthe-et-Moselle (54)</i>	7,8%
<i>Lorraine</i>	6,7%
<i>France</i>	11,8%

## DE NOUVELLES TENDANCES POUR L'EMPLOI

### UNE CRISE INDUSTRIELLE MAJEURE DANS LES ANNEES 70

L'histoire économique récente du territoire est intimement liée à celle de l'industrie sidérurgique. Porté par le bassin ferrifère de Briey, qui s'étend à l'est du territoire jusqu'aux portes de Thionville, le travail du fer, ancien, **s'est développé sur un mode industriel surtout au début du XXe siècle, puis, de façon accentuée, après la seconde guerre mondiale**, dans le contexte de la reconstruction et des importants besoins en acier qui en découlaient.

Le complexe sidérurgique lorrain, essentiellement localisé proche des lieux d'extraction, dans les vallées de la Fensch, de la Moselle, de l'Orne, et, plus à l'ouest vers Longwy, de la Chiers, **représente dans les années 1950 les deux tiers de la production d'acier français et employait, à son apogée, en 1964, plus de 100 000 sidérurgistes** - auquel s'ajoutait environ 30 000 mineurs de fer.

Il s'agit alors de l'activité principale de la Lorraine et du territoire du SCOT. L'ensemble du secteur rencontre cependant

des difficultés dès les années 1960 : sous l'impact de la concurrence de minerais à plus forte teneur en fer en provenance de l'étranger, la sidérurgie française commence à se restructurer autour des zones industrielo portuaires (notamment Dunkerque et la Fos-sur-Mer), aux dépens de la Lorraine.

Au milieu des années 1970, c'est néanmoins encore 10% de l'emploi régional qui se concentre dans le secteur sidérurgique. **La crise économique généralisée de 1974**, en réduisant la demande et les prix de l'acier, et en mettant ce faisant en exergue le déficit de compétitivité des entreprises françaises, aggrave cependant très nettement la situation, et entraîne une forte diminution des effectifs.

Les conséquences sont particulièrement importantes sur le territoire du SCOT, où **le complexe sidérurgique occupe alors un poids important non seulement en termes absolus mais également en termes relatifs** (fort niveau de spécialisation) : outre la perte d'emplois directs, la crise de la sidérurgie s'y est traduit par des difficultés pour les activités qui dépendaient des revenus des mineurs et sidérurgistes.

**Le nombre total d'emplois connaît de fait une chute brutale dans les années 70 et 80** (cf. graphique page ci-contre), passant de 84 000 en 1975 à 66 000 en 1990 (soit une baisse de plus de 21% en 15 ans).

### UNE INVERSION RECENTE DE TENDANCE...

L'intensité de la crise de l'emploi sur le territoire du SCOT se poursuit dans les années 1990, mais de façon légèrement plus atténuée.

**Depuis 1999 en revanche, le nombre d'emplois total est reparti à la hausse** : de 64 000 début 1999, le nombre d'emploi a atteint plus de 67 500 en 2007.

Cette hausse, de 6% en 8 ans (1,8 % dans le SCOT Nord 54), est certes modeste, tant au regard de la baisse antérieure que du taux moyen observé en France sur la même période (+12%).

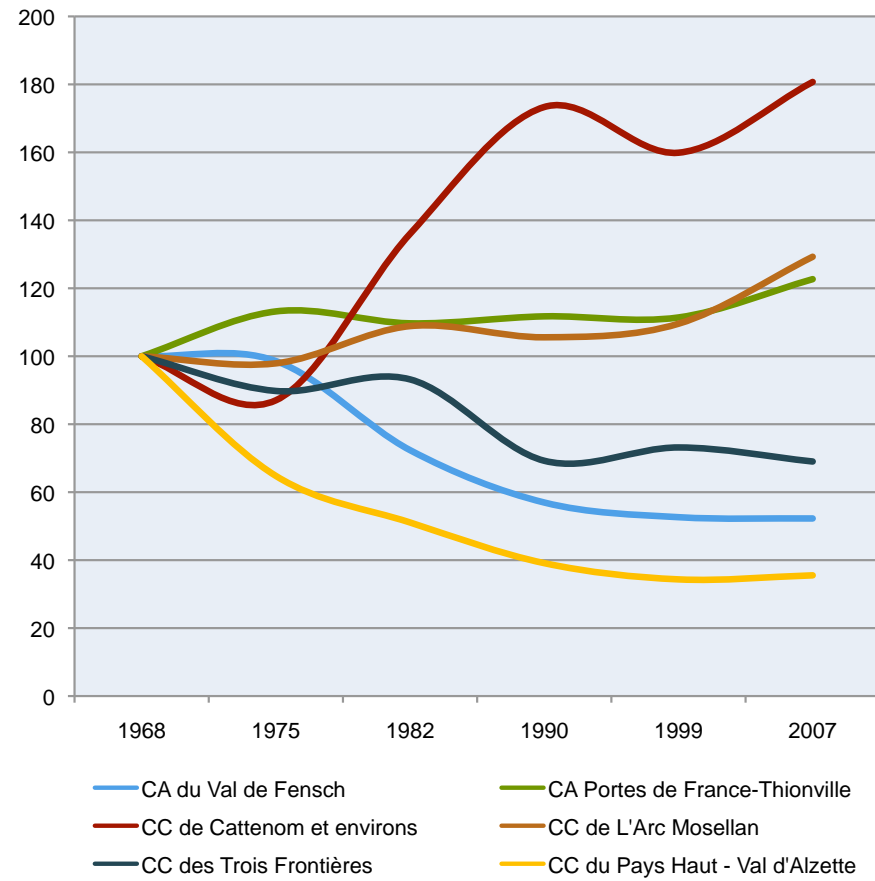
Dans un contexte régional qui reste relativement atone, elle n'en constitue pas moins **un retournement de tendance historique qui suggère l'émergence de nouvelles logiques économiques sur le territoire**.

Sectoriellement, ce renouveau de l'emploi est essentiellement du au **croisement de deux phénomènes** (cf. détails infra) :

### Evolution 1968 – 2007 de l'emploi total du SCOT par EPCI

Base 100 en 1968

(Source : RRP, INSEE)





- **L'atténuation de la baisse des emplois industriels** à la fin des années 1990 et au début des années 2000 ;
- Une croissance parallèlement plus soutenue qu'auparavant **des emplois tertiaires** au croisement du millénaire.

Ces tendances sectorielles se traduisent **géographiquement** par :

- une interruption de la perte d'emploi, voire une légère augmentation dans les espaces du SCOT ayant le plus durement été touchés par la crise sidérurgique (CA du Val de Fensch et CC du Pays Haut – Val d'Alzette) ;
- Une accentuation de l'augmentation dans les autres secteurs (à l'exception de la CC des Trois Frontières), notamment dans l'agglomération de Thionville, qui concentre, en valeur absolue, les trois-quarts des 4000 emplois gagnés depuis 1999.

### Précisions méthodologiques

L'analyse du tissu économique, dans sa nature et son évolution, est rendu difficile par la multiplicité des sources statistiques, et le fait qu'aucune d'entre elles ne donne une vision unifiée et complète.

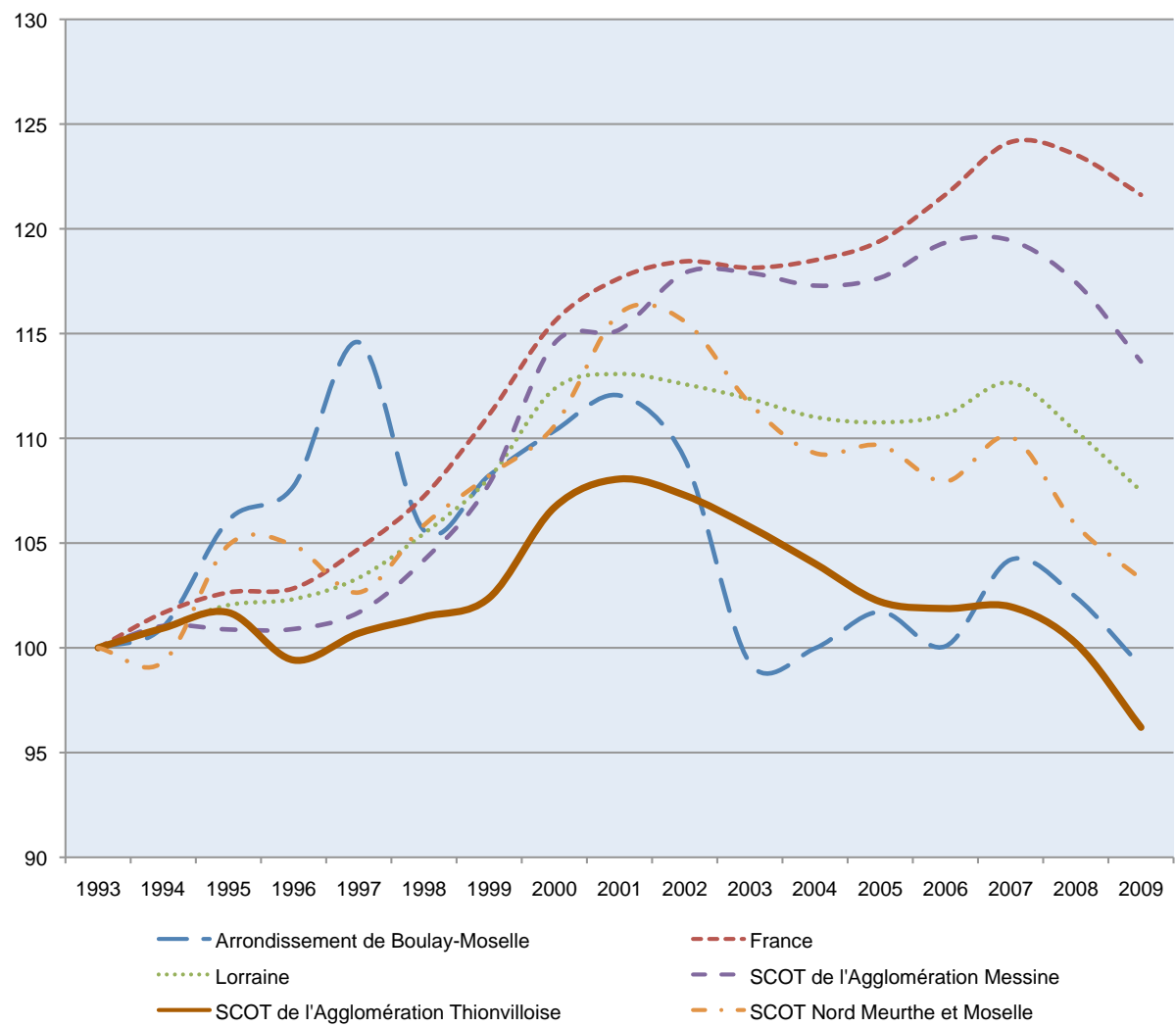
Le présent diagnostic fait appel, principalement, à trois sources différentes, toutes nécessaires pour appréhender dans son ensemble l'économie du territoire, mais non comparables entre elles :

- *Les recensements de l'INSEE* (dont le dernier date de 2007) : ils permettent une analyse exhaustive de l'emploi, la comparabilité temporelle, et la comparaison avec la population active ; ils présentent à l'inverse la limite de reposer sur du déclaratif et de présenter un niveau de finesse limité ;
- *Le répertoire SIRENE* (Système Informatisé du Répertoire National des Entreprises et des Etablissements) : il permet une approche exhaustive des entreprises existantes sur un territoire, jusqu'à l'échelle communale.
- *La base de données UNIStat* produite par l'UNEDIC : elle référence uniquement les salariés des établissements du secteur privé employant au moins une personne sous contrat de travail, et ne prend donc pas en compte plusieurs catégories d'emplois (dont les fonctionnaires, les indépendants, etc.). Elle est cependant très fiable, est disponible à un niveau très fin et fournit des données plus récentes que le recensement (jusqu'à fin 2009).

### Evolution 1993 – 2009 de l'emploi salarié privé du SCOT

Base 100 en 1993

(Source : UNIStat, Pôle Emploi)



## UN RENOUVEAU DE L'EMPLOI QUI RESTE FRAGILE

Indépendamment des effets de la crise économique de 2008, qui a durement touché le territoire, ce renouveau de la dynamique de l'emploi présentait cependant déjà, auparavant, **des éléments de fragilité**.

L'analyse de données complémentaires fait en effet apparaître **qu'une large part de la croissance récente s'est faite sur une période très réduite correspondant à une phase nationale d'expansion économique (années 1999, 2000 et 2001), avant de s'interrompre**.

Dès le début des années 2000, l'emploi salarié privé est en effet de nouveau assez nettement orienté à la baisse (cf. graphique page ci-contre).

Seuls l'emploi non salarié d'une part, et, surtout, en valeur absolue, l'emploi salarié public ou semi public (tertiaire non marchand), maintiennent dans le courant des années 2000 une dynamique, modeste mais continue – et suffisante pour presque contrebalancer les pertes dans le secteur marchand (cf. graphique ci-contre, qui concerne l'ensemble de la Zone d'Emploi de Thionville, soit un périmètre sensiblement plus large que le SCOT et ne comprenant par ailleurs pas les communes de Villerupt et Thil).

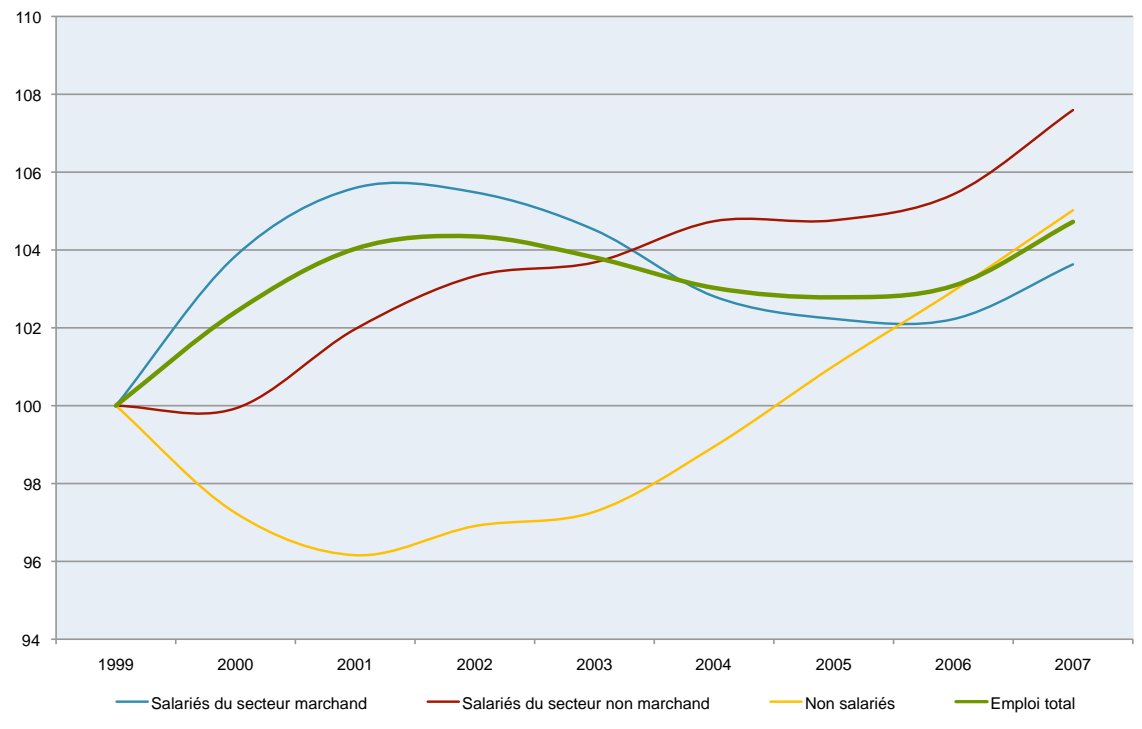
Ces tendances tendent à interroger les fondamentaux économiques du territoire. Si, en effet, les emplois dans le secteur non marchand, génèrent, en sus de services à la population, des ressources pour le territoire, **ils ne s'appuient pas, contrairement aux emplois du secteur marchand, sur l'existence de conditions productives spécifiques** (ressources humaines, infrastructures, tissu socio-économique préexistant, etc.).

Leurs évolutions, dépendantes de stratégies nationales, échappent pour une large part aux politiques locales. Par ailleurs, s'ils jouent un rôle important d'amortisseur en période de crise, **ils sont aussi moins susceptibles d'accroissement important à terme**, amenant à s'interroger plus spécifiquement sur les facteurs d'évolution - contrastés - de l'emploi dans le secteur marchand.

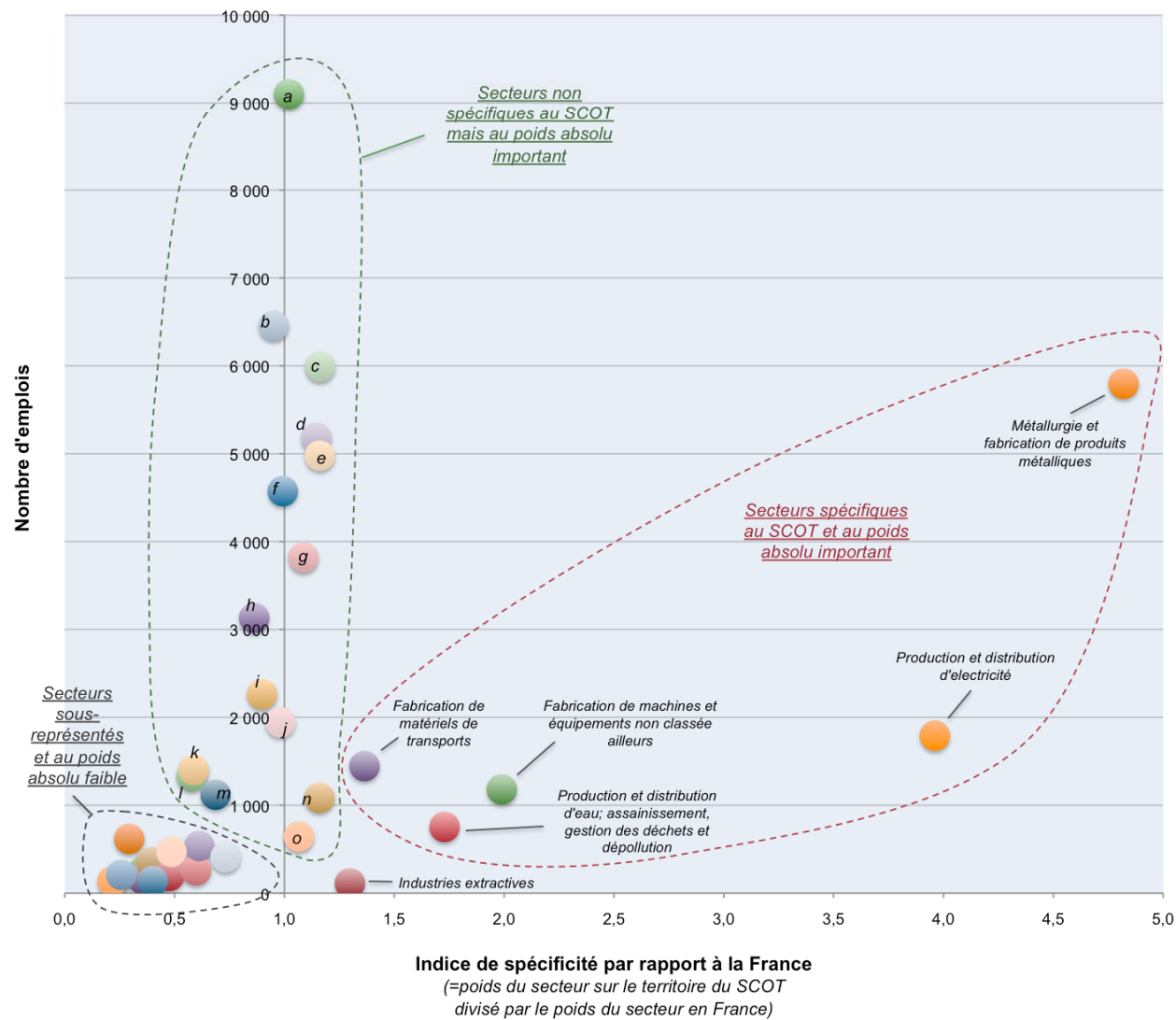
**Evolution 1999-2007 de l'emploi de la Zone d'Emploi de Thionville par grandes catégories**

Base 100 en 1999

(Source : Estimations d'emploi, INSEE)



**Positionnement sectoriel de l'emploi du SCOT**  
(Source : RRP, INSEE)



Secteurs non spécifiques au SCOT mais au poids absolu important

- a) Commerce
- b) Administration publique
- c) Enseignement
- d) Activités pour la santé humaine
- e) Action sociale
- f) Construction
- g) Activités de services administratifs et de soutien
- h) Transports et entreposage
- i) Hébergement et restauration
- j) Autres activités de services
- k) Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyse technique
- l) Activités financières et d'assurance
- m) Industries agro-alimentaires
- n) Autres industries manufacturières
- o) Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques

Secteurs sous-représentés et au poids absolu faible

Agriculture ; Activités immobilières; Arts, spectacles et activités récréatives; Télécommunications; Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques; Edition, audiovisuel et diffusion; Fabrication d'équipements électriques; Activités informatiques; Industrie chimique; Travail du bois, industries du papier et imprimerie)

Indice de spécificité = part du secteur dans l'emploi du territoire / part du secteur dans l'emploi du territoire de comparaison (ici la France).

Un secteur est dit spécifique lorsque l'indice dépasse 1,2 (c'est-à-dire que la part du secteur dans le territoire est au moins 1,2 fois supérieure à la part du même secteur en France).

## UN TISSU ECONOMIQUE TOUJOURS DOMINE PAR L'INDUSTRIE

### UNE PART ELEVEE D'EMPLOI INDUSTRIEL

En dépit de la crise du complexe économique sidérurgique, **le secteur industriel dans son ensemble demeure une réalité forte sur le territoire** : il représente toujours en 2007 plus du cinquième de l'emploi total (21,3%), un niveau nettement plus élevé que la moyenne française (14,8%), mais aussi lorraine (18%), mosellane (18,7%). Les SCOT voisins se caractérisent par des taux d'emplois industriels divers (SCOT Nord 54 : 24,6 %, SCOTAM : 18 %)

Dans le Val de Fensch, qui concentre la moitié des 14 500 emplois industriels du SCOT, cette proportion dépasse le tiers (34,8%), de même que dans la CC de Cattenom et environs (39,1%, en raison du poids prédominant de l'emploi fourni par la centrale nucléaire). Dans ce contexte, les autres catégories d'emploi ont, à l'échelle du SCOT, tendance à être sous-représentés :

- L'emploi dans le secteur agricole représente moins de 1% de l'ensemble (contre respectivement plus de 2% et 3% au niveau régional et national, SCOTAM : 3 %, SCOT Nord 54 : moins de 1 %) ;

- La part de l'emploi dans le secteur de la construction (6,7%) approche celle observée régionalement et nationalement (6,8%) et la valeur dans les SCOT voisins (6,6 %) ;
- La part dans les activités tertiaires marchandes (commerce, transports, services divers) est, avec 37,8%, assez faible au regard des niveaux régional (38,4%) et national (45,1%), mais reste supérieure à celle du SCOT Nord 54 (31,2 %). Elle atteint cependant 44% dans la CA Portes de France-Thionville ;
- Le tertiaire non-marchand (administration publique, enseignement, santé, action sociale) représente le tiers de l'emploi total, un niveau inférieur à la moyenne de la Lorraine (34,5%) et du SCOT Nord 54 (37,4 %) mais supérieure à la moyenne française (30,3%).

## UN SECTEUR INDUSTRIEL QUI CONCENTRE LES GRANDES SPECIFICITES ECONOMIQUES DU TERRITOIRE

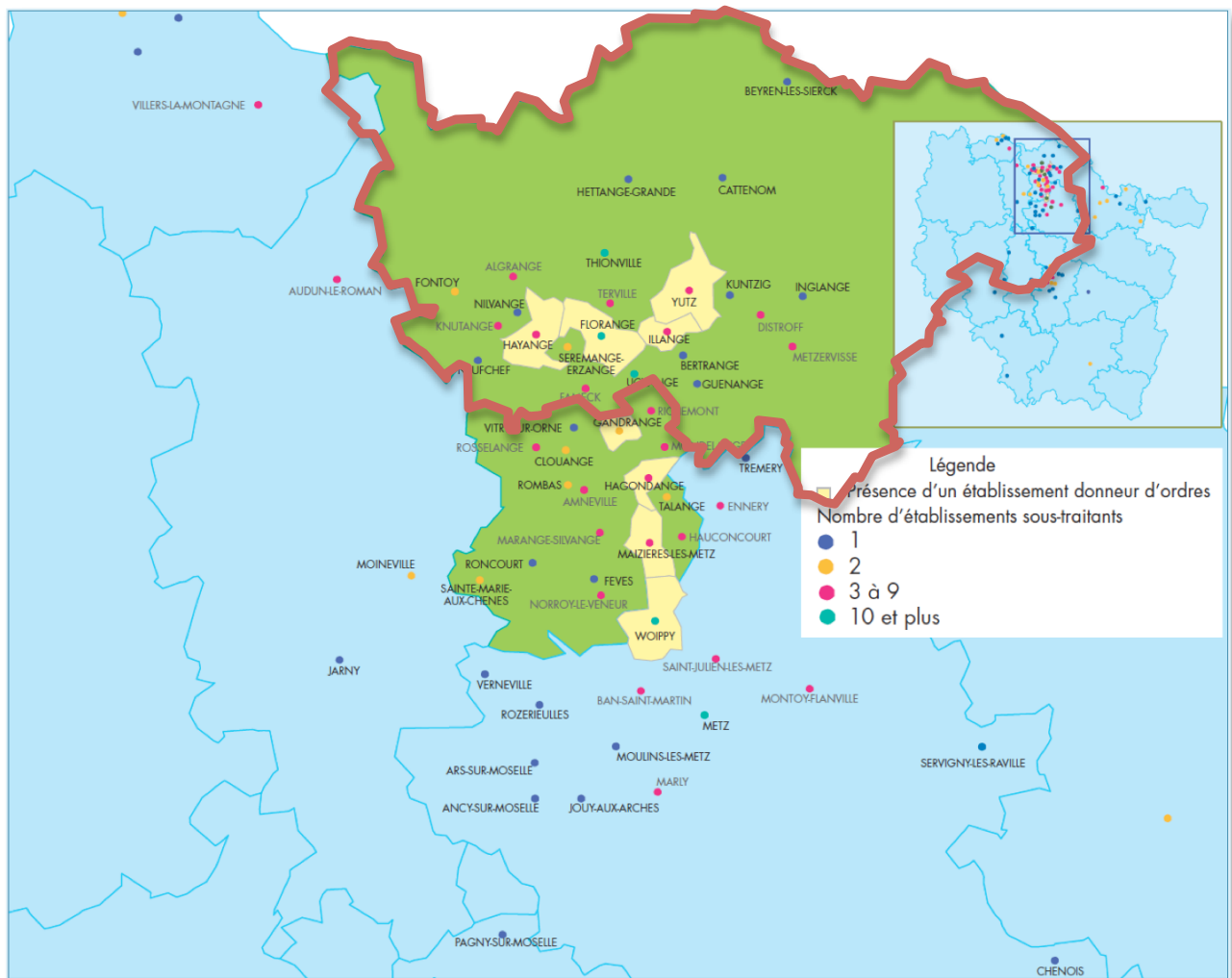
C'est par ailleurs **au sein de l'industrie que se concentrent tous les secteurs spécifiques au territoire**, c'est-à-dire ceux dont la part dans l'emploi total du SCOT est nettement supérieur à leur part dans l'emploi total en France, au nombre de cinq :

- La métallurgie et la fabrication de produits métalliques ;
- La production et distribution d'électricité.

### Répartition sectorielle de l'emploi (Source : RRP, INSEE)

	Agriculture	Industrie	Construction	Commerce, Transports, Services divers	Administration publique, Enseignement, Santé, Action sociale
CA du Val de Fensch	0,1%	34,8%	7,8%	32,3%	25,0%
CA Portes de France-Thionville	0,4%	12,4%	4,7%	44,0%	38,6%
CC de Cattenom et environs	2,9%	39,1%	7,1%	27,6%	23,4%
CC de L'Arc Mosellan	3,5%	16,8%	14,0%	27,0%	38,8%
CC des Trois Frontières	10,1%	9,5%	8,6%	37,5%	34,3%
CC du Pays Haut - Val d'Alzette	1,1%	10,1%	9,2%	40,3%	39,4%
<b>SCOT de l'Agglomération Thionvilloise</b>	0,9%	21,3%	6,7%	37,8%	33,3%
Arrondissement de Boulay-Moselle	2,9%	28,9%	8,4%	34,3%	25,5%
SCOT de l'Agglomération Messine	0,6%	13,7%	6,5%	44,5%	34,8%
SCOT Nord Meurthe et Moselle	2,0%	22,7%	6,7%	34,9%	33,7%
Moselle (57)	1,3%	18,7%	6,8%	39,8%	33,5%
Meurthe-et-Moselle (54)	1,7%	13,5%	6,4%	40,5%	37,9%
Lorraine	2,2%	18,0%	6,8%	38,4%	34,5%
France	3,1%	14,6%	6,8%	45,0%	30,5%

**Sous-traitants de l'industrie sidérurgique lorraine par zones d'emploi**  
 (Source : Observatoire Régional de l'emploi, de la formation et des qualifications de Lorraine, 2009)



- La fabrication de machines et d'équipements ;
- La gestion des déchets ;
- La fabrication de matériels de transports (industrie automobile essentiellement).

### La métallurgie et la fabrication de produits métalliques

La surreprésentation de ce secteur provient essentiellement de **la sidérurgie**, une activité **qui demeure aujourd'hui encore importante, avec 2 900 emplois en 2009**, soit plus de 7% de l'ensemble de l'emploi salarié privé du SCOT.

La chute de l'emploi dans ce secteur, depuis le milieu des années 1960, se poursuit néanmoins sur la période la plus récente : en 1993, la sidérurgie employait encore 7 000 personnes. La perte d'emplois, de 59% en 16 ans, outrepassa ainsi celle, déjà importante, de 45% au niveau national sur la même période.

Au-delà de la crise de la sidérurgie occidentale dans son ensemble, le territoire a continué à souffrir du **désavantage comparatif de la sidérurgie continentale** : même si le SCOT concentre environ 10% de

l'ensemble de l'emploi sidérurgique français en 2009, l'arrêt progressif de l'exploitation des mines de fer lorraines - et leur remplacement par des minerais en provenance de l'étranger - favorise en effet les complexes sidérurgiques situés à proximité des ports, qui minimisent les coûts de transports des matières premières. A titre d'exemple, la perte d'emplois sidérurgiques dans la zone d'emploi de Dunkerque, a été, quoique importante, plus modérée (-37% entre 1993 et 2009).

Les 2900 emplois restants se concentrent pour l'essentiel **dans seulement deux établissements** :

- *ArcelorMittal* à Florange (acier pour l'industrie automobile et la construction), qui compte environ 2 500 salariés ;
- *Corus (groupe Tata Steel)* à Hayange (fabrication de rails), avec environ 400 salariés.

Cette concentration est naturellement source de fragilité, d'autant que **de ses deux entreprises dépend un nombre relativement important d'emplois indirects** chez les sous-traitants. Elles représentent en effet les deux tiers de l'emploi total de la sidérurgie lorraine, qui, dans son ensemble, fait appel à plus de 400 sous-traitants, **dont 170 se situe dans la zone d'emploi de Thionville**<sup>1</sup> (cf. carte

<sup>1</sup> Dont le périmètre, en vert sur la carte, dépasse sensiblement au sud-ouest les frontières du SCOT.

page ci-contre ; source : OREFQ Lorraine, 2009).

Les compétences recherchées en externe concernent notamment la mécanique industrielle, l'installation de structures et de tuyauteries métalliques et la réparation de machines et d'équipements mécaniques, ainsi que la collecte, traitement et récupération des déchets (cf. aussi infra), des secteurs bien représentés sur le territoire.

Mais certaines compétences insuffisamment présente ou compétitive sur le territoire, **sont essentiellement pourvues à l'extérieur du SCOT**, voire à l'extérieur de la Région. C'est notamment le cas des activités tertiaires d'ingénierie ou de conseil, qui ont néanmoins entamé depuis les années 1990 un développement assez important au sein du périmètre du SCOT (cf. infra).

### **Répartition géographique par secteur d'activité des sous-traitants de l'industrie sidérurgique lorraine**

(Source : OREFQ Lorraine, 2009)

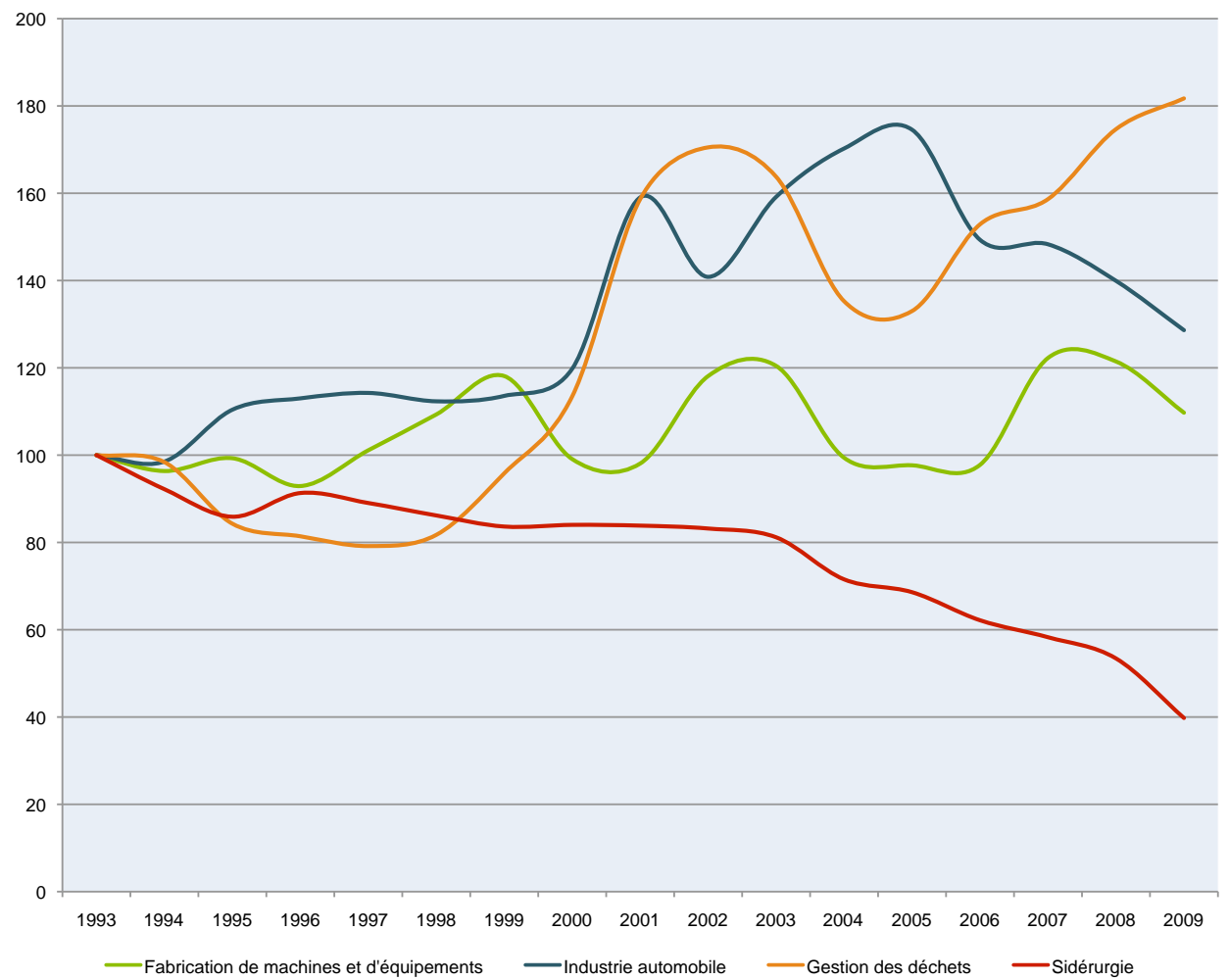
Secteurs d'activités (NAF 732)	Nombre d'établissements par secteurs			
	France	Lorraine	Moselle	ZE Thionville
Mécanique industrielle	40	40	32	29
Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie	21	21	20	19
Commerce de gros, de fournitures et équipements industriels divers	17	8	5	4
Travaux d'installation électrique dans tous locaux	16	12	10	6
Ingénierie, études techniques	14	11	8	4
Réparation de machines et équipements mécaniques	12	10	10	5
Réparation d'équipements électriques	12	8	4	4
Réparation d'ouvrages en métaux	9	8	8	5
Récupération de déchets triés	9	4	4	3
Nettoyage courant des bâtiments	7	5	5	3
Autres travaux spécialisés de construction	6	4	2	2
Activités des sièges sociaux	6	1	1	0
Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	5	5	5	5
Activités des agences de travail temporaire	5	4	4	3
Manutention non portuaire	5	4	4	3
Autres secteurs	226	154	128	75
<b>Nombre total d'établissements</b>	<b>410</b>	<b>299</b>	<b>250</b>	<b>170</b>
<b>Nombre total de secteurs représentés</b>	<b>137</b>	<b>112</b>	<b>103</b>	<b>73</b>



### Evolution de l'emploi salarié privé dans les secteurs spécifique du territoire

Base 100 en 1993

(Source : UNIStat, Pôle Emploi)





### La production et la distribution d'électricité

La spécificité du territoire du SCOT dans la production et la distribution d'électricité ne repose que quasi-exclusivement sur un seul établissement, **la centrale nucléaire EDF de Cattenom**, qui emploie environ 1 300 personnes.

Son importance pour le territoire est cependant plus large, en ce qu'elle génère, comme l'industrie sidérurgique, un certain nombre d'emplois de sous-traitants, et de nombreux emplois induits par les revenus qu'elle distribue.

### L'industrie automobile

L'industrie automobile ne constitue pas une activité historique de la Lorraine et s'y est essentiellement développée comme **une industrie de reconversion à la suite de la crise de l'industrie sidérurgique**, mais non sans lien avec elle dans la mesure où l'industrie automobile est fortement consommatrice d'acier.

Elle emploie sur le territoire du SCOT environ **1 100 salariés**, répartis sur 7 établissements, dont deux d'envergure :

- *ThyssenKrup* à Florange (fabrication et assemblage de colonnes de direction, environ 700 emplois) ;
- *ZF Lemforder* également à Florange (fabrication de produits mécaniques automobiles, environ 300 salariés).

On peut par ailleurs y ajouter les effectifs des entreprises *Kolbenschmidt* et *Pierburg*, techniquement classées, selon leur code APE, comme fabricants de machines et d'équipements, mais qui constituent de fait des équipementiers automobiles (cf. infra).

En dépit d'une baisse du nombre d'employés depuis le milieu des années 2000, **le secteur fait montre d'une importante dynamique de moyen terme au regard du contexte de l'industrie automobile française** (les emplois ont augmenté de 29% entre 1993 et 2009 sur le territoire du SCOT quand ils diminuait de 17% en moyenne en France sur la même période),

### La fabrication de machines et d'équipements

L'importance de ce secteur, qui emploie plus de 1 000 salariés, est **largement liée à l'industrie automobile**, dans la mesure où prédominant, parmi la quinzaine d'établissements, outre *Akers* à Thionville (fabrication de cylindres de laminoirs pour l'industrie sidérurgique, environ 250 salariés), deux équipementiers automobiles : *KS Kolbenschmidt* à Basse-Ham

(fabrications de pistons pour voitures, environ 300 salariés), *Pierburg Pump Technology* à Thionville (fabrication de pompes pour voitures, environ 400 salariés).

Comme l'industrie automobile *stricto sensu*, **le nombre d'emploi dans ce secteur tend à se maintenir sur le moyen terme, avec une dynamique légèrement positive qui contraste nettement avec celle observé nationalement**, suggérant l'existence de synergies locales (+ 10% entre 1993 et 2009 contre une baisse de 11% nationalement).

### La gestion des déchets

Le secteur concentre environ 500 salariés, répartis sur 25 établissements, en partie en lien avec l'industrie sidérurgique (notamment pour la récupération de ferrailles), mais aussi avec la centrale nucléaire de (on peut citer le cas de *Palinorsud*, localisé à Cattenom, spécialisé dans les services de décontamination et qui emploie plus de 100 personnes)

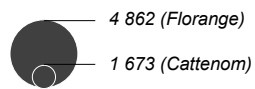
Ce secteur connaît globalement une extension importante, avec un quasi-doublage des emplois en 16 ans (+82%) ; une évolution qui est néanmoins similaire à celle observé nationalement.

## Répartition de l'emploi industriel par commune en 2007

(Source : RRP2007, INSEE)

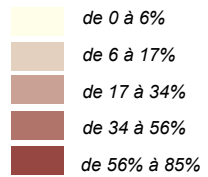
### Nombre d'emplois industriels en 2007

Données : RRP2007 (INSEE)

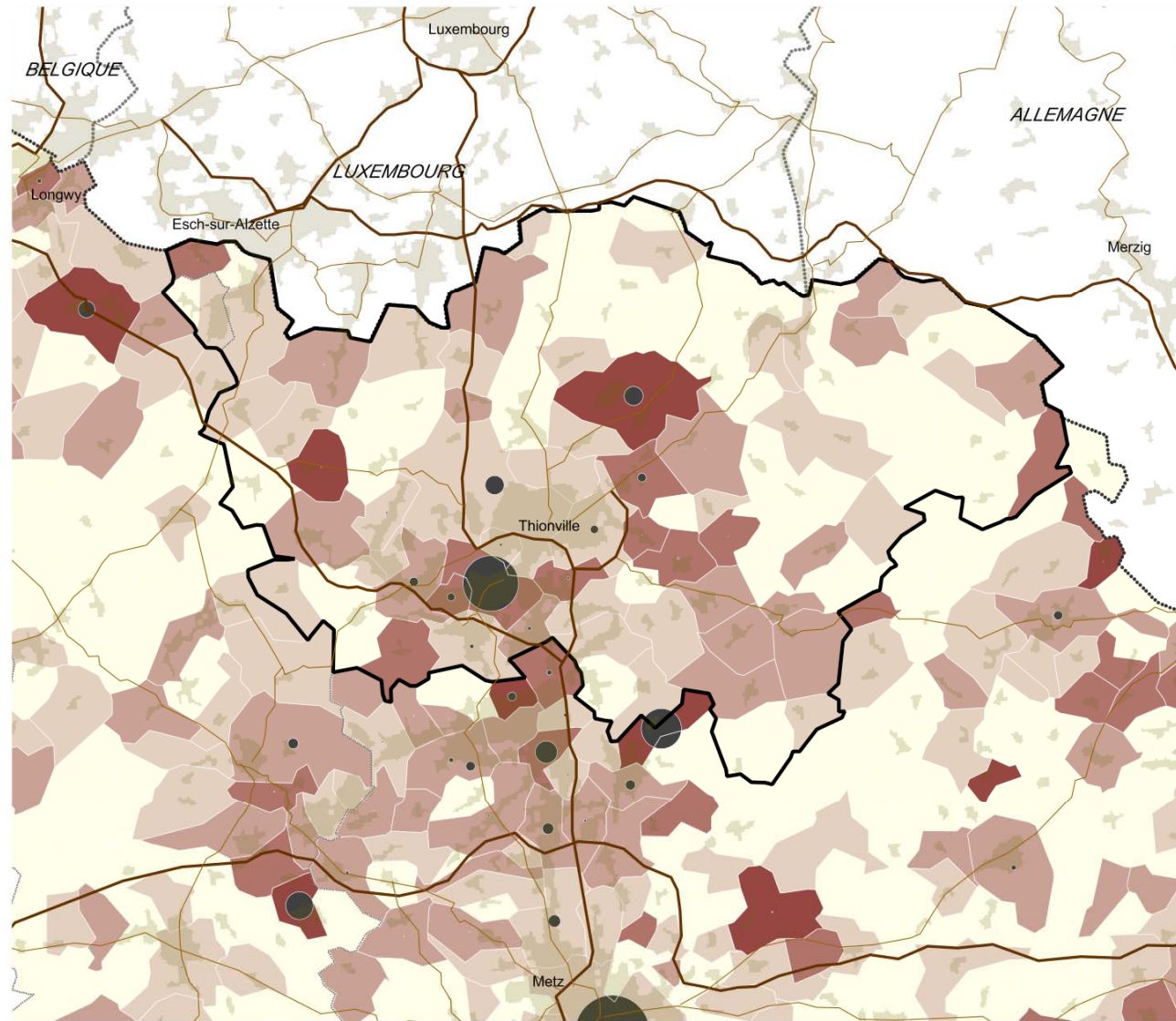


### Part de l'emploi industriel dans l'emploi total en 2007

Données : RRP2007 (INSEE)



Fond de carte : GeoFLA (IGN)  
Réalisation : PROSCOT (2010)



## LES ENJEUX INDUSTRIELS

Le secteur industriel du territoire se caractérise par **son importante concentration**.

Une **concentration sectorielle** tout d'abord, avec une prééminence des industries mécaniques, qui forment une véritable filière. Une **concentration géographique** ensuite, l'essentiel de l'emploi dans l'industrie se concentrant dans le Val de Fensch jusqu'à Thionville.

Cette combinaison peut constituer une force, créer des synergies - et il est à cet égard notable que plusieurs secteurs industriels résistent particulièrement bien sur le territoire, notamment la fabrication de machines et d'équipements et celle de matériel de transport.

Cette concentration peut néanmoins constituer **un point de fragilité**, dans la mesure où l'emploi se concentre également dans un nombre limité d'importantes unités de productions et où **tous les secteurs de grande spécialisation industrielle du territoire se caractérisent par des tendances d'évolution négatives au plan national**.

Dans ce contexte, **la pérennité de l'industrie dans son ensemble repose pour une large part sur celle des grands établissements** - qui elle-même dépend pour partie des **conditions locales de productions**, soulevant, principalement, des

enjeux de structuration et d'organisation du tissu industriel local, de formation et d'innovation, et d'accessibilité.

### La question de la structuration et de l'organisation du tissu industriel local

L'émergence d'un **complexe industriel diversifié et élargi** (notamment aux services aux entreprises à forte valeur ajoutée – cf. infra) constitue un enjeu majeur, non seulement en vue de réduire la dépendance de l'emploi du territoire à un nombre limité de donneurs d'ordre et de secteurs industriels, mais également dans une logique d'ancrage territorial approfondi de ces grands employeurs au sein d'un tissu local plus dense.

L'**aménagement économique** prend dans ce cadre une importance particulière, afin d'être à même d'offrir d'une part des **capacités foncières et des services adaptés** aux besoins des nouvelles entreprises, d'autre part, de leur laisser des **possibilités d'extension et de reconfiguration** face aux évolutions des processus industriels.

### La formation et de l'innovation

La question de la transmission des compétences et savoir-faire **est particulièrement importante** dans les entreprises sidérurgiques, où une partie importante du personnel, notamment les techniciens et agents de maîtrise, atteint aujourd'hui l'âge de la retraite.

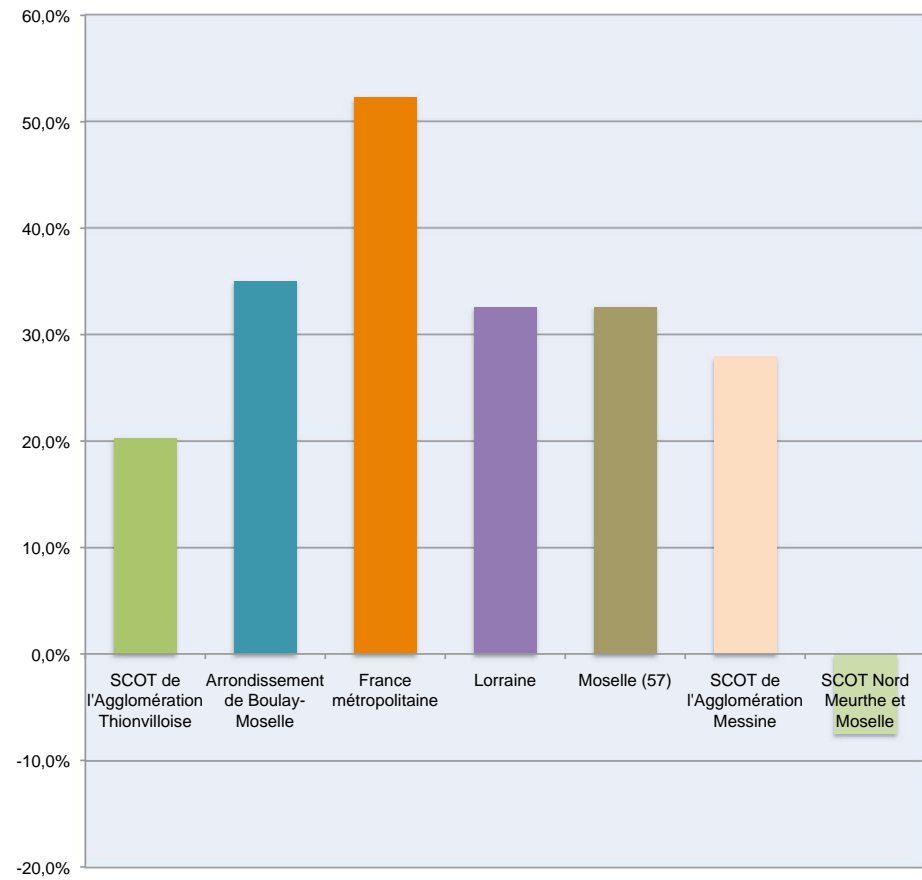
La mise en place, en 2010, du Centre de Formation aux Métiers de l'Acier à Thionville s'inscrit dans une logique de réponse à cet enjeu largement partagé. Le territoire pourra également s'appuyer sur la proximité du Centre de Recherche Sidérurgique d'Arcelor Mittal à Maizières-lès-Metz, du pôle de compétitivité Materialia (matériaux) dont le zonage R&D inclut une large partie du territoire, ainsi que, pour la sidérurgie, la mise en place du projet ULCOS (captage et stockage de CO<sup>2</sup> ayant pour objectif de réduire de 50% les émissions par rapport aux méthodes actuelles de production de l'acier) sur le site Arcelor Mittal de Florange.

### La question de l'accessibilité

Le territoire dispose, à grande échelle, d'un positionnement géographique avantageux et d'une bonne desserte ferrée et routière. L'évolution des modes de vie (accroissement des déplacements, notamment domicile-travail) rend cependant les conditions de circulation plus difficiles pour l'ensemble des usagers, notamment dans le Val de Fensch en direction de Thionville.

Au regard des flux importants de matières premières et de produits finis depuis et vers le territoire, le développement plus large des infrastructures de transports (Europort, qualité de la desserte ferrée, etc.) **constitue dans ce contexte un facteur important de maintien du complexe industriel** (cf. aussi partie Transports dans le cahier « Aménagement »)

**Evolution 1993-2009 de l'emploi salarié privé dans le tertiaire « productif »**  
(Source : UNIStat, Pôle Emploi)



## DES FACTEURS PROPICES A UNE DIVERSIFICATION TERTIAIRE MAIS DES POTENTIALITES ENCORE ASSEZ PEU EXPLOITEES

Dans le contexte d'une crise industrielle qui, bien que moins forte sur le territoire que dans l'ensemble de la France, s'est traduite par d'importantes baisses d'emplois, c'est **le secteur tertiaire qui a porté la dynamique de l'emploi à la fin des années 1990**, puis a permis le relatif maintien de l'emploi total ensuite.

**Les services ont en effet fait preuve d'une nouvelle dynamique entre 1999 et 2007**, avec un taux de croissance annuel moyen de l'emploi de 1,5%, nettement supérieur aux tendances des années 1980 et 1990 (+0,9% annuellement).

Cette croissance quoique inférieure à l'évolution nationale et à d'autres territoires à proximité, est néanmoins similaire à celle de la région dans son ensemble. Elle souligne ce faisant **un début d'émergence de nouvelles logiques économiques** sur le territoire, avec **deux grands types de secteurs potentiellement porteurs sur le territoire** :

- **Les services aux entreprises**, qui peuvent tirer parti de l'environnement

productif et de la présence de la polarité urbaine de Thionville.

- **Les activités du secteur résidentiel**, c'est-à-dire celles qui pourvoient à des besoins de la population présente sur le territoire, dans un contexte où le nombre d'habitants (cf. partie démographie) et les revenus (cf. infra) sont en nette augmentation.

## UN CONTEXTE GEOGRAPHIQUE ET PRODUCTIF FAVORABLE AUX SERVICES AUX ENTREPRISES

Aucun domaine des services aux entreprises ne fait preuve en 2007 sur le territoire d'une forte représentation, mais l'effet de **l'environnement productif** crée un climat qui peut être mis à profit, d'autant qu'il se double **d'atouts urbains** (Thionville) et **paysagers**, un facteur de plus en plus prépondérant dans les choix de localisation des entreprises.

Cependant, si plusieurs catégories d'activité connaissent une évolution nettement positive, **cette dynamique n'est pas généralisée** : globalement, les emplois dans les secteurs tertiaires essentiellement tournés vers les entreprises (le tertiaire dit « productif »<sup>2</sup>) ne connaissent qu'une

<sup>2</sup> La sphère productive comprend toutes les activités, quelle que soit leur nature primaire, industrielle ou de services, qui sont dirigées vers des marchés qui n'expriment pas principalement

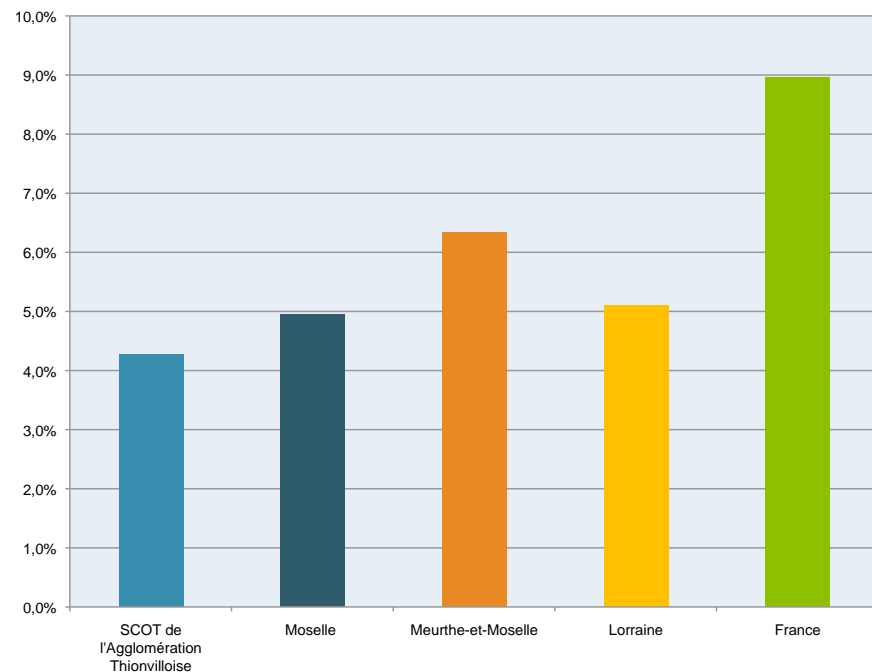
augmentation modérée depuis une quinzaine d'années (+20%, soit 1 200 emplois supplémentaires), une augmentation nettement inférieure aux tendances nationales (+52%).

Néanmoins, **certains sous-secteurs font montre d'une dynamique spécifique** :

- Les activités comptables et juridiques (+26% entre 1993 et 2009 contre une croissance française de 15% sur la même période) ;
- Les activités d'ingénierie, d'études et d'analyse techniques, qui semblent notamment bénéficier de l'externalisation de certaines fonctions des grandes entreprises du territoire (augmentation très importante de 248% en 16 ans – soit environ 400 emplois supplémentaires – contre une augmentation nationale de 99%) ;
- Les activités de agences de publicité (passé de 27 salariés en 1993 à 260 en 2009, soit une augmentation de 863% qui contraste avec celle de 25% observé au niveau national) ;
- Les activités d'enquête et de sécurité (+290% contre une croissance nationale de 145%) ;

des besoins de la population du territoire lui-même, mais plutôt des besoins qui lui sont extérieurs et qui sont donc financés par des revenus acquis hors du territoire. Par exemple, une activité de logistique associée au processus de fabrication de produits sidérurgiques constitue une activité productive, car les marchés visés ne sont pas principalement sur le territoire, même si des consommateurs du territoire viennent à acheter de ces produits dans des commerces du territoire ou ailleurs.

**Part dans l'emploi total des emplois métropolitains supérieurs (en 2006)**  
(Source : INSEE)



**Part et évolution des emplois métropolitains supérieurs**  
(Source : INSEE)

	Part 2006	Evolution 1999-2006
<b>SCOT de l'Agglomération Thionvilloise</b>	4,3%	+12,6%
<i>Moselle</i>	4,9%	+21,7%
<i>Meurthe-et-Moselle</i>	6,3%	+23,7%
<i>Lorraine</i>	5,1%	+24,2%
<i>France</i>	9,0%	+31,3%



- Les activités d'entretien et de nettoyage des bâtiments (+103%, soit 500 emplois supplémentaires pour un rythme d'augmentation de deux fois supérieure à celui de la France dans son ensemble)

Ces évolutions soulignent le potentiel du territoire dans un développement accentué des services aux entreprises et la constitution d'un complexe industriel élargi aux services.

La dynamique de ces secteurs semble cependant être à l'heure actuelle pour une large part le **produits des processus d'externalisation des fonctions annexes intervenues dans l'industrie.**

Le tertiaire productif apparaît à cet égard plus **comme une extension directe de la sphère industrielle** que comme un secteur autonome, créateur d'emplois au-delà du simple « transvasement » statistique des grandes entreprises donneuses d'ordre du territoire.

Par ailleurs, cette dynamique, qui concerne, en valeur absolue, pour une large part les activités d'entretien et de gardiennage, ne s'est que peu transcrite dans les secteurs tertiaires à plus forte valeur ajoutée (hormis le conseil en ingénierie) et **ne s'est notamment pas traduite par une augmentation des emplois dits**

« **métropolitains supérieurs** »<sup>3</sup> (cf. graphique ci-contre).

La ville de Thionville reste notamment particulièrement déficitaire à cet égard, alors que ces fonctions se concentrent usuellement dans les centres urbains.

Tout comme l'industrie, **le développement accentué du tertiaire qualifié peut être désavantagé par l'attrait, notamment en termes de salaires, qu'exerce le Luxembourg proche sur les actifs.** Certaines activités tertiaires semblent cependant pouvoir bénéficier de la proximité du Grand Duché et de l'avantage comparatif inverse dont dispose le territoire concernant les prix du foncier<sup>4</sup>, un facteur prépondérant pour les activités consommatrices d'espace.

**Les activités de logistique et d'entreposage** notamment s'inscrivent dans cadre, d'autant que le territoire peut à cet égard bénéficier également de son positionnement géographique à relative proximité de plusieurs centres importants de consommation.

<sup>3</sup> C'est-à-dire des emplois de cadres dans les domaines de la conception et de la recherche, des prestations intellectuelles, du commerce interentreprises, de la gestion, et de la culture et des loisirs).

<sup>4</sup> Ainsi que le mettait en avant une étude de 2007 de PricewaterhouseCoopers, « L'entreprise transfrontalière ou l'émergence d'un modèle hybride ».

Pourtant, cette potentialité d'un développement de l'ensemble des activités liées aux flux inter-entreprises ne se concrétise que peu jusqu'à présent.

Seules les **activités d'entreposage et de stockage** sont en effet assez présentes (650 emplois en 2009), et en croissance (de 55% depuis 1993, soit un rythme néanmoins inférieur à l'évolution nationale, de +67%).

**Les activités de transports et de commerce de gros** tendent pour leur part à revanche à perdre des emplois, **à rebours des évolutions nationales.**

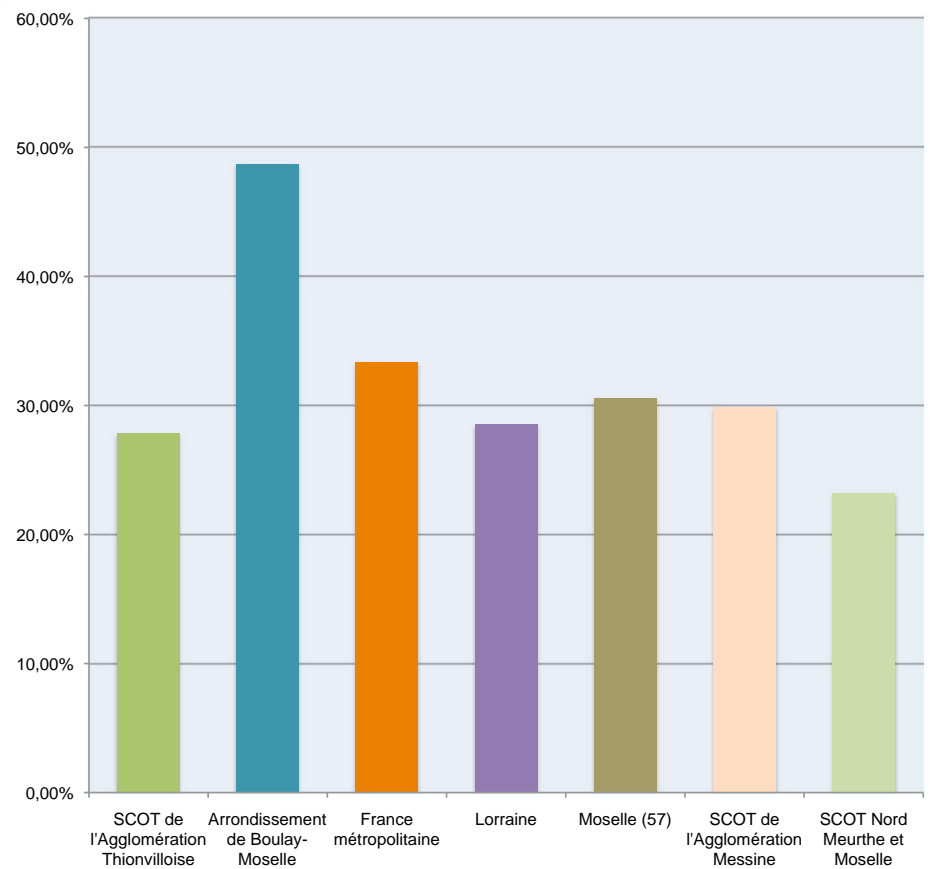
**La mise en place de la plateforme multimodale d'illange** est cependant susceptible de dynamiser fortement l'ensemble du secteur logistique.

**DES DYNAMIQUES DEMOGRAPHIQUES ET DES ATOUTS PAYSAGERS ET PATRIMONIAUX PROPICES A UN RENFORCEMENT DE L'ECONOMIE PRESENTIELLE**

L'économie présenteielle constitue le second axe majeur dans lequel le territoire bénéficie de facteurs potentiellement favorables.

**Evolution 1993-2009 de l'emploi salarié privé dans le tertiaire « présentielle »**

(Source : UNIStat, Pôle Emploi)





L'impact du Luxembourg sur la croissance démographique et les revenus, la proximité de populations à plus fort pouvoir d'achat, et les qualités paysagères et sites d'intérêts (cf. Etat Initial de l'Environnement et partie Tourisme, infra) constituent en effet **une base sur laquelle fonder une croissance plus soutenue du secteur des services aux personnes résidentes ou temporairement présentes sur le territoire** (dit tertiaire « présenteielle »<sup>5</sup>)

Les évolutions dans ces secteurs ne sont de nouveau pas univoques, et, globalement (cf. graphique page ci-contre), la progression, quoique nette (+28% entre 1993 et 2009) est inférieure au rythme d'évolution nationale (+33% sur la même période) :

- Les emplois salariés dans **l'hébergement** s'inscrivent en baisse, de 28%, à rebours des tendances nationales (+12% sur la même période 1993-2009). Notons cependant que ces chiffres n'incluent pas les non-salariés ;
- Les emplois dans la **restauration** sont en revanche en hausse, passant de 1000 à 1 750 en 16 ans, selon un rythme d'augmentation néanmoins

<sup>5</sup> La sphère présenteielle dans son ensemble comprend toutes les activités, quelle que soit leur nature primaire, industrielle ou de services, qui sont dirigées vers des marchés qui expriment principalement des besoins de la population du territoire, et qui sont donc financés par des revenus acquis sur le territoire. Par exemple, l'activité d'un artisan boulanger local est présenteielle, car elle répond essentiellement aux besoins de la population locale, qui en assure le financement par sa consommation.

similaire à celui observé nationalement.

- Les emplois dans le **commerce de détails**, bien représentés du fait de la polarité thionvilloise (cf. aussi infra) sont en hausse régulière depuis le début des années 1990 (+17% entre 1993 et 2009), mais cette augmentation n'atteint pas celles observées nationalement régionalement et au niveau départemental ;
- Les **services bancaires et de gestion de biens** sont pour leur part en forte hausse (+33% depuis 1993), dans un contexte national pourtant stable.

## ZOOM SUR LE COMMERCE DE DETAILS

(cf. aussi infra section sur les zones d'activités)

### UNE PROGRESSION RELATIVEMENT LIMITEE DES EMPLOIS

**Les emplois salariés dans le commerce de détails sont globalement en croissance**, étant passés sur le territoire de 4 800 en 1993 à plus de 5 600 en 2009 (+17%) (-4,6 % dans le SCOT Nord 54). Néanmoins, cette progression est moindre que celle observé dans les territoires de comparaison, que ce soit la France dans son

ensemble (+29%), la Lorraine (+24%) ou la Moselle (+25%).

Par ailleurs, elle se différencie selon **les typologies de commerce** :

- Les emplois salariés dans le **commerce alimentaire**, pour lequel le SCOT est bien positionné, sont en croissance affirmée ;
- La croissance est également particulièrement nette dans le secteur **loisirs/culture** ;
- Elle est en revanche plus limitée dans les **équipements de la maison**, un domaine dans lequel le SCOT dispose déjà d'un déficit se traduisant par une évansion commerciale significative (cf. infra), et, **surtout dans les équipements de la personne**.

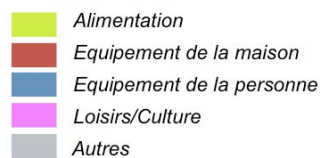
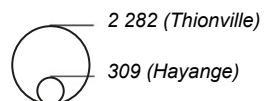
**Evolution 1993 – 2009 de l'emploi salarié dans le commerce de détail**  
(Source : UNIStatist)

	SCOT	France	Lorraine	Moselle
Alimentation	47,4%	34,8%	31,9%	38,1%
Equipements de la maison	24,6%	27,5%	10,6%	10,8%
Equipements de la personne	16,3%	35,6%	28,9%	29,4%
Loisirs/Culture	51,4%	21,8%	11,9%	11,4%
Autres	-81,7%	-15,5%	-11,2%	-22,7%
Total	17,1%	28,6%	23,7%	25,0%

## Organisation commerciale du SCOT dans son environnement régional

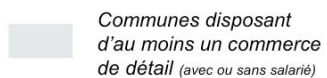
### Nombre et répartition des emplois salariés dans le commerce de détail (en 2009)

Données : UNIStat (Pôle Emploi)



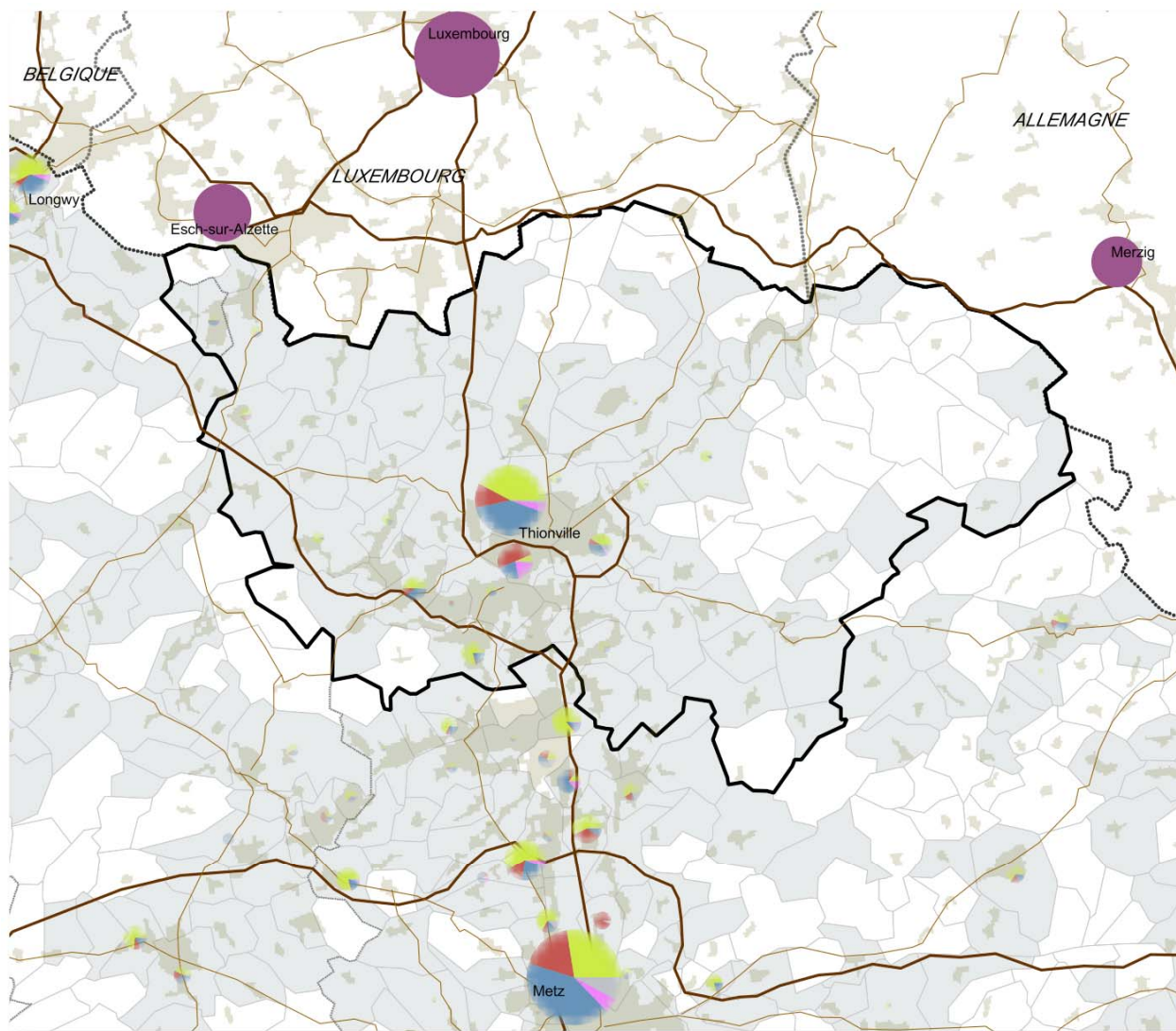
### Répartition géographique des commerces de détail (en 2009)

Données : SIRENE 2009 (INSEE)



Fond de carte : GeoFLA (IGN)  
Réalisation : PROSCOT (2010)

### Principales polarités commerciales à l'étranger



## DES POLARITES COMMERCIALES MAIS UNE PRESENCE FAIBLE A L'EST DU TERRITOIRE

Les emplois salariés dans le commerce de détails se concentrent à dans le pôle **Thionville/Terville/Yutz** (61% du total), ainsi qu'à Fameck (7%) et Hayange (5,5%).

**Tout l'est du territoire est en revanche beaucoup moins bien pourvu**, avec de nombreuses communes ne comptant aucun commerce de détails.

A l'extérieur, en sus des **pôles luxembourgeois** (Luxembourg ville, Esch-sur-Alzette), on note une **forte présence commerciale dans la vallée de la Moselle jusqu'à Metz**, qui concentre notamment une présence importante dans l'équipement de la maison.

## UNE EVASION COMMERCIALE QUI SE FAIT ESSENTIELLEMENT VERS METZ

Cette armature et ce positionnement commercial se traduisent par **une évasion commerciale significative**, représentant 25% de la dépense commercialisable (c'est-à-dire de l'ensemble annuel des dépenses courantes) des ménages résidents dans le SCOT<sup>6</sup>.

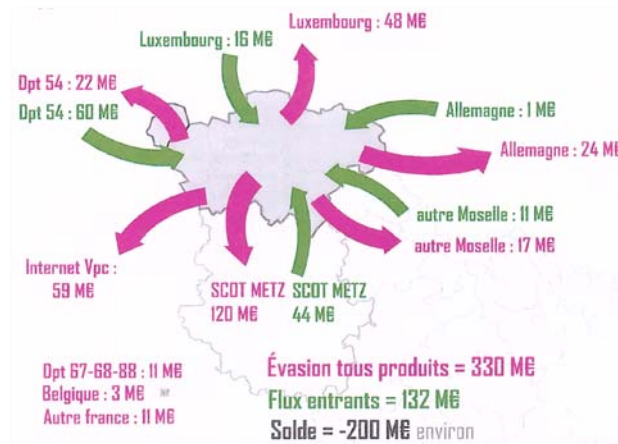
<sup>6</sup> Source : CCI de Lorraine

**Les flux entrants ne compensent pas cette évasion et le SCOT dispose d'un solde net négatif de l'ordre de 200 millions d'euros par an.**

Ce déséquilibre est particulièrement marqué avec **l'agglomération de Metz** (76 M€), mais aussi, notamment en raison de certaines catégories de produits qui y sont particulièrement moins coûteux pour raisons fiscales, le Luxembourg (32 M€) et l'Allemagne (23 M€).

A l'inverse, le solde avec le département de la Meurthe-et-Moselle est positif, **soulignant l'attractivité qu'exerce le pôle de Thionville sur un axe ouest/est** où la présence commerciale, sur et aux abords du territoire, est beaucoup plus faible que dans le sillon lorrain.

**Carte des flux entrants et sortants**  
(Source : CCI de Lorraine)



Cette évasion commerciale concerne tout particulièrement **les équipements de la maison**, interrogeant l'opportunité d'un renforcement de l'offre sur le SCOT.

En effet, **37% de la dépense commercialisable des ménages du SCOT dans ce domaine** est dépensé en dehors du périmètre, pour un solde négatif net de 70M€ par an, avec, de nouveau, l'agglomération de Metz comme principale destination.

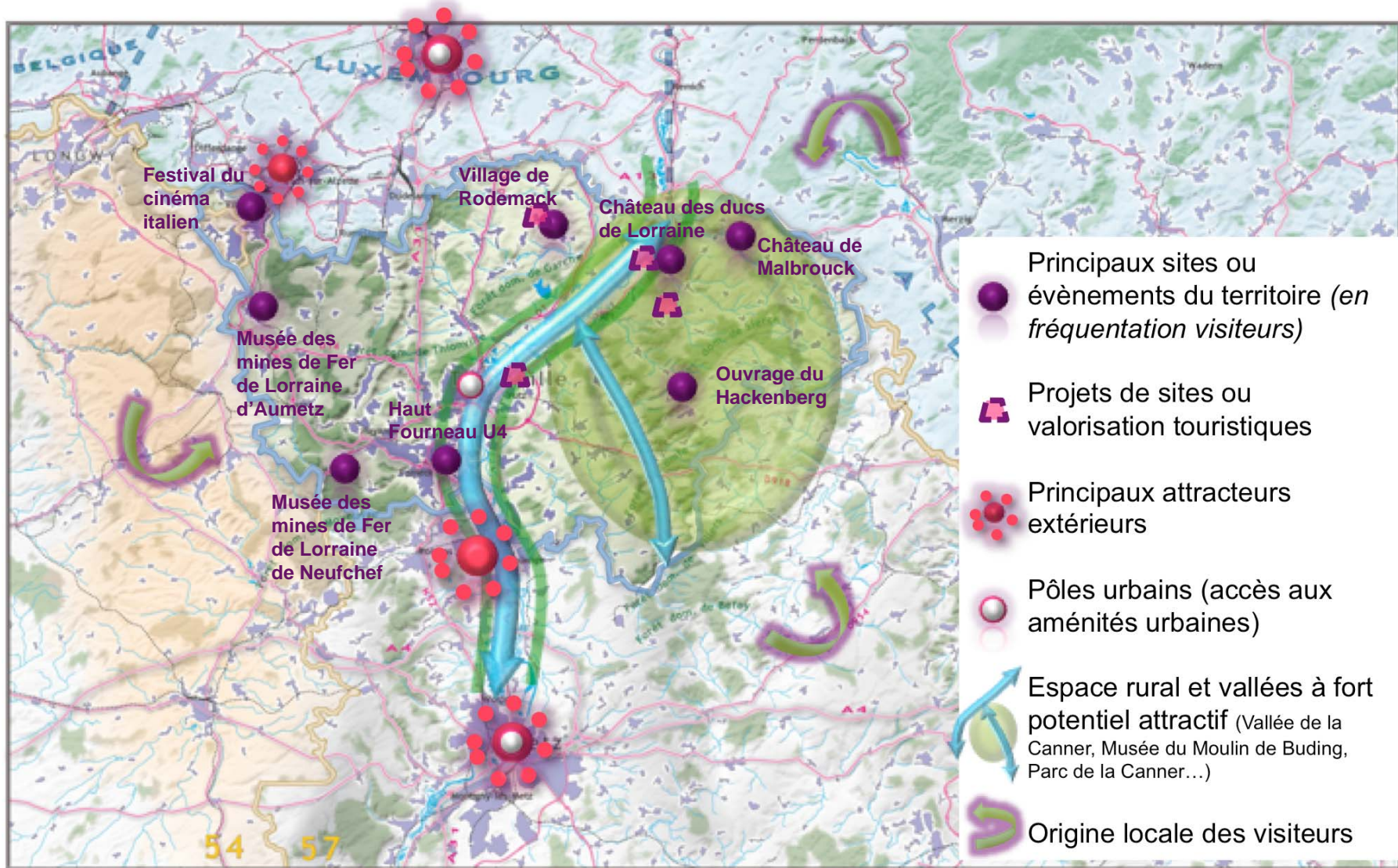
Au sein des équipements de la maison, c'est le poste du mobilier, de la literie et des meubles qui offre le taux d'évasion le plus élevé (58%), l'IKEA de La Maxe, au nord de Metz, jouant ici un rôle prépondérant.

**Taux d'évasion par famille de produits**  
(Source : CCI de Lorraine)

Produits alimentaires		21%
Produits non alimentaires	Culture et loisirs	30%
	Equipements de la personne	32%
	Equipements de la maison	37%
	dont Mobilier, literie et meubles de jardin	55%
	dont Arts de la table et décoration	45%
	dont Linge de maison	57%
	dont Bricolage	25%
	dont Electroménager	26%
dont Plantes, fleurs et animalerie	26%	
dont Appareils audiovisuels	38%	
Total		25%



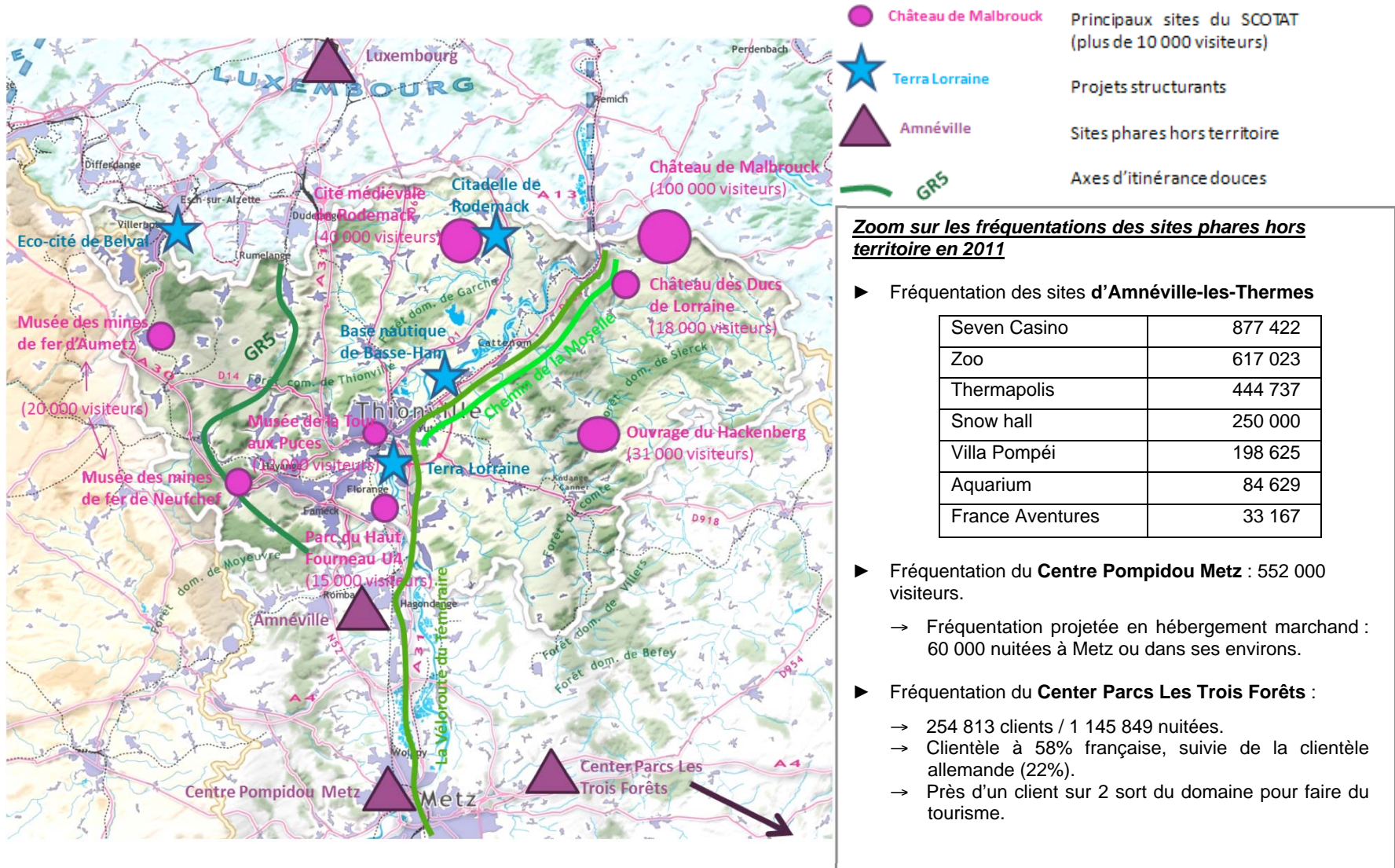
Les principaux attracteurs du SCOTAT -





## Le tourisme du Thionvillois dans un périmètre élargi :

Outre Luxembourg ville, l'offre touristique structurante autour du territoire se concentre sur : Amnéville-les-Thermes, Metz et Center-Parcs les Trois forêts. Ces 3 ensembles aux fréquentations importantes relèvent d'un fonctionnement relativement « autonome » du fait du ciblage fort des séjours qu'ils induisent (flux qui aujourd'hui ne se diffusent pas sur le territoire du SCOT et qui sont complexes à capter).



## LE TOURISME : ETAT DES LIEUX DE L'OFFRE

*En annexe figure l'étude complémentaire touristique.*

Le territoire du SCOT de l'agglomération Thionilloise connaît, depuis la fin des années 90, une forte évolution de son attractivité résidentielle.

Ce regain d'attractivité, qui repose fortement sur la dynamique économique luxembourgeoise provient également des qualités propres du territoire, à savoir son cadre de vie et ses paysages.

Ces mêmes qualités font l'objet d'une attractivité touristique : le SCOT de l'agglomération Thionilloise dont l'image est avant tout associée à ses activités industrielles, bénéficie aussi d'atouts pour développer les pratiques touristiques en son sein.

L'élaboration du SCOT constitue l'occasion d'interroger les capacités et les perspectives touristiques du territoire : Quels sont ces atouts ? Quelle peut être la stratégie touristique du territoire ? Pour quelles cibles ?

## LES SITES TOURISTIQUES

Le territoire ne bénéficie pas de la présence d'un grand attracteur touristique. Néanmoins, il peut profiter des attracteurs à proximité, Amnéville-les-Bains, Metz, Luxembourg...

**Son positionnement touristique repose sur quelques sites patrimoniaux et son capital paysager et naturel**, dont l'attractivité peut être valorisée par la proximité avec les pôles urbains de Luxembourg et de Metz.

### Les principaux attracteurs

On compte cinq attracteurs principaux – évalués en fonction de leur fréquentation et mis en avant par les différents acteurs touristiques locaux :

#### ▪ **Le Château de Malbrouck :**

Château du XVe, appartenant au Conseil Général. Au delà de l'intérêt architectural et patrimonial du site, il s'agit d'un lieu de culture interdisciplinaire qui accueille des grandes expositions temporaires et 4 festivals par an. Le lieu peut aussi servir pour des événements d'entreprises.

La dimension culturelle du site permet de renforcer son attractivité : en fonction des expositions programmées, on remarque que la fréquentation est assez variable : en 2009, on comptabilise 75 400 visiteurs, contre 47 500 en 2006 par exemple. Les programmations événementielles permettent

en effet, de fidéliser des visiteurs locaux qui peuvent revenir régulièrement visiter le château pour découvrir les événements de la saison.

#### **Il constitue l'attracteur principal du SCOT de l'agglomération Thionilloise.**

#### ▪ **Le Château des ducs de Lorraine,**

Château du XI<sup>ème</sup> siècle, bâti sur un promontoire rocheux surplombant le bourg et la Moselle. Ce château fut dès le début une des résidences favorites des ducs de Lorraine, qui y séjournèrent fréquemment avec leur cour. Au XVII<sup>ème</sup> siècle, le château devint une place forte au frontière du royaume de France.

Le château est propriété de la ville de Sierck et sa mise en valeur touristique est gérée par une association.

En 2009, le site a accueilli 18 000 visiteurs environ, en baisse toutefois depuis 2007.

#### ▪ **Musée des mines de Fer de Lorraine.**

Le musée se compose de deux sites et a accueilli également 18 000 visiteurs en 2009 :

- **Le Musée d'Aumetz et d'histoire des mines à puits et de la vie quotidienne des mineurs** : cet ancien site minier (Bassompierre exploitée de 1900 à 1983) offre une plateforme du chevalement qui culmine à 35 mètres.

- **Musée de Neufchef** : le site permet de visiter de galeries de mines avec un parcours souterrains d'un kilomètre. On y trouve également des salles d'expositions et une collection de gros engins. Le lieu peut également accueillir des événements à titre professionnel.

- **Haut fourneau d'Uckange U4** :

Inscrit à l'inventaire des Monuments Historiques, dernier des hauts fourneaux de l'usine à fonte d'Uckange. Ce lieu est aujourd'hui un site patrimonial, témoin des activités sidérurgique qui ont marqué l'histoire et les paysages du territoire. œuvre d'art la nuit grâce à sa mise en lumière et entouré d'un parc paysager, le site intègre aussi une programmation culturelle et artistique. Ouvert en 2007, il comptabilise en 2009, un peu plus de 7 000 visiteurs. Le monument est propriété de la CA du Val de Fensch.

- **Ouvrage du Hackenberg** :

Il s'agit du plus gros ouvrage de la ligne Maginot avec 10 km de galeries souterraines. Ce fort militaire constitue un patrimoine historique attractif puisqu'il accueille plus de 30 000 visiteurs (32 800 en 2009).

- **Village de Rodemack** :

Cette cité médiévale inscrite à l'inventaire des Monuments historiques et classée

parmi les plus beaux villages de France. Elle constitue un point d'intérêt important pour le territoire. On estime, en 2008, la visite de plus de 40 000 visiteurs. En outre, le projet de valorisation autour de la citadelle permettra de renforcer l'attractivité du site.

#### Les sites touristiques

Le SCOT de l'agglomération Thionilloise ne bénéficie pas de présence d'un grand attracteur, mais plusieurs opportunités existent pour valoriser les pratiques touristiques dans le territoire.

Les principaux sites du territoire restent des points de fréquentation limitée, mais peuvent encourager à la réalisation de courts séjours, en lien avec les grands attracteurs à proximité ou dans le cadre d'une attractivité locale.

#### Un grand attracteur pouvant profiter à l'attractivité du territoire ?

La fréquentation des sites d'Amnéville en 2009 :

- Thermapolis (centre de remise en forme) : 455 086 entrées payantes;
- Station thermale : 14 795 (curistes 18 jours).
- Snow hall : 198 000;
- Parc zoologique : 626 196.

Site	Visiteurs 2008	Visiteurs 2009
Château de Malbrouck, Manderen	62 336	75 395
Ouvrage du Hackenberg, Vekring	33 391	32 834
Village de Rodemack	40 336	/
Château des Ducs de Lorraine, Sierck-les-Bains	17 165	17 948
Écomusée des mines de fer, Neufchef	20 164	17 967
Musée de la Tour aux Puces, Thionville	10 950	10 571
Château de la Grange et Jardins Prairial, Manom	6 637	6 300

#### Château de Malbrouck - Manderen

Années	Visiteurs
2009	75 395
2008	62 336
2007	64 029
2006	47 507
2005	155 678
2004	95 689
2003	74 448
2002	90 056
2001	73 852
2000	87 000
1999	85 000
1998	120 000

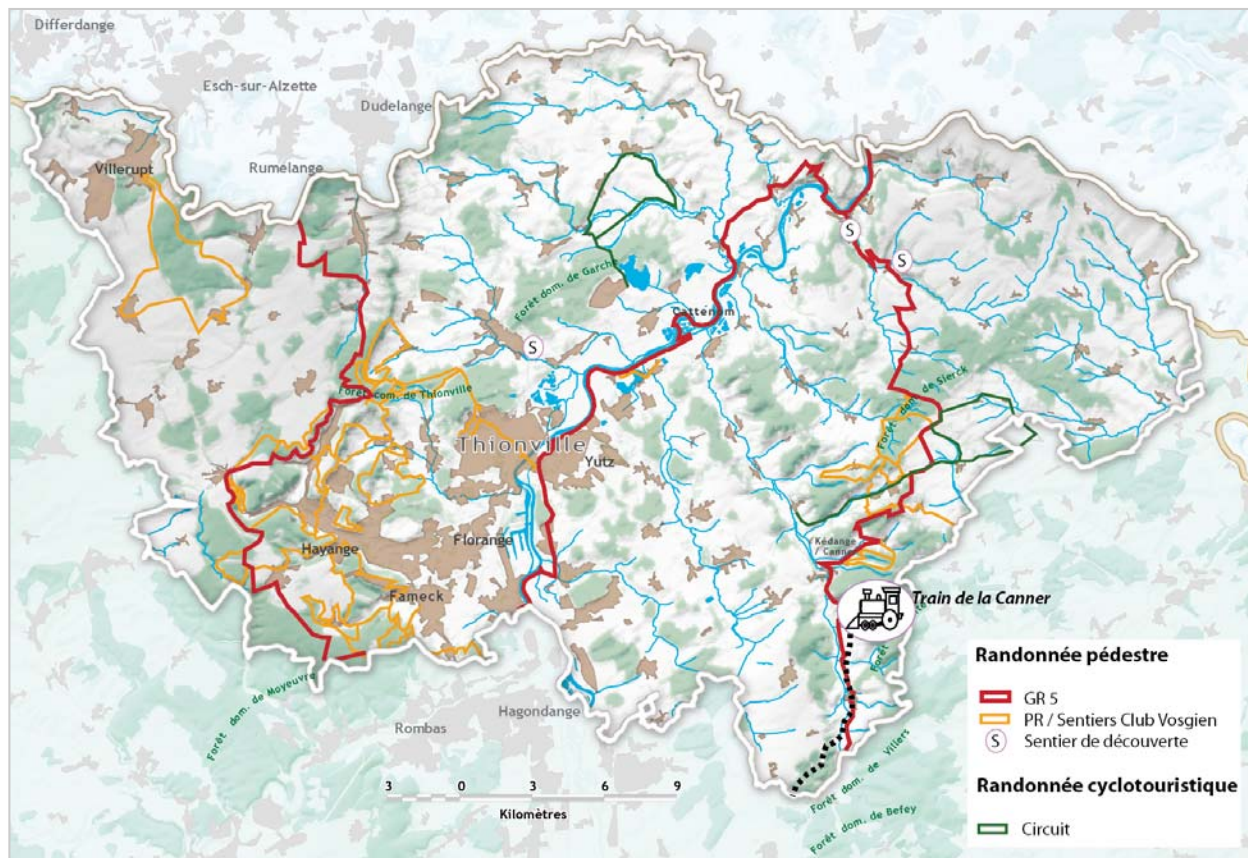
#### Château des Ducs de Lorraine - Sierck les Bains

Années	Visiteurs
2009	17
2008	17 165
2007	21 803
2006	21 302
2005	26 254
2004	21 729
2003	22 672

**Fréquentation des principaux sites touristiques** (sources : fréquentation des sites et manifestations touristiques – ODIT ; SMVT)



**Cartographie des liaisons douces principales sur l'ensemble du le territoire du SCOTAT / cartographie pouvant être complétée ultérieurement (sources : CDT Moselle, CA Val de Fensch, CA Portes de France Thionville, Syndicat d'Initiative d'Audun-le-Tiche et CC de l'Arc Mosellan)**





## LES FILIERES

La perspective d'une plus forte valorisation touristique dans le territoire du SCOT nécessite de préciser les filières et les cibles présentes. Il apparaît que le territoire bénéficie de plusieurs filières, bases sur lesquelles il peut s'appuyer pour faire émerger une stratégie plus globale.

- **Le patrimoine culturel et les sites touristiques** : outre les sites touristiques cités, le territoire renferme de nombreux sites - châteaux, musées, sites naturels, patrimoine rural, qui multiplient les offres de découvertes dans le territoire. A titre d'illustration, le site internet du Comité départemental du tourisme recense 69 lieux de visites.

On peut noter également la structuration d'une offre culturelle de qualité, notamment événementielle. On relève entre autres, le festival de cinéma italien de Villerupt de portée internationale, atteignant 40 000 entrées ; le festival mosellan Jeux de jardin (performances artistiques dans les jardins du département) ; le Centre Dramatique National de Thionville (Nord Est Théâtre - NEST) et les autres équipements culturels du territoire qui confèrent au territoire un accès à une offre différenciée.

Notons aussi la présence du réseau « Jardins sans limites » dans le territoire. Ce réseau se compose de 20 jardins thématiques en Moselle (jardins

historique ou créations contemporaines). Dans le territoire du SCOT, le jardin des prairiales au Château de la Grange à Manom intègre ce réseau : il s'agit d'un jardin contemporain qui reprend l'emprise de celui du XVIIIème et lié au jardin de Perl en Allemagne (jardin baroque). Il existe plusieurs autres parcs ou jardins dans le scotat.

- **Le tourisme de mémoire, autour des sites industriels et militaires.** Les sites de valorisation de l'histoire et de l'identité du territoire sont importants et permettent d'offrir des éléments de curiosité variés, pédagogiques qui sont des atouts pour le développement du tourisme familial.
- **Le patrimoine religieux, avec différentes églises ou calvaires qui renforcent l'intérêt touristique des secteurs ruraux.**
- **Activités et zones de loisirs** : le territoire offre différents sites pour la pratique d'activités de loisirs et sportifs, avec une place particulière des loisirs nautiques et du tourisme fluvial : ports et haltes fluviales, base nautique de Basse Ham, base de loisirs du lac de Mirgenbach...

En outre, la CA Portes de France-Thionville prévoit dans son Projet de Territoire (2007), la réalisation d'un

**grand équipement sportif, dédié à l'événementiel.** Il se localiserait dans la zone dite du « triangle autoroutier » à la pointe de l'Espace Cormontaigne (accessibilité et visibilité). L'agglomération porte également un projet de création d'un port de plaisance sur la Moselle à Basse Ham.

- **La gastronomie et la restauration** : le territoire s'inscrit dans le réseau Moselle Gourmande. En outre, grâce à l'AOC vin de Moselle, le territoire bénéficie d'un atout supplémentaire pour développer le tourisme gastronomique.
- **Le patrimoine naturel** : la richesse naturelle et paysagère du SCOTAT se matérialise aussi par ces sites naturels, bois, pelouses calcaires, prairies humides, vallons et coteaux avec leurs intérêts écologiques spécifiques. On note la présence de deux réserves naturelles :
  - **Réserve naturelle de Montenach**, amphithéâtre naturel, 6 entités pour une surface totale de 107 hectares. Sentier découverte de 3,5 km.
  - **Réserve naturelle géologique de Hettange Grange** : ancienne carrière de Grès de l'époque gallo-romaine, lieu de référence de l'étage géologique de l'Hettangien, flore et faune variées, un circuit balisé avec panneaux illustrés, maison de l'Hettangien.

**Le territoire dispose, en outre, d'un réseau de sentier pédestres et cyclistes riches** (cf. EIE, chapitre les liaisons douces) permettant la découverte des paysages et des différents espaces du SCOT de l'agglomération Thionvilloise. Le Chemin de la Moselle, voie verte longeant la Moselle constitue un axe très attractif, un point fort pour la pratique du tourisme vert et du tourisme de proximité.

Ces filières révèlent un positionnement clair du tourisme dans le SCOT de l'agglomération Thionvilloise : ils valorisent le territoire et renforcent la qualité de son cadre de vie.

Le SCOT de l'agglomération Thionvilloise est tourné vers un tourisme de charme, un tourisme vert et de loisirs. Le territoire, pour le moment, ne bénéficie pas d'un positionnement touristique favorable au développement d'une économie touristique en tant que telle. Mais, il présente des atouts paysagers et naturels, un positionnement entre Luxembourg et Metz et un renouveau de son attractivité résidentielle, qui soutiennent sont attractivité et entraînent une modification de son image. Le tourisme apparaît ainsi comme un des outils pour travailler sur l'image et la qualité du territoire.

Plusieurs leviers apparaissent possibles :

- Les atouts paysagers ;
- La valorisation des complémentarités entre les différents secteurs et filières.

Ainsi, il s'agit en premier lieu de valoriser la qualité des paysages et des cadres de vie, en incitant au développement du tourisme vert et de charme.

En complément, le territoire peut jouer plusieurs cartes afin de spécifier son offre :

- Tourisme industriel,
- Tourisme militaire,
- Loisirs et nature,
- Gastronomie et œnologie.

Ces spécificités s'inscrivent dans une stratégie de développement d'un tourisme vert, un tourisme de découvertes, pouvant être relayé par des formes d'hébergement ruraux et de charme.

En surcroît, il convient d'interroger les capacités et la volonté du territoire à développer un tourisme qui contribuerait davantage au développement économique, plus créateur de richesse et d'emplois. Derrière se pose alors le lecteur du développement d'infrastructures touristiques de plus grande ampleur (sites et hébergements).

## LA CAPACITÉ EN HÉBERGEMENTS

Le SCOT de l'agglomération Thionvilloise dispose d'une capacité d'accueil de 6 000 lits touristiques environ, soit 2 % de l'offre régionale et 8 % de l'offre départementale.

Cette offre se répartit de la manière suivante :

- 48% en résidences secondaires ;
- 28 % en camping ;
- 21 % en hôtel ;
- 4 % en gîtes en meublés touristiques.

Elle se situe pour un tiers dans la CA Portes de France-Thionville et pour un autre tiers dans la CC de l'Arc Mosellan.

Le SCOT de l'agglomération Thionvilloise présente une faible capacité en hébergements touristiques. Cela se traduit par une valorisation marchande encore fragile de ces atouts touristiques.

**Offre en hébergements touristiques (résidences secondaires, campings, hôtels)** (sources : Insee- 2010)

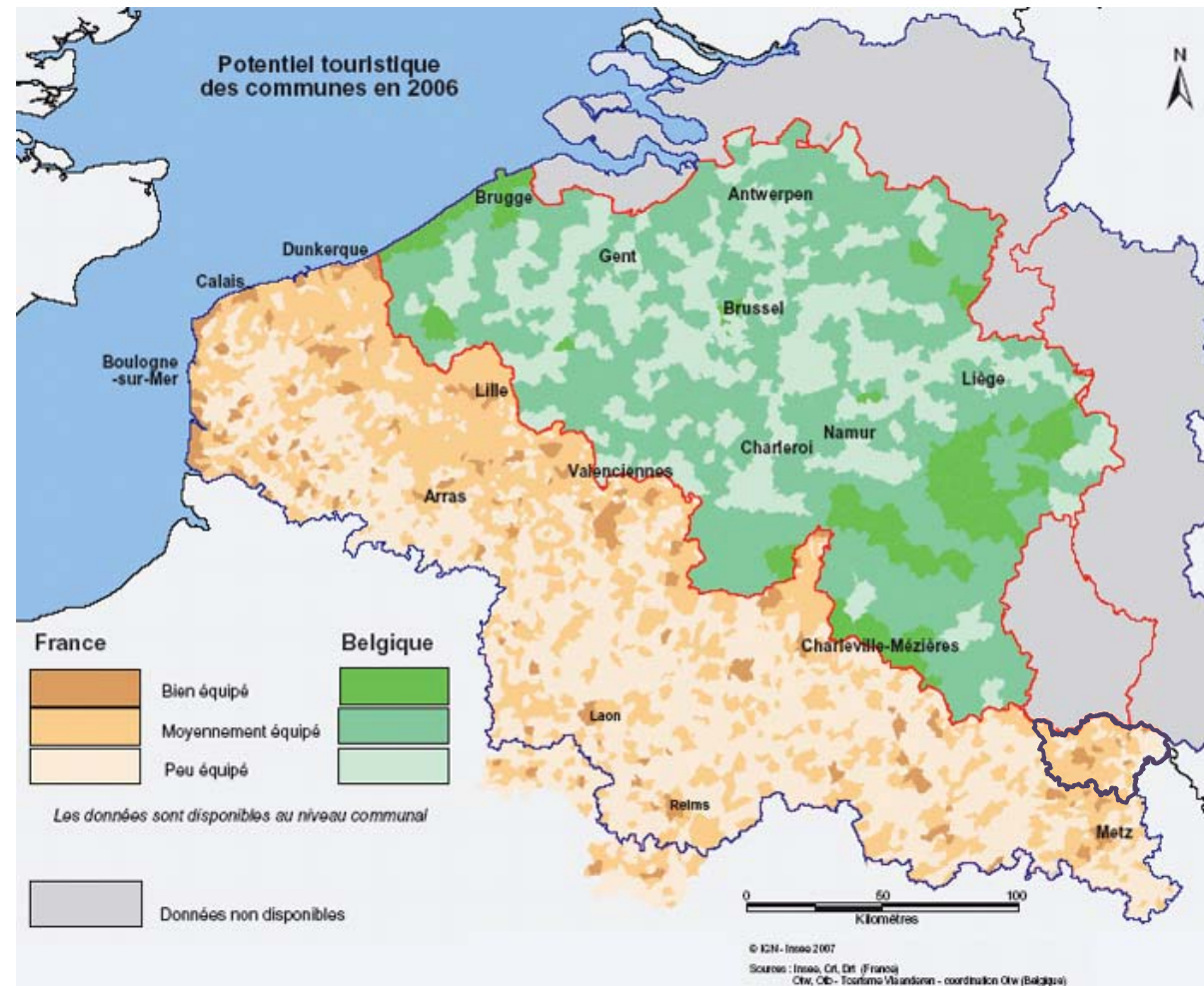
Hébergement	SCOT	Part de la Lorraine	Part de la Moselle	CA du Val de Fensch	CC de L'Arc Mosellan	CC des Trois Frontières	CA Portes de France-Thionville	CC de Cattenom et environs	CC du Pays Haut - Val d'Alzette	Moselle	Lorraine
<b>Nombre de résidences secondaires</b>	<b>577</b>	1,5%	6,6%	80	81	132	152	82	50	8 699	37 465
<i>Capacité en lits touristiques (x5)</i>	<i>2 883</i>	1,5%	6,6%	399	407	659	762	408	248	43 494	187 323
<b>Nombre de Campings</b>	<b>5</b>	3,2%	10,6%	0	2	2	1	0	0	47	157
<b>Nombre d'Emplacements</b>	<b>553</b>	3,3%	8,1%	0	379	134	40	0	0	6 822	16 710
<i>Capacité en lits touristiques 2010 (x3)</i>	<i>1 659</i>	3,3%	8,1%	0	1 137	402	120	0	0	20 466	50 130
<b>Nombre d'hôtels</b>	<b>18</b>	4,3%	14,5%	1	2	1	12	1	1	124	422
<b>Nombre de chambres</b>	<b>618</b>	4,6%	12,4%	30	55	13	498	14	8	4 983	13 385
<i>Capacité en lits touristiques 2010 (x2)</i>	<i>1 236</i>	4,6%	12,4%	60	110	26	996	28	16	9 966	26 770
<b>Capacité d'hébergement (hors gîtes)</b>	<b>5 778</b>	2,2%	7,8%	459	1 654	1 087	1 878	436	264	73 926	264 223

Hébergement	CC de L'Arc Mosellan	CC des Trois Frontières	CA Portes de France-Thionville	CC de Cattenom et environs	SCOT
<b>Gîtes</b>	<b>7</b>	<b>9</b>		<b>3</b>	<b>19</b>
<i>Nombre de chambres</i>	18	20		7	45
<b>Chambres d'hôtes</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>8</b>
<i>Nombre de chambres</i>	7	6	5	9	27
<b>Meublés touristiques</b>		<b>17</b>		<b>1</b>	<b>18</b>
<i>Nombre de chambres</i>		47		4	51
<b>Capacité d'hébergement</b>	<b>42</b>	<b>142</b>	<b>10</b>	<b>30</b>	<b>224</b>

**Offre en hébergements touristiques (gîtes, chambres d'hôtes, meublés touristiques)** (sources : Syndicat Mixte de Valorisation touristiques des Trois frontières - 2010)

Plusieurs cibles sont mises en avant par les acteurs locaux afin de travailler au renforcement de l'hébergement touristique. L'attractivité du territoire se compose avant tout d'une clientèle de proximité, pour des courts séjours de une ou deux nuitées. Ainsi, on distingue, les besoins

- de gîte meublés et chambre d'hôtes, en faveur du développement d'un tourisme de charme, un tourisme vert et de découverte.
- Le passage de nombreux cyclistes (piste le long de la Moselle) encourage à une réponse ciblée en offre en hébergement à Thionville, où la fermeture de l'auberge de jeunesse crée un manque pour les touristes itinérants.
- Enfin, le tourisme de charme pour lequel le territoire semble favorablement positionné (gastronomie, jardins, châteaux) incite à la création d'une offre de qualité supérieure. Un projet existe à Montenach d'un hôtel SPA haut de gamme.



### *Schéma départemental du tourisme 2008-2012*

Le conseil général poursuit des actions en faveur du tourisme en direction :

- La construction et l'animation de filières qualité dans les domaines de la restauration, de l'accueil et de l'hébergement ;
- La mise en valeur de grands sites patrimoniaux et de jardins ;
- L'amélioration du cadre de vie.

Le département entend capitaliser les avancées récentes mise en service de la LGV est, l'ouverture du Centre Pompidou, l'implantation de Centres Parcs, et bénéficier des évolutions des pratiques et des consommations touristiques (développement durable).

Il a défini trois axes de développement pertinents :

- Le soutien à la promotion et la commercialisation de l'offre touristiques de la Moselle ;
- Le soutien au développement et à la qualification de l'offre ;
- Le renforcement des partenariats

### *Schéma régional touristique 2007- 2012*

- **La stratégie régionale du tourisme et des loisirs se fixe 4 objectifs stratégiques :**

- Développer l'attractivité de la Lorraine en se concentrant sur quelques pôles forts ;
- Améliorer la compétitivité de l'économie touristique régionale ;
- Ouvrir l'offre touristique lorraine à l'ensemble des publics ;
- Faire évoluer l'organisation touristique pour une plus grande efficacité.

- **Les axes de travail et chantiers à mettre en œuvre :**

- faire émerger deux destinations de courts séjours urbains sur Metz et Nancy ;
- développer une offre de loisirs quatre saisons sur le Massif des Vosges ;
- accompagner le développement des communes thermales ;
- mettre en place un plan de communication touristique pour nourrir la marque Lorraine ;
- inciter au renforcement de l'offre de tourisme de mémoire militaire et industrie ;
- améliorer la qualité dans les hébergements et sites ;
- inciter au développement des nouvelles offres d'hébergements de qualité et hébergements groupés ;
- renforcer les outils technologiques d'information touristique et d'aide à la mise en marché ;
- développer des produits touristiques d'itinéraires de découverte et de randonnée pédestre ;
- accompagner le développement de produits typés autour de la gastronomie et des jardins ;
- accompagner le développement de la prise en compte des clientèles présentant des besoins spécifiques d'accessibilité ;
- le tourisme associatif à vocation sociale ;
- base de loisirs de niveau régional ;
- interventions publiques.



## LE TOURISME : LES ATOUTS DU TERRITOIRE

Le territoire dispose de différents atouts pour travailler sur le tourisme :

- **Une structuration des acteurs** qui se renforcent et se compose des entités suivantes :
  - Au niveau régional : le Comité Régional du Tourisme, le Conseil Régional et la Fédération régionale des Office du tourisme et syndicat d'initiatives ;
  - Au niveau départemental : le Conseil Général et le Comité Départemental du Tourisme ;
  - Au niveau du SCOT de l'agglomération Thionilloise, on compte 4 Office du Tourisme (OT) et un syndicat d'initiatives (SI) : OT de Thionville, du Val de Fensch, communautaire de Rodemack communautaire du Pays de Sierck, SI d'Audun-le-Tiche. Le Syndicat Mixte à Vocation Touristique (S.M.V.T.) des Trois Frontières fédère les différentes actions en faveur du tourisme à l'échelle du SCOT.
- **Des projets de renforcement de l'offre touristique, avec entre autres :**
  - **Des projets transfrontaliers** : études de valorisation de la rivière Moselle ; développement du cyclo-touristique transfrontalier...
  - **Aménagement d'un port de plaisance sur la Moselle à Basse**

**Ham.** Visant le développement du tourisme fluvial des sports et des loisirs nautiques, le projet comporte la création d'un port ouvert de 90 anneaux dont la mise en service est prévue en 2013. Ce projet s'intègre dans une perspective de création d'une véritable zone touristique dédiée aux loisirs.

- **La valorisation et la restauration de la Citadelle de Rodemack** : projet global comprenant la réalisation d'un parcours découverte, avec la mise en valeur du monument, la création d'un jardin, d'un restaurant, d'une aire de spectacle, d'un espace séminaire.
  - **Le renforcement du positionnement touristique Sierck** autour du château et de la Moselle.
  - **La création d'une Maison de la nature à Montenach** ;
  - ...
- **La présence d'une agglomération offrant les aménités urbaines et desservie par le TGV.**

Les fragilités portent sur le niveau d'offre en hébergements touristiques et l'absence d'un grand attracteur. Cela appelle à plusieurs réponses qui pourront être au cœur de la stratégie touristique du territoire :

- L'identification de la destination touristique que représente le territoire, en ciblant les clientèles et le type de tourisme souhaité.
- La création d'hébergements touristiques répondant à ces cibles ;

- L'amélioration des articulations entre les différents secteurs et filières touristiques présentes.

D'ores et déjà, il est possible de tracer les grandes lignes possibles de cette stratégie. Les atouts en faveur d'un tourisme vert et de charme nécessitent de travailler à un hébergement de type chambres d'hôtes, mais aussi à une offre hôtelière de haut de gamme. La mise en réseaux en cours de l'offre à l'échelle du SMVT des Trois Frontières pourra poursuivre la valorisation des filières complémentaires : tourisme industriel, tourisme militaire, tourisme de charme. Cela passera par la création de produits touristiques et l'inscription dans des parcours, pouvant intégrer en outre un partenariat à l'échelle des autres secteurs d'attractivité touristique de Moselle.

Le tourisme apparaît dans le SCOT de l'agglomération Thionilloise comme un soutien à l'économie présentielle, dans le cadre du renforcement de l'attractivité du territoire et d'une politique de développement de la culture et des loisirs. Le levier du cadre de vie apparaît essentiel dans la perspective d'un renforcement de la place du tourisme.

**Les enjeux du développement du tourisme réside dans un travail sur l'image du territoire afin qu'il soit davantage identifié comme destination touristique, valoriser la qualité des paysages et des cadres de vie, en incitant au développement du tourisme vert et de charme.**

## Le diagnostic du tourisme (issu des entretiens réalisés et de l'audit d'expert)

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"><li>• Des <b>voies d'accès nombreuses et diversifiées</b> permettant de lier le territoire à d'importants bassins émetteurs (Allemagne, Luxembourg, Lorraine, Champagne Ardennes) : 2 aéroports à proximité, TGV, routes, fluvial, cyclable</li><li>• Une <b>offre d'hébergement qui présente des bons taux d'occupation</b> (surtout grâce au tourisme d'affaires)</li><li>• Des <b>points d'ancrage touristique à rayonnement régional</b>, au-delà des frontières françaises</li><li>• Des <b>axes de valorisation touristiques innovants et différenciants en capacité de faire parler du territoire</b> (Hauts Fourneaux U4, programmation culturelle de Malbrouck)</li><li>• Un <b>axe touristique et paysager structurant le long de la Moselle</b></li><li>• Une <b>offre de restauration et de produits de terroir de qualité</b></li><li>• <b>3 EPCI ont pris la compétence tourisme</b></li><li>• Le <b>Conseil Général : un partenaire mobilisé</b> dans l'accompagnement des projets touristiques</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Un <b>déficit d'image touristique</b> (le territoire étant principalement associé à un bassin industriel)</li><li>• Une <b>faible « culture touristique »</b>, tant des élus que de la population</li><li>• Une <b>offre touristique insuffisamment mise en réseau</b> pour retenir les visiteurs présents sur les sites phares</li><li>• Une <b>capacité d'hébergement insuffisante</b> en particulier pour faire face aux besoins du tourisme d'affaires et au potentiel de développement du tourisme d'agrément</li><li>• Des <b>initiatives touristiques insuffisamment coordonnées</b> entre les acteurs et des territoires ; des moyens d'actions dispersés entre les offices de tourisme et le Pays</li><li>• Une <b>offre touristique absente sur les portails</b> institutionnels des EPCI.</li></ul>

### Audit d'expert...

- Malgré des atouts indéniables en matière de patrimoine et de sites culturels, le territoire ne peut aujourd'hui pas se suffire à lui-même au plan touristique.
- Car si quelques sites du territoire attirent un nombre important de touristes et d'excursionnistes (Malbrouck, Rodemack, Hackenberg, U4), ceux-ci peinent à retenir les visiteurs dans le cadre d'un séjour, ou même à les faire rayonner vers les autres sites du SCOTAT.

## Typologie des clientèles prioritaires

***Cette faible « consommation touristique » du territoire amène à réfléchir aux typologies de clientèles qui présenteraient un potentiel de développement le plus important à court terme :***

- **La clientèle des « sites phares hors-territoire »** (Metz-Pompidou, Pôle Ludique d'Amnéville, Center-Parcs à Hattigny), **qu'il faudrait réussir à faire venir sur le territoire du SCOTAT,**
- **La clientèle captive des sites du territoire** (Rodemack, Malbrouck, Chemin de Moselle, Hackenberg, Mine de Fers, U4, etc... et demain TERRA Lorraine), **qu'il faudrait faire rayonner davantage sur le territoire et consommer d'autres sites / activités / prestations,**
- **La clientèle itinérante,** de passage sur le territoire (en voiture, camping-cars, vélo), **qu'il faudrait inciter à s'arrêter et rester davantage sur le territoire,**
- Sans oublier **les habitants et résidents secondaires,** dont il faudrait pouvoir **développer la consommation** de leur territoire et **en faire des prescripteurs de la destination.**



## Stratégie potentielle et différenciée par type de clientèles

**Le présent tableau qualifie les axes stratégiques possibles pour capter les typologies de clientèles identifiées précédemment.**

Segments	Objectifs spécifiques	Stratégie à déployer/ Offre à développer
<b>La clientèle des « sites phares hors-territoire »</b> (Metz-Pompidou, Center-Parcs, Amnéville)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Convaincre cette cible de venir dans le Thionvillois en proposant une offre de découverte et des lieux de visite complémentaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ <b>Proposer une offre complémentaire à la visite du site phare</b> (tourisme vert, industriel, évènementiel, un hébergement / restaurant qualitatif qui constitue un élément d'attractivité à lui seul)</li> <li>▶ <b>Actions de partenariat à monter avec les sites hors-territoire</b> (monter une offre de packages thématiques innovants)</li> </ul>
<b>La clientèle captive des sites phares du territoire</b> (Rodemack, Malbrouck, Chemin de Moselle, Hackenberg, Mine de Fers, U4, ... et demain : TERRA Lorraine)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les inciter à rester plus longtemps, à consommer d'autres sites et prestations du territoire en structurant une offre plus complète autour des sites « portes d'entrée »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ <b>Créer une chaîne de valeur touristique autour des sites phares</b> du territoire : accueil, signalétique, produits combinés, mise en réseau des sites autour d'une thématique à définir (Fer, Guerre, Vert...)</li> <li>▶ <b>Moderniser et adoucir l'image des sites et des thématiques dominantes</b> par une programmation culturelle contemporaine</li> <li>▶ <b>Anticiper les besoins des clientèles touristiques drainées par le projet TERRA Lorraine</b> (tourisme d'affaires, tourisme d'accompagnants...)</li> </ul>
<b>La clientèle de transit sur le territoire</b> (vélo, camping cars, voiture)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Susciter la curiosité et les faire rester</li> <li>- Satisfaire les besoins « fonctionnels » (aires de services aménagées...) et « émotionnels » (cadre paysager, gastronomie...)</li> <li>- Positionner le territoire vis-à-vis des clientèles étrangères limitrophes comme « La France à proximité »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ <b>Cibles à conquérir à travers :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>une offre très qualitative</b> (hébergements de charme produits du terroir/restauration, jardins...)</li> <li>- <b>une signalétique performante</b>, pensée de manière coordonnée entre tous les territoires situés le long des axes de transit</li> <li>- <b>un outil internet / mobile performant</b></li> </ul> </li> </ul>
<b>Habitants et propriétaires de résidences secondaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer la consommation sur leur territoire</li> <li>- En faire des prescripteurs de la destination</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ <b>Besoin de transformer le regard des habitants</b> sur un territoire confronté à de grandes difficultés économiques, pour positiver les perceptions (effet miroir) : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Animations,</li> <li>- Actions d'ambassadeurs du territoire</li> </ul> </li> </ul>

## Les enjeux

### Un enjeu de structuration de l'offre touristique autour des sites portes d'entrée

**Les équipements touristiques existants et en devenir doivent être conçus et développés de telle sorte qu'ils retiennent les visiteurs et qu'ils fassent rayonner le territoire** (retombées socioéconomiques, image, notoriété, dynamisation locale) :

- Créer autour de ces sites une **chaîne de valeur touristique** performante pour guider les touristes dans leur découverte du territoire (accueil in situ, signalétique, mobilité, guidage, m-tourisme, offre d'hébergement et de restauration « connectée » au site, etc),
- Inscrire ces sites dans une **offre touristique thématique et packagée** (rayon de 2 h) qui dépasse les frontières administratives du territoire, par exemple :
  - Hackenberg-Maginot,
  - Uckange U4-Musée des mines de fer-Rumelange au Luxembourg,
  - Musée des Cheminots à Rettel-Parc Industriel et Ferroviaire du Fond-de-Gras.

Cette structuration de l'offre suppose de **lier le tourisme aux autres composantes** du développement local de telle sorte qu'il joue un rôle de levier sur le plan économique, social et en termes d'aménagement territorial:

- Tourisme et vitalisation des bourgs ruraux : commerces, animation,
- Tourisme et embellissement du cadre de vie, en tant que facteur d'attractivité pour des nouveaux habitants et pour des entreprises susceptibles d'investir sur le territoire,
- Tourisme et migrations humaines, pour accompagner les échanges et les complémentarités nécessaires en entre bassins de vie/de travail/de loisirs.

### Un enjeu de mise en réseau des acteurs et des projets

Dans sa vision du développement touristique, le Thionvillois doit **s'ouvrir à des territoires voisins** (français et étrangers), à la fois pour compléter son offre touristique et bénéficier d'un effet de réseau.

Cette mise en réseau concerne :

- les **axes de déplacement doux** (fluvial, cyclables), de/vers l'Allemagne et le Luxembourg, sur terre/sur l'eau/le long de l'eau,
- les **sites de visite autour de thématiques fortes** : médiéval,

militaire, industriel, tourisme vert/parcs et jardins, oenotourisme,

- les **structures en charge de l'aménagement et de la promotion du territoire** (EPCI et Offices de tourisme) pour une meilleure coordination des projets

### Un enjeu de positionnement autour de la thématique des « frontières »

Le territoire du SCOTAT est marqué par la notion de frontières, tant dans **sa dimension physique** (limites géographiques et politiques de 3 pays européens rivièr Moselle), que dans **sa dimension historique** (ligne Maginot).

Une piste de positionnement crédible et déclinable dans le champ touristique, pourrait s'articuler autour de la **notion de « frontières » dans l'Europe et le monde contemporain** : la proximité de Schengen, lieu de signature du traité européen qui consacre « un espace de liberté, de sécurité et de justice », l'axe Moselle comme lien entre la France au Luxembourg, le projet Terra Lorraine rapprochant les entreprises et savoir-faire français et chinois... tout un **ensemble de témoignages modernes sur la question des frontières** : géo-physique, humaine, commerciale etc.

Annexe : Préfiguration du diagnostic touristique à l'échelle du SCOTAT (2010).

### Différentiel de croissance de l'emploi salarié par secteur (1993 – 2009 selon la NAF A38)

(Source : UNIStat, Pôle Emploi)

	Variation réelle de l'emploi	Variation théorique de l'emploi	Effet local
Industries extractives	-148	-311	-163
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	-1	-132	-131
Fabrication de textiles, industries de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure	-13	-2	11
Travail du bois, industries du papier et imprimerie	-64	-138	-74
Cokéfaction et raffinage	-114	-354	-240
Industrie chimique	-54	-62	-8
Industrie pharmaceutique	0	0	0
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques	-67	-239	-172
Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements	-1669	-5331	-3662
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	-118	-295	-177
Fabrication d'équipements électriques	-170	-622	-452
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	-104	96	<u>200</u>
Fabrication de matériels de transport	-66	390	<u>456</u>
Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements	-218	182	<u>400</u>
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	0	68	68
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	293	285	-8
Construction	826	-486	-1312
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	1303	819	-484
Transports et entreposage	894	-146	-1040
Hébergement et restauration	664	637	-27
Edition, audiovisuel et diffusion	12	24	12
Télécommunications	0	22	22
Activités informatiques et services d'information	311	-10	-321
Activités financières et d'assurance	84	220	<u>136</u>
Activités immobilières	42	-131	-173
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques	630	587	-43
Recherche-développement scientifique	1	0	-1
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	27	366	<u>339</u>
Activités de services administratifs et de soutien	1707	747	-960
Administration publique	-25	-278	-253
Enseignement	157	128	-29
Activités pour la santé humaine	349	474	125
Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	1217	1192	-25
Arts, spectacles et activités récréatives	171	321	<u>150</u>
Autres activités de services	193	406	<u>213</u>
<b>Total</b>	<b>6046</b>	<b>-1573</b>	<b>-7619</b>

## L'analyse structurelle - résiduelle

L'analyse structurelle - résiduelle vise à isoler ce qui dans l'évolution de l'emploi est dû à la structure productive de ce qui est dû à des facteurs locaux. Elle consiste à multiplier pour chaque secteur économique (réparti en 38 postes selon la NAF38) les effectifs du SCOT en 1993 par le taux de croissance nationale de ce secteur sur la période considéré (ici 1993-2009). On obtient ainsi une « variation théorique de l'emploi », c'est-à-dire l'évolution de l'emploi du SCOT s'il avait connu pour chaque secteur les taux de croissance nationaux. La différence avec la variation réelle (observé) correspond donc à ce qui n'est pas explicable par les tendances d'évolution nationales de chaque secteur, donc ce qui est dû à des éléments propres, spécifiques au territoire.

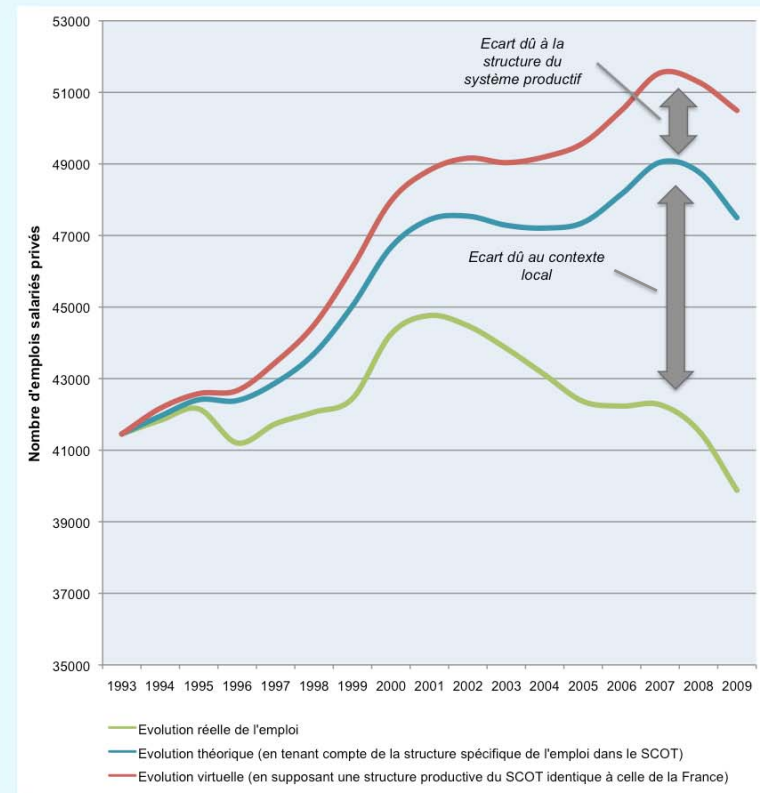
Il ressort de cette analyse que si **l'emploi du SCOT a souffert et continue à souffrir, de sa structure productive** - de sa spécialisation dans des secteurs globalement peu porteurs (l'industrie en général) - **il a également été désavantagé, au-delà de ce désavantage structurel, par des facteurs propres au territoire** parmi lesquels on peut citer comme prépondérant :

- **Les difficultés spécifiques de la sidérurgie continentale**, qui pèse lourdement au regard de l'importance direct de ce secteur dans l'emploi du SCOT, et des emplois indirects et induits qu'il génère.
- **La relative faiblesse, au regard des tendances nationales, de la dynamique démographique** – malgré la reprise – qui présentent des effets importants sur plusieurs secteurs économique, notamment la construction ou encore le commerce de détails, deux secteurs d'activité qui ne progressent que plus faiblement que le rythme national.
- Porté en partie par des avantages fiscaux, **la concurrence étrangère**, notamment luxembourgeoise, pour la création d'entreprises dans les secteurs tertiaires qualifiés porteurs, mais aussi pour le commerce.

A l'inverse, **la présence de synergie dans l'industrie** participe aux performances spécifiques de certains secteurs industriels.

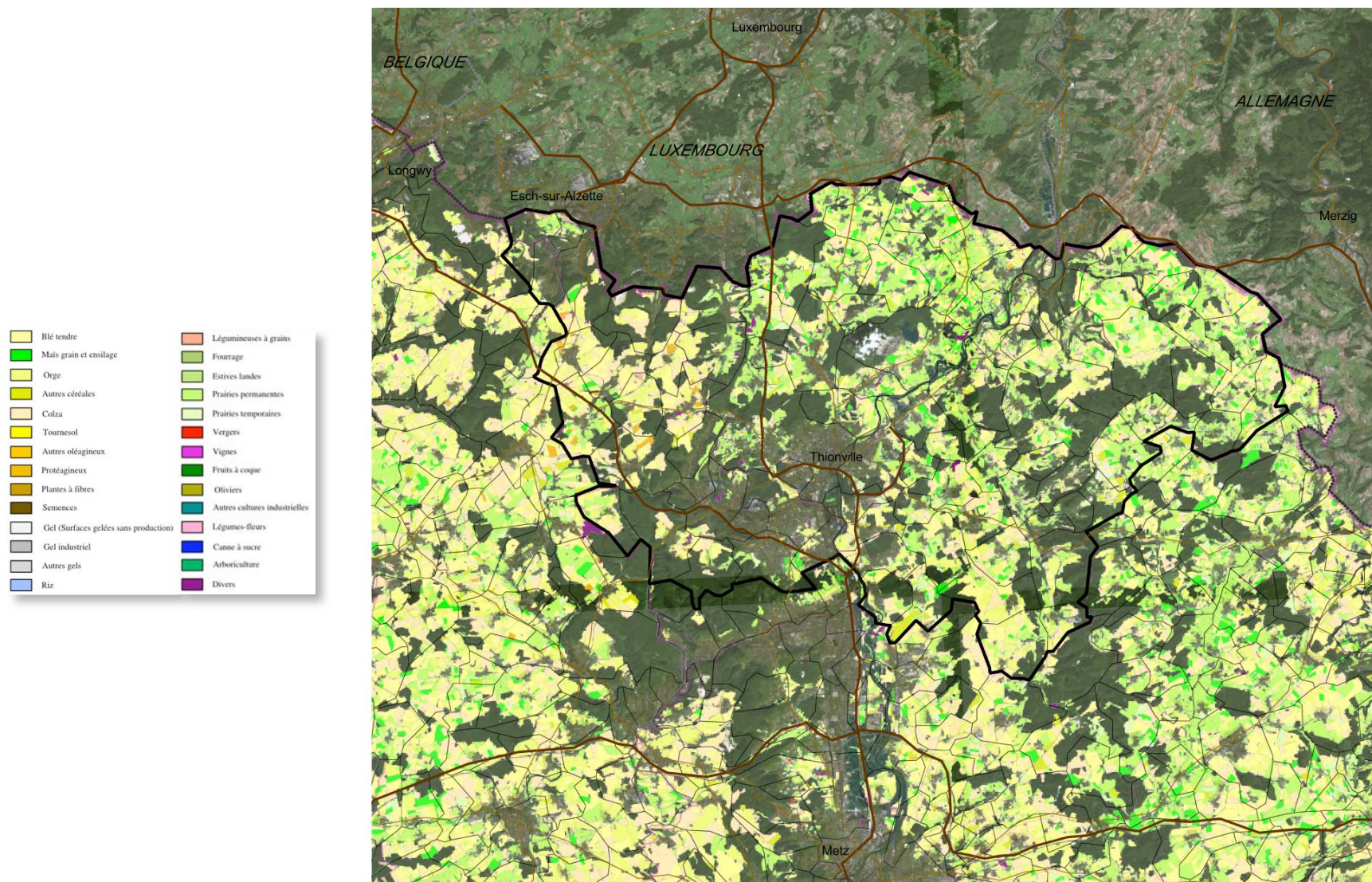
### Evolution réelle et théorique de l'emploi salarié privé du SCOT (1993-2009)

(Source : UNIStat, Pôle Emploi)





**Usages agricoles des sols en 2009**  
(Source : RGP2009/Géoportail)



## L'AGRICULTURE

*La chambre d'agriculture a réalisée une étude agricole – SCOT arrondissement Thionville, en aout 2011, qui se trouve annexée à ce livret.*

Si l'agriculture dispose d'un poids importants en termes paysagers, environnementaux et d'occupation des sols (cf. Cahier II et III), **son poids économique est en revanche plus modeste** : le secteur agricole<sup>7</sup> dans son ensemble compte seulement 600 emplois en 2007 sur le territoire, soit moins de 1% de l'emploi total du SCOT.

De fait, le territoire est globalement moins agricole que d'autres espaces de la Moselle, en raison du sillon lorrain de développement urbain et industriel, mais aussi d'une part de surface agricole utile (SAU) moindre dans les espaces ruraux, notamment du fait de la présence des forêts.

Sur le plan cultural, **la côte de Moselle scinde le territoire en deux**, avec, à l'ouest, une prédominance des grandes cultures qui se traduit par une taille moyenne des exploitation élevés (supérieur à 120 ha en 2000, date du dernier recensement agricole<sup>8</sup>), tandis que les prairies - en

alternance avec des cultures - sont plus présent à l'ouest du territoire (cf. carte page ci-contre).

Globalement, presque 28% des exploitations du secteur agricole (cf. tableau page suivante) ont pour principale activité la **culture de céréales ou d'oléagineux**, 29% **la production animale** (assez diverse même si l'élevage de bovins prédominent nettement), et 32% associe **la culture et l'élevage**.

Localement, **des productions spécifiques émergent**, notamment la viticulture à Contz-les-Bains, Haute-Kontz et Sierck-les-Bains (AOC Moselle), ainsi que la production de fruits à l'est du territoire.

L'agriculture du territoire doit aujourd'hui faire face à un certain nombre d'enjeux :

- **Les pressions de l'urbanisation**, qu'elles se traduisent par des conflits d'usages entre les fonctions productives traditionnelles et les fonctions résidentielles et récréatives de l'espace, des difficultés d'accès aux terres, un morcellement des espaces agricoles ou une consommation importante d'espaces préalablement dévolus à l'agriculture.

Cet enjeu prend un caractère tout particulièrement fort aujourd'hui, au regard de l'importance des développements résidentiels récents d'une part, de la **présence d'une**

**agriculture périurbaine** autour du pôle Thionvillois notamment, d'autre part. La préservation de l'agriculture périurbaine constitue un enjeu important pour la fonction économique qu'elle remplit (développement d'autres activités agricoles, valorisation des produits et circuits courts –vente sur éventaires, création d'emplois, rencontre habitants-exploitants)

Ainsi, si la SAU n'avait que très faiblement diminué entre 1988 et 2000 (de seulement 80 ha), des données plus récentes sur la consommation d'espace suggèrent, en conséquence des développements résidentiels, des ponctions sur les terres agricoles beaucoup plus importantes, qui se spatialisent dans des zones de pressions fortes sur l'agriculture (cf. Cahier III) ;

- Joints à l'évolution de la demande des consommateurs (recherche de produits agricoles de proximité, « d'authenticité »), les développements démographiques et la proximité de bassins de consommation importants à proximité créent cependant aussi **des opportunités de diversification** pour la filière agricole, et ce alors que les incertitudes liés à la réforme de la PAC leur donnent plus d'intérêt.

<sup>7</sup> Outre les cultures, l'élevage, la chasse, la pêche et la sylviculture, ce secteur comprend, selon l'INSEE, les services annexes à l'agriculture et à l'aménagement des paysages.

<sup>8</sup> Les premiers résultats du nouveau recensement agricole, effectué de septembre 2010 à avril 2011, ne seront disponibles qu'au second semestre 2011.



- Dans ce contexte, outre un éventuel développement de filières spécifiques peu représentées sur le territoire (maraîchage, activités équine, etc.), cette diversification pourra également se faire vers des **activités de services et de transformation**, aujourd'hui assez peu présentes sur le territoire (circuits courts et ventes directs, accueil à la ferme, transformation de produits) et étant par ailleurs à même de se nourrir et d'accompagner un essor du tourisme.

### Vers une labellisation accrue des productions agricoles locales

Enfin, la rencontre d'une demande croissante des consommateurs en produits de qualité, issus de l'agriculture locale, et de la nécessité des agriculteurs et artisans des différentes filières de bouche à se structurer et à être reconnus concourt à la valorisation des productions typiques, issues du terroir mosellan.

Actuellement, le territoire est totalement couvert par les **deux aires de productions sous IGP** (Indication Géographique Protégée) :

- la bergamote de Nancy
- les mirabelles de Lorraine,

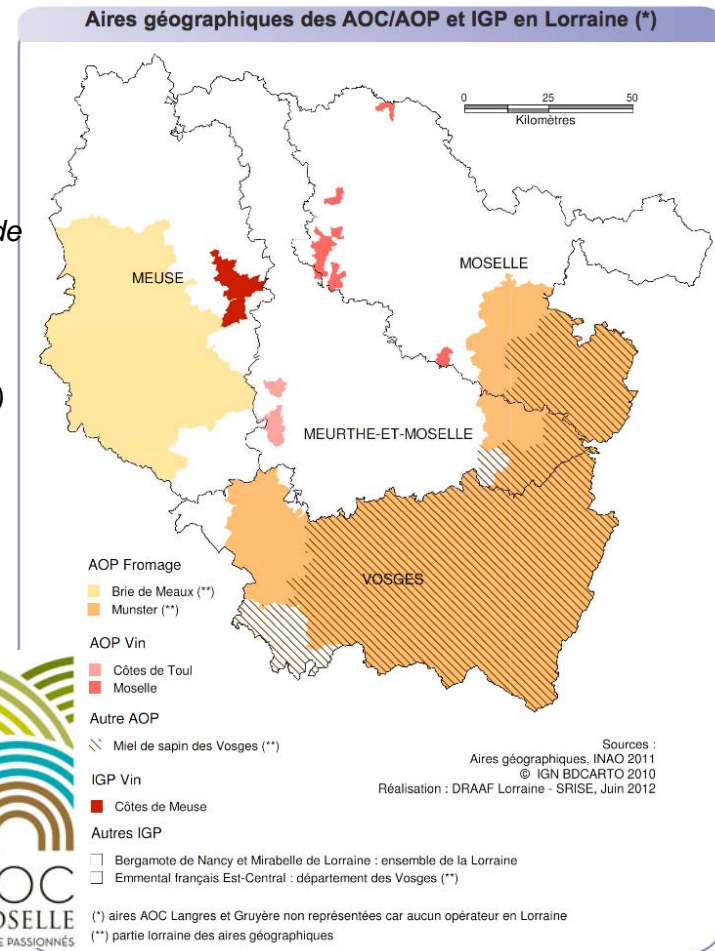
mais est également le support de l'**aire géographique de l'AOR** (Appellation d'Origine Réglementée) **Mirabelle de Lorraine** (eau de vie).

Pour cette même production, l'**AOC est également revendiquée** localement (Appellation d'Origine Contrôlée).

Enfin, les productions viticoles, très spécifiques au terroir et au paysage du Pays Sierckois, bénéficient d'une labellisation **AOC/AOP Moselle** (Appellation d'Origine Protégée). Les viticulteurs du secteur sont en outre engagés dans une démarche de hiérarchisation qualitative de leurs vins avec les voisins allemands et luxembourgeois dans le cadre de la marque « Schengen Prestige », qui affirme le capital viticole dans ce secteur.

*Ci-contre : aire de l'AOP Vin de Moselle (source : INAO)*

*Ci-dessous : carte des vignobles Schengen Prestige (source : site internet <http://www.schengenprestige.eu>)*



### Répartition des établissements du secteur agricole en 2009

(Source : SIRENE2009, INSEE)

Activité principale de l'exploitation	CA du Val de Fensch		CA Portes de France-Thionville		CC de Cattenom et environs		CC de L'Arc Mosellan		CC des Trois Frontières		CC du Pays Haut - Val d'Alzette		SCOT	
	Nombre d'exploitations	% de l'ensemble des exploitations	Nombre d'exploitations	% de l'ensemble des exploitations	Nombre d'exploitations	% de l'ensemble des exploitations	Nombre d'exploitations	% de l'ensemble des exploitations	Nombre d'exploitations	% de l'ensemble des exploitations	Nombre d'exploitations	% de l'ensemble des exploitations	Nombre d'exploitations	% de l'ensemble des exploitations
Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	8	32%	33	38%	31	19%	43	28%	40	24%	21	62%	176	28%
Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	/	/	3	3%	/	/	/	/	/	/	/	/	3	0%
Autres cultures non permanentes	/	/	2	2%	/	/	1	1%	/	/	/	/	3	0%
<b>Ensemble des cultures non permanentes</b>	<b>8</b>	<b>32%</b>	<b>38</b>	<b>44%</b>	<b>31</b>	<b>19%</b>	<b>44</b>	<b>28%</b>	<b>40</b>	<b>24%</b>	<b>21</b>	<b>62%</b>	<b>182</b>	<b>29%</b>
Culture de la vigne	/	/	/	/	/	/	1	1%	3	2%	1	3%	5	1%
Culture de fruits à pépins et à noyau	1	4%	/	/	3	2%	2	1%	2	1%	/	/	8	1%
<b>Ensemble des cultures permanentes</b>	<b>1</b>	<b>4%</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>	<b>3</b>	<b>2%</b>	<b>3</b>	<b>2%</b>	<b>5</b>	<b>3%</b>	<b>1</b>	<b>3%</b>	<b>13</b>	<b>2%</b>
<b>Reproduction de plantes</b>	<b>1</b>	<b>4%</b>	<b>1</b>	<b>1%</b>	<b>/</b>	<b>/</b>	<b>/</b>	<b>/</b>	<b>/</b>	<b>/</b>	<b>/</b>	<b>/</b>	<b>2</b>	<b>0%</b>
Élevage de vaches laitières	/	/	6	7%	12	7%	12	8%	20	12%	/	/	50	8%
Élevage d'autres bovins et de buffles	/	/	5	6%	21	13%	14	9%	14	8%	/	/	54	9%
Élevage de chevaux et d'autres équidés	2	8%	2	2%	12	7%	6	4%	5	3%	/	/	27	4%
Élevage d'ovins et de caprins	1	4%	2	2%	4	2%	2	1%	2	1%	/	/	11	2%
Élevage de porcins	/	/	1	1%	2	1%	1	1%	3	2%	/	/	7	1%
Élevage de volailles	/	/	1	1%	2	1%		0%	2	1%	/	/	5	1%
Élevage d'autres animaux	3	12%	6	7%	5	3%	8	5%	2	1%	3	9%	27	4%
<b>Ensemble des productions animales</b>	<b>6</b>	<b>24%</b>	<b>23</b>	<b>27%</b>	<b>58</b>	<b>35%</b>	<b>43</b>	<b>28%</b>	<b>48</b>	<b>29%</b>	<b>3</b>	<b>9%</b>	<b>181</b>	<b>29%</b>
<b>Culture et élevage associés</b>	<b>2</b>	<b>8%</b>	<b>10</b>	<b>12%</b>	<b>59</b>	<b>36%</b>	<b>57</b>	<b>37%</b>	<b>67</b>	<b>41%</b>	<b>5</b>	<b>15%</b>	<b>200</b>	<b>32%</b>
Activités de soutien aux cultures	/	/	1	1%	3	2%	2	1%	1	1%	/	/	7	1%
Activités de soutien à la production animale	3	12%	/	/	4	2%	3	2%	/	/	/	/	10	2%
<b>Ensemble des activités de soutien à l'agriculture</b>	<b>3</b>	<b>12%</b>	<b>1</b>	<b>1%</b>	<b>7</b>	<b>4%</b>	<b>5</b>	<b>3%</b>	<b>1</b>	<b>1%</b>	<b>0</b>	<b>/</b>	<b>17</b>	<b>3%</b>
Sylviculture et autres activités forestières	1	4%	4	5%	1	1%	3	2%	2	1%	3	9%	14	2%
Exploitation forestière	1	4%	7	8%	3	2%	1	1%	2	1%	/	/	14	2%
Services de soutien à l'exploitation forestière	1	4%	2	2%	1	1%	/	/	/	/	1	3%	5	1%
<b>Ensemble de la sylviculture et des exploitations forestières</b>	<b>3</b>	<b>12%</b>	<b>13</b>	<b>15%</b>	<b>5</b>	<b>3%</b>	<b>4</b>	<b>3%</b>	<b>4</b>	<b>2%</b>	<b>4</b>	<b>12%</b>	<b>33</b>	<b>5%</b>
Pêche en eau douce	/	/	/	/	1	1%	/	/	/	/	/	/	1	0%
Aquaculture en eau douce	1	4%	/	/	1	1%	/	/	/	/	/	/	2	0%
<b>Ensemble de la pêche et de l'aquaculture</b>	<b>1</b>	<b>4%</b>	<b>/</b>	<b>/</b>	<b>2</b>	<b>1%</b>	<b>/</b>	<b>/</b>	<b>/</b>	<b>/</b>	<b>/</b>	<b>/</b>	<b>3</b>	<b>0%</b>
<b>Ensemble des exploitations agricoles</b>	<b>25</b>	<b>100%</b>	<b>86</b>	<b>100%</b>	<b>165</b>	<b>100%</b>	<b>156</b>	<b>100%</b>	<b>165</b>	<b>100%</b>	<b>34</b>	<b>100%</b>	<b>631</b>	<b>100%</b>





### *L'étude agricole de la Chambre d'Agriculture de Moselle (août 2011)*

L'étude agricole du SCOT de l'Agglomération de Thionville, publié en août 2011 par la Chambre d'Agriculture de Moselle, rappelle **les risques qui pèsent sur l'activité agricole** du fait, notamment, de la pression urbaine et de l'artificialisation des terres agricoles (155 hectares par an entre 1999 et 2008 – cf. partie Aménagement pour plus de détails), qui induisent, outre la consommation directe d'espaces agricoles, des incertitudes sur la destination des sols à moyen/long terme, un mitage de l'espace agricole et une concurrence entre les usages fonciers (productif, résidentiel, récréatif, etc.).

Les principaux enjeux mis en avant sont dans ce contexte **le maintien et le développement** d'une agriculture diversifiée, de proximité et de qualité, et d'une agriculture créatrice de richesses et de liens, notamment dans **les zones périurbaines** du territoire.

L'étude rappelle dans ce cadre la possibilité de mettre en œuvre dans le SCOT des **outils** :

- **De protection des espaces agricoles** face aux développements urbains, en prenant notamment en compte la qualité des sols et des productions ;
- **De promotion de formes urbaines** moins consommatrices d'espaces, et d'opérations de **densification et réhabilitation** ;
- **De maintien de la fonctionnalité des exploitations agricoles**, au regard notamment des conditions de circulations et d'accès aux bâtiments des engins agricoles, et de cohabitation entre les bâtiments agricoles et les espaces résidentiels.

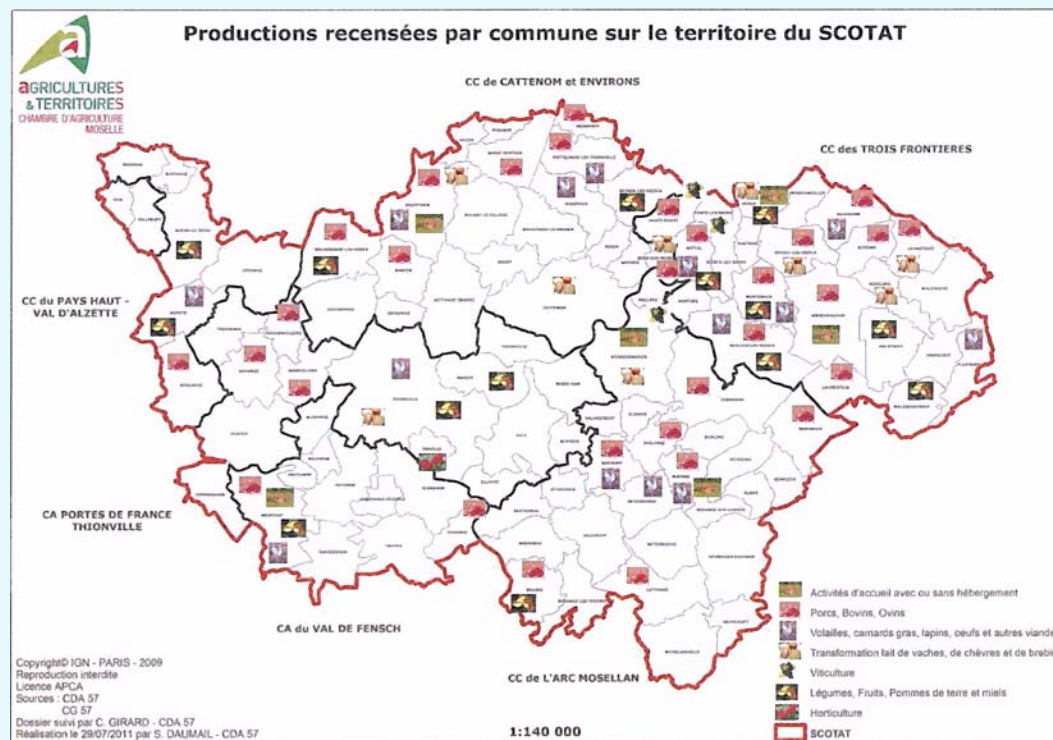
Au-delà des enjeux fonciers, l'étude met également - et dans la même **logique de maintien de la viabilité des exploitations** - particulièrement l'accent sur **les activités de circuits courts et d'accueils à la ferme pratiquées par les exploitants**, qui, en créant de la valeur ajoutée, constitue un moyen de faire face aux pressions urbaines.

Elle rappelle à cet égard que « l'approche socio-économique du territoire en terme de population et revenu présente un contexte plutôt favorable de la demande potentielle », et ce d'autant plus que l'achat de produits fermiers devient un comportement courant des consommateurs, et qu'il s'agit essentiellement d'une pratique de proximité.

*La chambre d'agriculture a réalisé une étude agricole – SCOT arrondissement Thionville, en aout 2011, qui se trouve annexée à ce livret.*

42 exploitations agricoles ont ainsi été identifiées comme pratiquant une activité de circuits courts et/ou d'accueil à la ferme sur le territoire (d'après CDA Moselle et Conseil Général de la Moselle). L'étude note un **important potentiel de développement vers plusieurs types de distribution** (ventes directes à la ferme, point de vente collectifs, foires et salons, vente par Internet, fermes auberges, etc.) qui pourra notamment s'appuyer sur les productions spécialisés (notamment viticulture, mais aussi maraîchage, horticulture, etc. – cf. carte ci-contre).

**Les exploitations diversifiées et les cultures spécialisées du SCOT**  
 (Source : Etude Agricole, Chambre d'Agriculture de Moselle, août 2011)



Enfin, l'étude rappelle **les enjeux environnementaux** en lien avec les activités agricoles, notamment la qualité de l'eau, et le rôle de l'agriculture dans la préservation de la biodiversité et des paysages (gestion du risque d'inondation, préservation des continuités écologiques, etc.).



## Zones d'activités en images

**La Feltière – Ste Agathe**



**Espace Cormontaigne**



**Actiypôle**



**Port d'Illange**



**Centrale de Cattenom**



**Arcelor Mittal**



## LES ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES EXISTANTES

### DES ZA QUI STRUCTURENT L'ACTIVITE ECONOMIQUE DU TERRITOIRE

La carte ci-contre présente la localisation des principales zones d'activités du périmètre de Scot.

Les plus importantes en superficie, nombre d'entreprises et emplois sont concentrées dans les Communautés d'Agglomération des Portes de France Thionville et du Val de Fensch et se caractérisent par une activité avant tout industrielle. Quelques zones ont des vocations spécifiques : tertiaire à Cormontaigne, commerciale à la Feltière.

- Les ZA de Kickelsberg, Actypôle, Cormontaigne sont les zones plus structurantes et attractives dans la communauté d'agglomération « Portes de France - Thionville ».
- Dans le Val de Fensch, ce sont celles de Sainte-Agathe à Florange et Feltière à Fameck, en connexion directe avec l'autoroute A30.

Ailleurs, les zones d'activités, principalement artisanales sont d'une superficie inférieure à 20 ha.

Au total, les ZA représentent une superficie environ 680 hectares.

Le paysage économique et urbain est également fortement marqué par la présence des usines d'Arcelor Mittal, de Tata Steel ou encore de la centrale nucléaire de Cattenom qui constituent d'autres grandes entités industrielles du territoire occupant de vastes emprises foncières.

Les zones d'activités sont au nombre de :

- 6 dans la Communauté d'Agglomération des Portes de France Thionville : Actypôle, ZA du Kickelsberg, Espace Cormontaigne, ZA de l'Émaillerie, ZA de Metzange Butchel, ZA Meilbourg.

La zone de l'ancien PAT (Parc d'Activités Technologique) a vocation à devenir communautaire.

- 4 dans la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch :

ZA Sainte-Agathe, ZA La Feltière, ZA des Vieilles Vignes, ZAC de la Paix.

- 3 dans la Communauté de Communes de Cattenom et Environs, respectivement localisées à Cattenom, Volmerange les Mines et Entringe.

Ont été déclarées à vocation intercommunale toute zone d'activité à venir dont la superficie dépasse 3 ha pour les activités artisanales et 30 ha pour les activités industrielles et /ou inscrite dans le schéma directeur d'aménagement économique de la communauté.

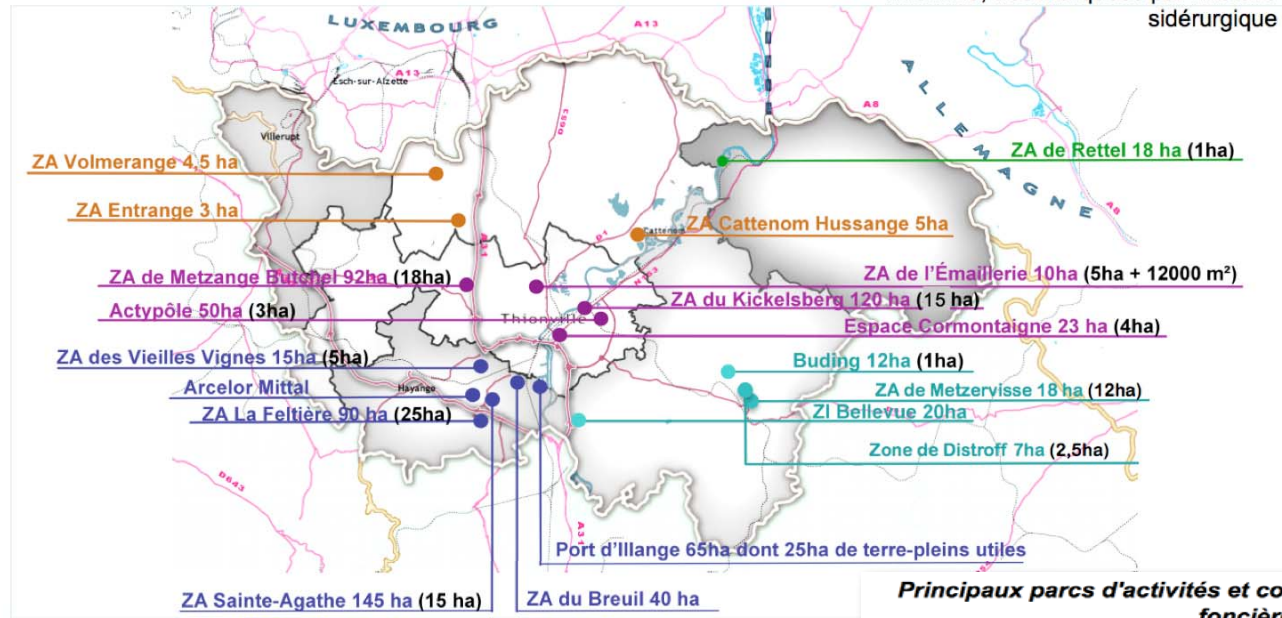
Deux zones d'activités intercommunales sont en projet : à Cattenom et à Kanfen.

Les Communautés de Communes du Haut Val d'Alzette, de l'Arc Mosellan et des Trois Frontières accueillent des zones d'activités locales, de compétence plutôt communale.

Surfaces totale des parcs d'activités : environ 680 hectares  
 Dont environ 120 hectares restant à commercialiser (ha)

Concentration des pôles d'activités dans le Val de Fensch et l'agglomération de Thionville, très marquées par l'histoire sidérurgique

**Localisation, superficie et disponibilités foncières restantes des zones d'activités existantes**



Actualisation 2013

**Principaux parcs d'activités et commerciaux existants et leur disponibilité foncière (hors friches)**

EPCI	Principaux parcs d'activités et commerciaux	Surface totale du parc d'activité en ha	Surface aménagée disponible en ha
Portes de France	Actypole	50	0
	Cormontaigne	23	0
	Emailerie	10	5
	Kickelsberg	120	15
	ZA Metzange Buchel et pôle ludique	92	5
	Fontoy Le rond Bois	7	4
	Linkling		0
Val de fensch	La Feltière	90	25
	Za Sainte Agathe	145	15
	Za des Vieilles Vignes	15	5
Arc mosellan	Buding	12	0
	Metzervisse	18	12
	Guenange Bellevue	20	0
	Distroff	7	0
C3F	Za Rettel	18	0
<b>Total disponibilité de l'existant</b>			<b>86</b>
<b>Total disponibilité incluant Terra Lorraine (100 ha)</b>		<b>100</b>	<b>186</b>



## VOCATION DES ZONES D'ACTIVITES : UNE PREPONDERANCE DE ZONES INDUSTRIELLES

### Les zones d'industrielles

Elles occupent toujours des surfaces très importantes, et se situent, essentiellement dans le Val de Fensch, en bordure immédiate des zones urbaines, voire à l'intérieur du tissu urbain, avec tous les problèmes de voisinage d'habitations qui en découlent.

### Le Port de Thionville-Illange

Au coeur de l'activité sidérurgique, le Port de Thionville-Illange traite toutes les marchandises autres qu'agricoles : ferrailles, produits carbonés, pièces manufacturées. Ce port public a la particularité d'être entouré de deux ports privés : GEPOR et le Port de Richemont

### Les zones artisanales

Disséminées sur l'ensemble du territoire et relativement anciennes, elles accueillent tout type d'activité artisanale, PME, PMI... et représentent des atouts importants notamment dans les territoires ruraux tant au niveau de l'entraînement positif sur l'économie que dans le tissu local.

### Les espaces tertiaires

L'espace Cormontaigne à Yutz est la zone purement tertiaire du Scotat.

Compte tenu de la faible demande sur le marché des bureaux du Thionvillois (en accession privée notamment), il n'est pas prévu pour l'instant de programmer une autre zone tertiaire.

Des programmes sont néanmoins prévus dans le cadre d'opérations mixtes (commerces/tertiaire, artisanat/bureaux) en ZAE ainsi que dans le diffus, en centre-ville (de Thionville notamment) afin de revitaliser les tissus urbains.

### Les zones commerciales

Deux très grandes zones commerciales, situées en périphérie de Thionville et d'Hayange accueillent la grande distribution : La Zone du Linkling et de La Feltière.

Très attractives car localisées en bordure du réseau autoroutier, elles rayonnent au-delà du bassin de vie, se développent et concurrencent fortement l'appareil commercial des centres-villes, entraînant par la même un risque de paupérisation de ceux-ci.





## DISPONIBILITES RESTANTES : DES CAPACITES RESIDUELLES D'ACCUEIL LIMITEES

Le bilan des grands fonciers disponibles (aménagés ou à aménager) dans les zones d'activités existantes du périmètre de SCOT fait apparaître une offre d'environ 120 hectares, soit 17% des ZA existantes.

Ces disponibilités foncières répondent à des besoins de court et moyen terme et se répartissent géographiquement de la manière suivante:

- Zone du Kickelsberg à Basse Ham : 40 hectares à aménager et commercialiser (vocation industrielle) ;
- Zone de la Feltière à Fameck : 25 hectares à commercialiser (vocation artisanale et commerciale) ;
- Zone de Metzange Butchel : 18 hectares à commercialiser (vocation industrielle) dont 30 000m<sup>2</sup> d'entrepôts logistiques vacants, suite au départ de Geodis.

Des entrepôts qui présentent une réelle difficulté de commercialisation, parce qu'ils ne correspondent plus d'une part, à la demande de

localisation des entreprises (logistique régionale qui se concentre sur les flux de l'A31 et l'A4) et d'autre part, aux superficies recherchées par les entreprises (les demandes portant essentiellement sur des surfaces comprises entre 5000 et 10 000m<sup>2</sup>).

- Zone de Sainte-Agathe à Florange : peu de foncier disponible et très morcelé. Les potentialités correspondent essentiellement au comblement de dents creuses.
- Zone Cormontaigne à Yutz : zone tertiaire en entrée de ville avec peu de foncier restant. Elle accueille le Centre de formation d'Arcelor Mittal et une pépinière d'entreprises.
- Zone Actypôle à Yutz Kutzig : quasiment pleine

L'offre dans les zones d'activités existantes semble donc plutôt limitée d'autant que les zones bénéficiant des plus grands espaces fonciers disponibles à savoir le Kickelsberg, Metzange-Buchel et le Parc d'Activité Technologique n'offrent pas les qualités d'accessibilité et de visibilité recherchées par les entreprises. Il y a donc un **décalage entre l'offre et la demande**.

D'ailleurs, le peu d'implantations nouvelles dans la période récente traduit les difficultés de commercialisation et la perte d'attractivité des ZA (hors commerce).

## ÉVOLUTION DE LA CONSTRUCTION NEUVE DE LOCAUX D'ACTIVITES

L'analyse de la construction de locaux neufs entre 2001 et 2010 fait apparaître une baisse de la production annuelle, qui est jusqu'à 3 fois moins élevée en 2009 qu'à son plus haut niveau, malgré une reprise en 2010.

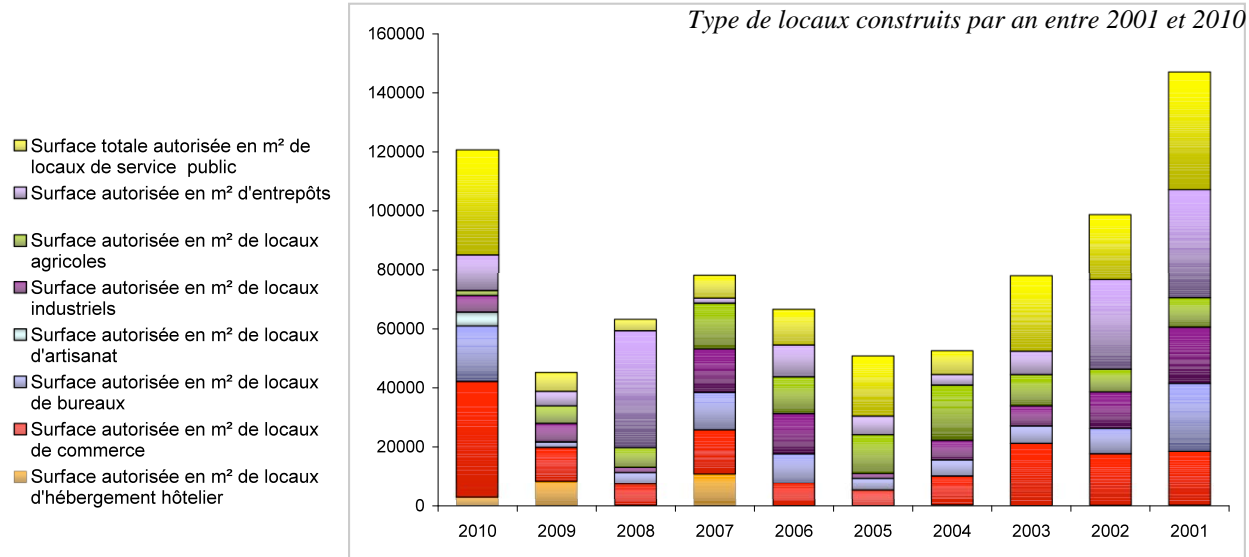
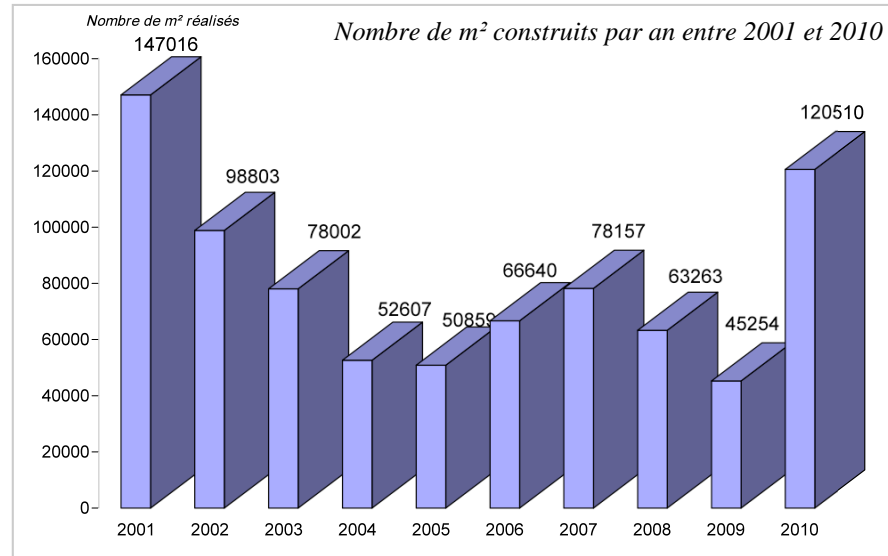
L'année 2010 se caractérise par une forte reprise de la construction de locaux à destination des services publics (29%) et des locaux commerciaux, qui représentent un tiers de la production (33%).

Les entrepôts et locaux industriels représentent une part importante de la construction neuve au cours de cette décennie, même s'ils régressent ces deux dernières années.

Un fait nouveau depuis 2007 : la réalisation de locaux destinés à l'hôtellerie, traduisant l'émergence du tourisme sur le territoire.

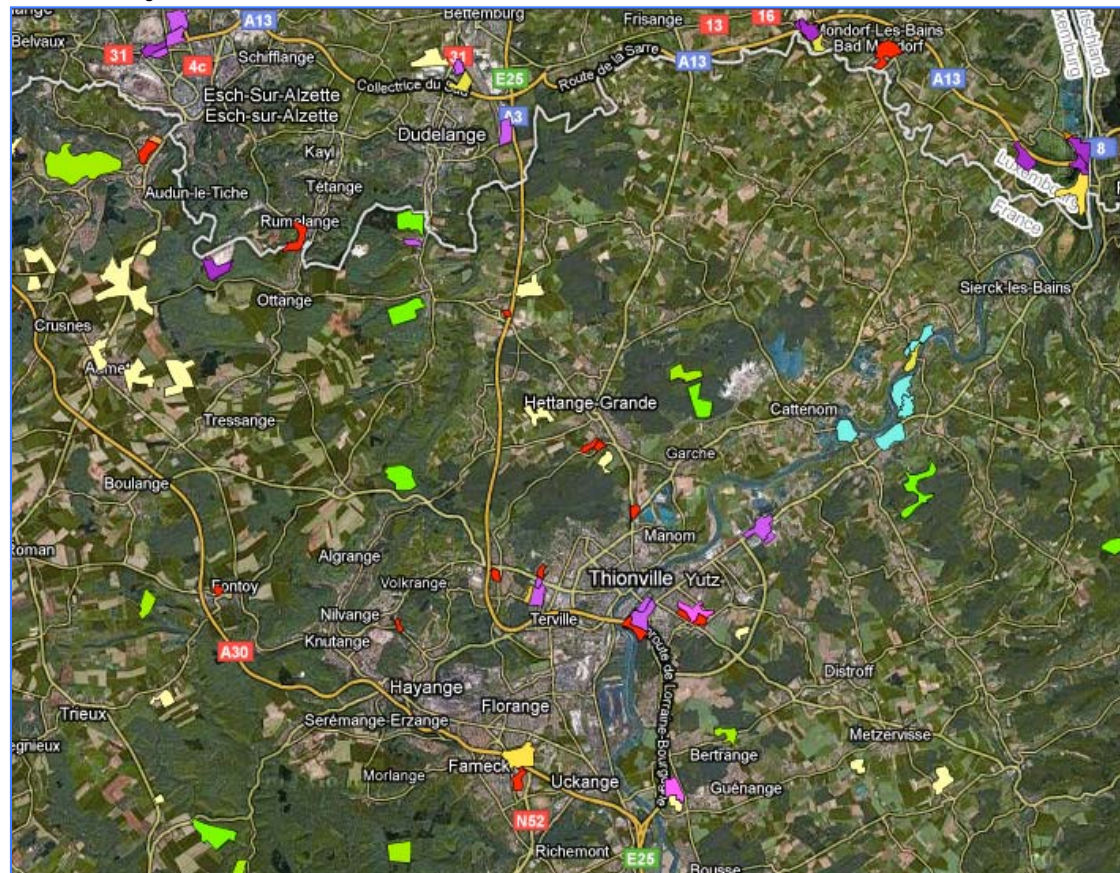
Les locaux artisanaux sont très peu représentés : 4% en 2010. Inexistants auparavant.

Des programmes de bureaux qui représentent 15 à 16% de la production dans les meilleures années (moyennes régionale et départementale de 14% en 2010).



Source : Sit@del2 - Locaux commencés par type et par commune (2001-2010) MEEDDM/CGDD/SOeS

CLC : Changements 1990-2000



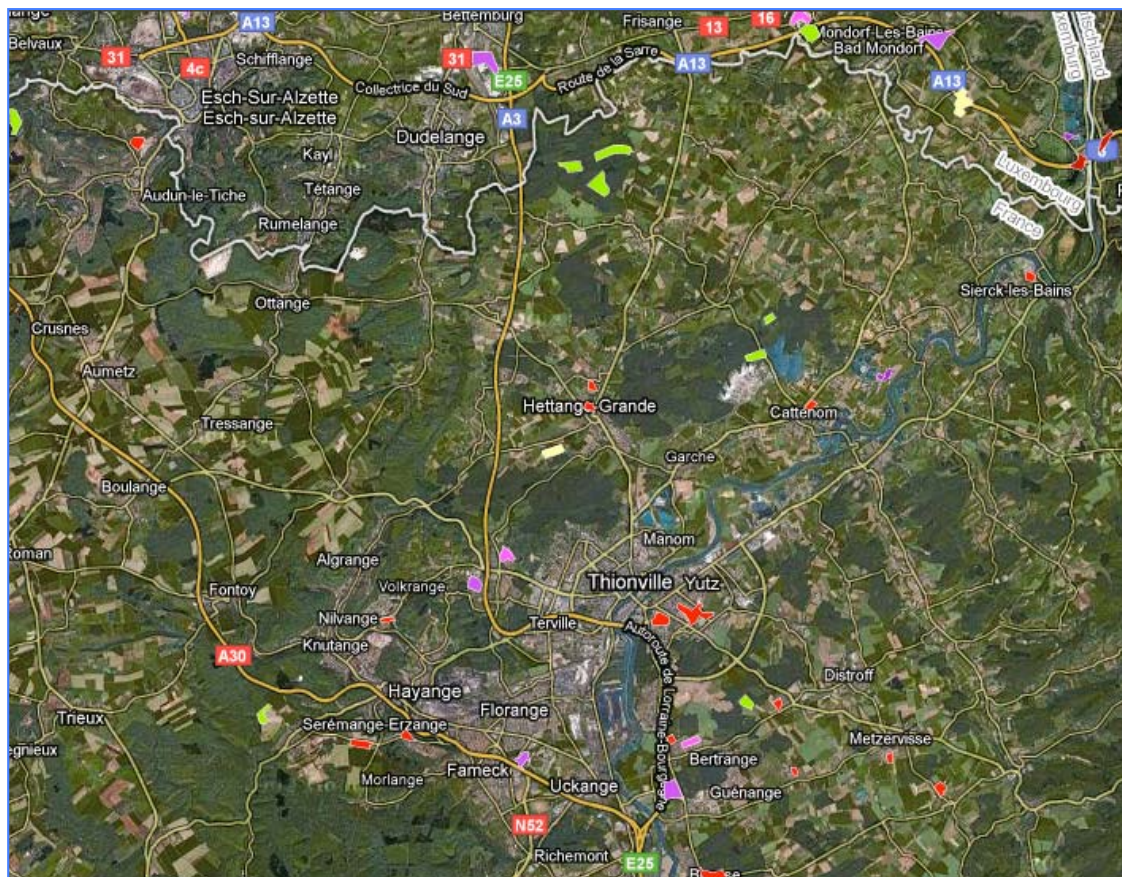
- Tissu urbain
- Zones industrielles et commerciales
- Territoires agricoles
- Forêts
- Cours et voies d'eau



CLC : Changements 2000-2006

## ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION FONCIÈRE

La comparaison de l'artificialisation des sols entre 1990 /2000 et 2000/2006, issue de la base nationale Corine Land Cover, montre un ralentissement de la consommation foncière à vocation économique : environ 50 ha contre 200 ha dans la première période. Ces données seront à vérifier et affiner lorsque le RGA (recensement agricole) sera connu.



## Les nouveaux espaces d'activités économiques en projet

**De nouvelles zones d'activités (environ 500 hectares programmés) localisées en grande partie sur d'anciennes friches**

	Nom	Vocation	Surface (en ha)
a	OIN Esch Alzette	Tertiaire et Artisanale	207
b	ZAC de Karfen	A définir	39
c	ZAC Rettange Grande	Artisanale	30
d	Gare de Thionville	Tertiaire	
e	ZA Meilbourg	Commerces et loisirs	20
f	Mégazone	Industrielle	100
g	Europort Lorraine	Activités industrielles trimodales	200
h	Zone du PAT (requalification)	Commerciale	10
i	Friches ferroviaires	Industrielle et artisanale	20
j	Projet ULCOS	Recherche et Développement	/
k	ZAC de la Paix	Commerciale et artisanale	10





## LES PARCS D'ACTIVITES EN PROJET

Le SCOTAT compte une dizaine de nouveaux espaces d'activités économiques en projet qui contribueront :

- à l'affirmation d'un espace économique fort entre Luxembourg et Metz,
- à la diversification de l'offre foncière et immobilière du territoire.

### Le projet de plateforme multimodale d'Illange et EUROPORT Lorraine

Structurée autour d'infrastructures autoroutières, fluviales et ferroviaires de qualité, la plateforme multimodale d'Illange présente un potentiel de développement important.

Elle s'inscrit dans les objectifs de la DTA qui visent notamment à anticiper l'accueil d'une plate-forme logistique multimodale, à l'interconnexion des Eurocorridors nord-sud et est-ouest.

Les transbordements rail-route pourraient s'effectuer sur l'ancien Parc à Fonte d'Uckange, tandis que la zone du Gassion permettrait l'extension du port fluvial.

### La Mégazone d'Illange

La Mégazone d'Illange constitue une réserve foncière d'environ 100 ha d'un seul tenant, dédiée à l'accueil d'activités (une grande entreprise souhaitée).

Située à la jonction de la rocade A31 en façade de l'autoroute et de la voie de contournement sud-est de Yutz, elle dispose d'une situation stratégique liée à la proximité du port d'Illange (effets de synergie attendus en relation avec le développement de la plateforme multimodale).

### Le projet ECOCITE Alzette Belval

En lien avec le projet luxembourgeois de Belval (création d'une ville nouvelle et de 20 000 emplois visant à initier le desserrement de Luxembourg ville), le projet ECOCITE Alzette Belval, situé côté français sur le tracé de la voie de contournement (Villerupt, Thil, Audun-le-Tiche) couvrant quelque 1 000 ha offre pour ce territoire une opportunité de relance de son développement économique.

Un schéma d'aménagement global réalisé en février 2006 précise les orientations de développement sur ce nouvel espace d'avenir "en vitrine" du projet Belval au Luxembourg.

### Le projet ULCOS à Hayange

Le projet ULCOS est un projet européen qui vise à identifier et à développer des procédés innovants pour réduire les émissions de CO<sub>2</sub> de l'industrie sidérurgique. L'objectif est une réduction des émissions de CO<sub>2</sub> de 50%, par rapport au procédé du haut fourneau moderne.

Ce projet, qui regroupe 48 partenaires de 15 pays d'Europe, doit aboutir au choix de procédés innovants de production d'acier.

D'ici cinq ans, le projet doit fournir un concept de filière de production, partant du minerai de fer, avec vérification de sa faisabilité en termes de technologie, de projections économiques et d'acceptabilité sociale.

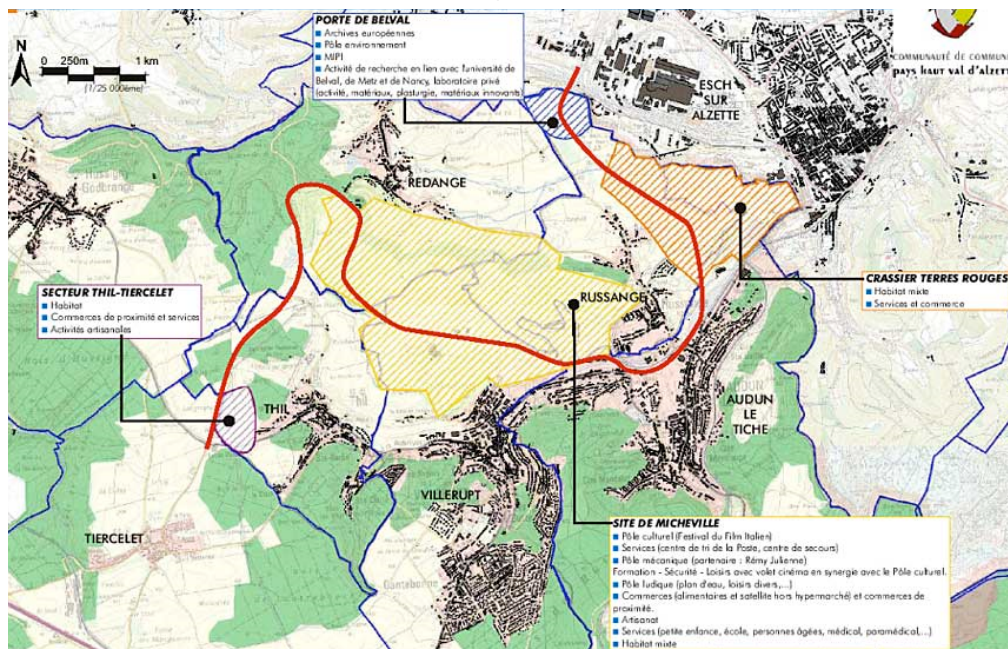
Le site d'Hayange fait partie des projets pré-sélectionnés pour ce type de recherches sur le haut fourneau P6 de Florange-Hayange.

## Aménagement en cours du pôle Belval au Luxembourg

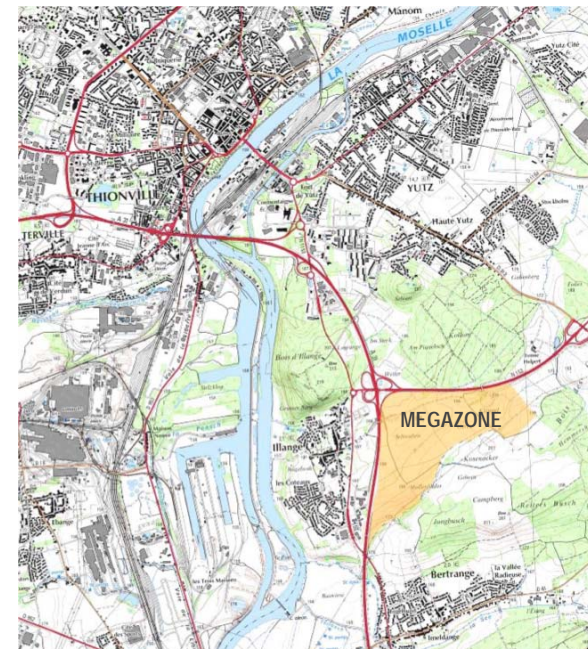
Reconversion d'une ancienne friche sidérurgique en ville nouvelle accueillant logements, université, centre commercial, bureaux...et une nouvelle gare



## Côté Français : Secteurs de développement du projet Alzette 2015 (OIN)



## Localisation de la Mégazone





## Deux nouveaux parcs d'activités dans la Communauté de Communes de Cattenom et Environs

2 nouveaux espaces d'activités économiques sont programmés :

- une zone de 30 ha en extension de la zone artisanale communale existante à Rettange Grande,
- un parc d'activités économiques de 39 ha à Kanfen, dont la vocation reste à définir.

### La ZAC de la Paix à Algrange

A dominante habitat, ce secteur devrait néanmoins accueillir quelques entreprises artisanales et commerciales en complément des activités déjà présentes.

Cette programmation qui vise à enrayer la perte démographique doit :

- permettre une urbanisation dans la continuité du tissu bâti d'Algrange,
- offrir à la population des possibilités de logements variés grâce à une mixité de l'habitat
- accroître l'attractivité du secteur amont de la vallée de la Fensch par un projet urbain de qualité.

### La gare de Thionville / ZAC de la Rive Droite

Le réaménagement du Parvis de la Gare et la création d'un pôle d'échange multimodal (travaux en cours, livraison prévue au printemps 2012) constituent la première phase d'un projet plus vaste qui consiste en :

- l'agrandissement et le réaménagement des Berges de la Moselle,
- la création d'un nouveau quartier mixte, la ZAC de la Rive Droite, situé près de la Gare comprenant des logements, bureaux, équipements, etc.

Cette offre tertiaire devra s'inscrire en complémentarité de l'espace Cormontaigne de Yutz situé à proximité.

### La ZA Meilbourg - ancien site CRT

Ce site destiné aux formalités douanières et fiscales à proximité de la frontière est, depuis 1992 et l'instauration du «marché intérieur», délaissé par les transitaires et quasiment en friche.

La vocation de la zone doit donc être redéfinie.

Du fait de sa position géographique intéressante - au sud de l'agglomération en bordure d'A31 et de la Moselle et d'un cadre environnemental de grande qualité dans un site boisé, il est envisagé d'y implanter un équipement sportif de grande envergure et de privilégier une programmation sports et loisirs sur ce site.

Les études de faisabilité sont en cours.

### La requalification de la zone du Parc d'Activité Technologique (PAT)

De part sa situation géographique, cette zone peut offrir un «effet vitrine » important.

A ce jour, seule une rue au centre de la zone et l'accès à une concession automobile dans le prolongement d'une voirie de la zone du Gassion ont été réalisés.

Il est envisagé d'y conforter les implantations de concessions automobiles pour répondre à une demande endogène.

### Les friches ferroviaires de Florange

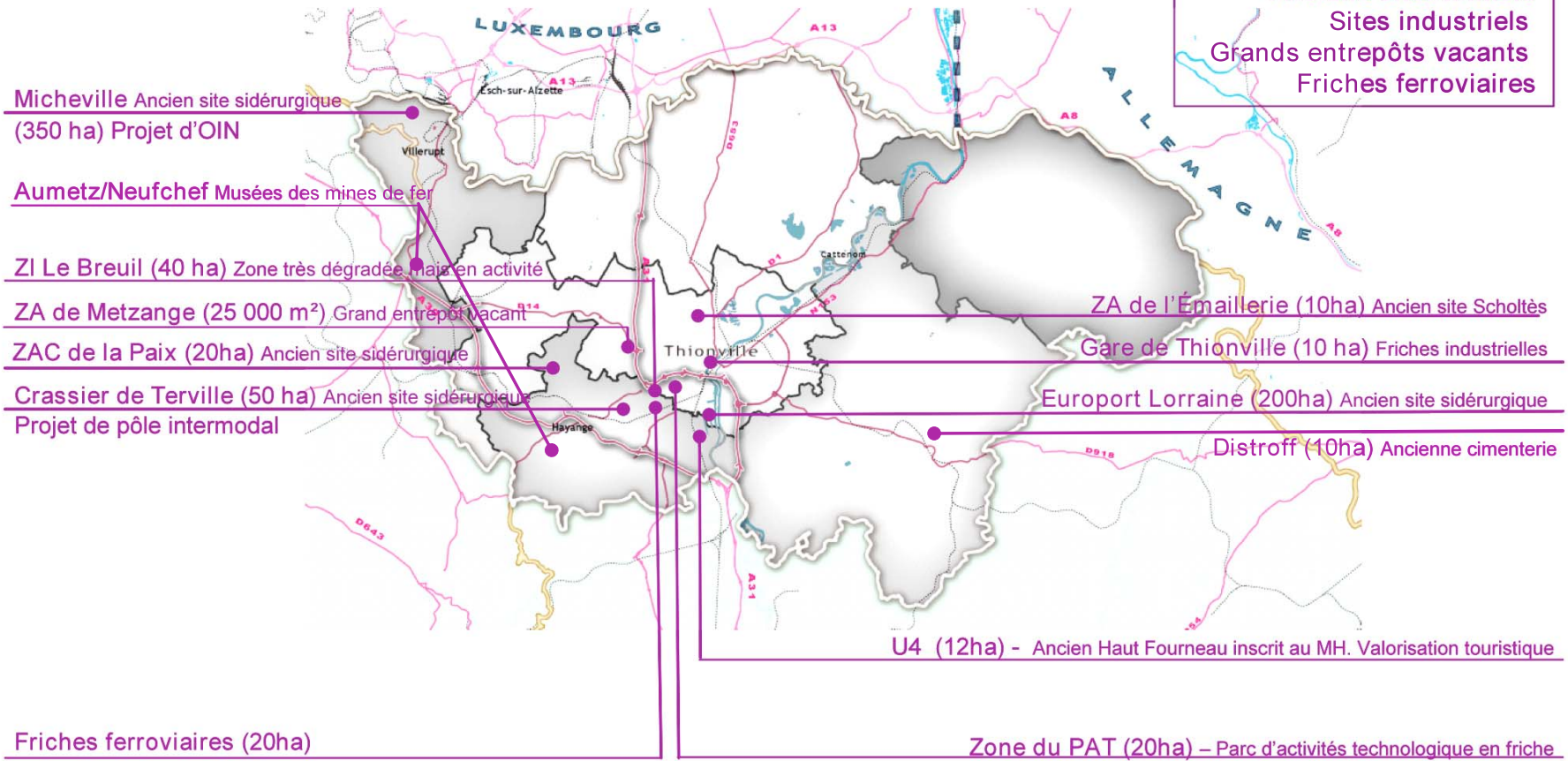
Des réflexions sont en cours sur la possible requalification du faisceau ferroviaire délaissé par RFF à Florange et sur son devenir.

Bien positionnées, ces emprises pourraient accueillir des activités économiques et permettre une extension de la ZI Le Breuil adjacente.

## Les grandes friches industrielles

+/- 700 HA de friches

**TYPE DE FRICHES**  
 Anciens sites sidérurgiques  
 Anciens sites miniers  
 Sites industriels  
 Grands entrepôts vacants  
 Friches ferroviaires



## LA RECONVERSION DES FRICHES INDUSTRIELLES : DES PROJETS REALISABLES A PLUS OU MOINS LONG TERME

La réflexion sur la reconversion des anciens sites sidérurgiques, miniers, industriels, ferroviaires du territoire est déjà bien engagée, même si les niveaux d'avancement des projets sont très variés en fonction des problématiques rencontrées (pollution, désamiantage, affaissement des sous-sol, etc.)

La carte ci-contre montre les principales friches ainsi que leur emprise foncière.

### DES AMENAGEMENTS AU SERVICE D'UNE REVALORISATION DU TERRITOIRE

Les vocations futures de ces espaces sont très diverses :

- **Vocation économique nouvelle** : Europort Lorraine, Zone du PAT...
- **Création de nouveaux espaces économiques** : friches ferroviaires
- **Vocation résidentielle** : OIN Esch Alzette, ZAC de la Paix
- **Valorisation culturelle et touristique** : Haut Fourneau d'Uckange

- **Vocation écologique et paysagère** : Parc de la Rotonde, domaine « Ste Neige »

Si les vocations de ces anciennes friches sont déjà plus ou moins déterminées dans leurs grandes lignes, les programmations restent cependant à affiner et à coordonner dans le cadre de la réflexion du SCOT.

### La dépollution et la reconversion des friches doivent s'inscrire dans une démarche générale de transformation du territoire.

Plutôt que de laisser inutilisés des sites au cœur des agglomérations, la dépollution permet de les rendre disponibles pour de nouveaux usages.

Leur réutilisation et réaménagement permettent de contenir l'étalement urbain et d'épargner le foncier. C'est un moyen de libérer des espaces, de mieux répartir le bâti, mais aussi de renforcer l'attractivité économique du territoire.

### LES PREMIERES REALISATIONS

Parmi les exemples de reconversions déjà bien initiés, on peut citer :

#### Le parc du haut fourneau à Uckange

Le Parc du haut-fourneau U4, devenu propriété de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch en 2005, a fait l'objet de différentes campagnes de travaux afin de permettre sa réouverture partielle au public.

Monument d'histoire et de mémoire de l'industrie sidérurgique, inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques et mis en lumière dans le cadre de «Luxembourg Grande Région, Capitale européenne de la culture en 2007», il participe à la valorisation du patrimoine industriel local.



Autour du Haut Fourneau, les potentialités foncières restent importantes. Outre l'ouverture de nouveaux services au public (espaces d'accueil, d'exposition, boutiques...), un nouveau quartier d'habitation devrait voir le jour.



### Parc de la Rotonde à Knutange

Le Parc de la Rotonde à Knutange ouvert en juillet 2007 est aménagé sur les berges de la Fensch, sur le site d'une ancienne friche industrielle.

Il comporte des aires de jeux pour enfants ainsi que des équipements pour adolescents (city stade), un boulodrome, un plan d'eau, un parcours de santé, des espaces de détente avec tables de pique-nique ainsi qu'un **chemin pédestre et éducatif** sur le passé du site et l'histoire de la rivière Fensch.

### Le domaine « Ste Neige » à Neufchef

Le Domaine de Sainte-Neige, inauguré en septembre 2007, est aménagé en espace ludique et sportif autour du Musée des Mines de Fer, grand site touristique de Moselle.

Grâce à ses équipements (aires de jeux et de pique-nique, théâtre de verdure et roseraie), ce parc a pour vocation de recevoir un public de la proche région et constitue le point de départ de plusieurs sentiers de randonnée.

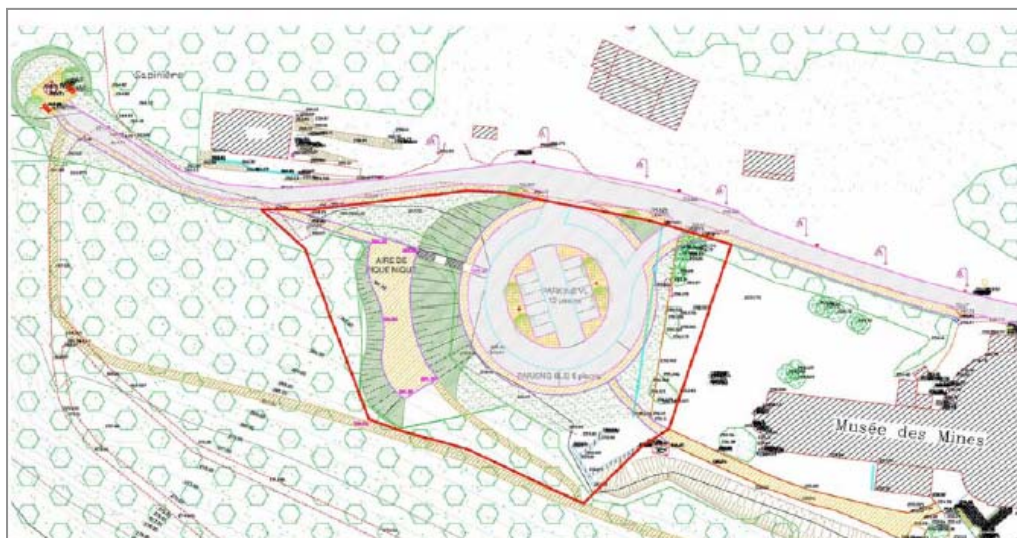
### La ZAC de « la Paix » à Algrange, Nilvange

La dépollution et la requalification de ce site industriel (usine et mines) en un nouveau quartier mixte est en cours d'étude.

L'objectif de cette opération d'aménagement complexe est de répondre aux besoins spécifiques du haut de la vallée de Fensch, à savoir :

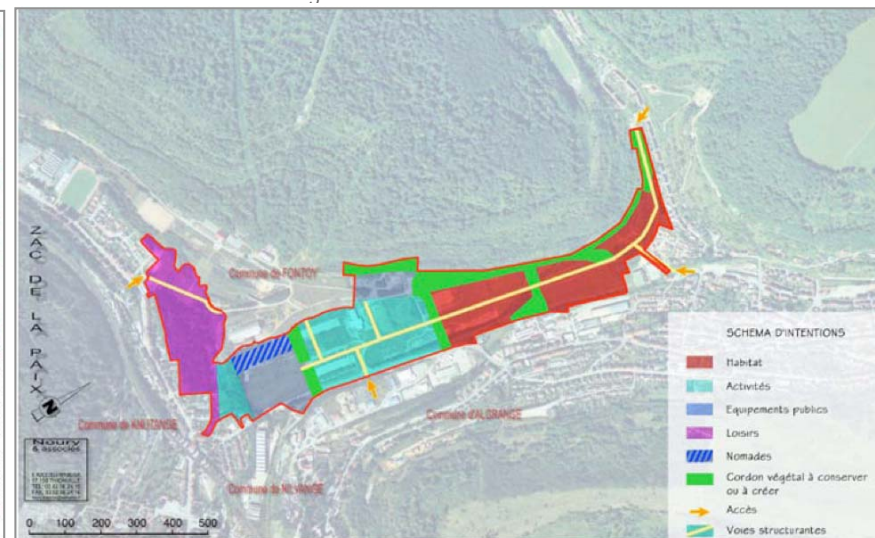
- La création de nouveaux logements,
- La création de nouveaux équipements collectifs,
- La reconfiguration de la zone artisanale,
- Le transfert de la zone des gens du voyage.

Détail du plan du projet d'aménagement du domaine Ste Neige



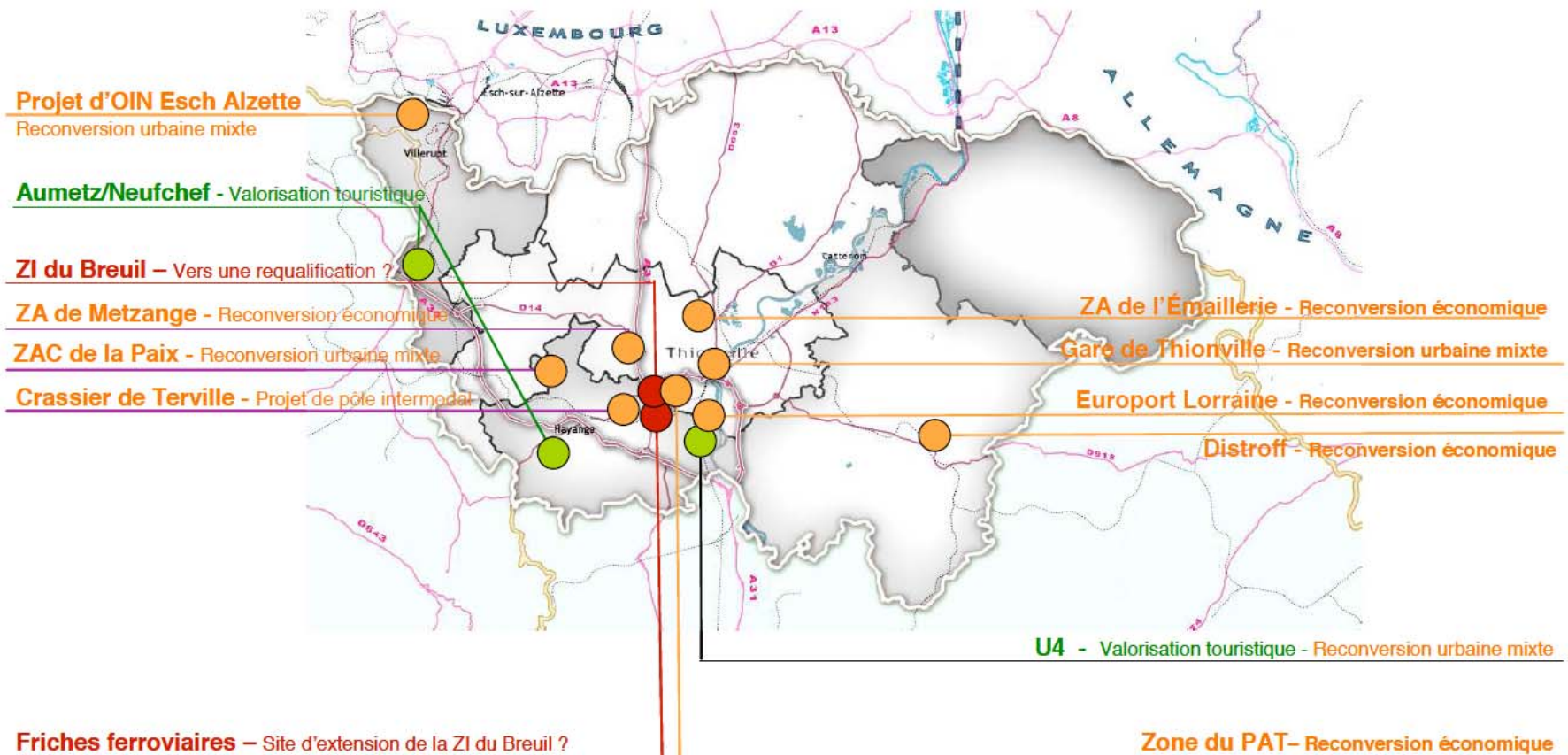
Source : *Projet de territoire 2007-2013 Document cadre, Communauté d'Agglomération du Val de Fensch*

Schéma d'intention d'aménagement de la ZAC de la Paix



## Les grandes friches industrielles : avancement des projets

- Bien engagé, en fonctionnement
- Études de faisabilité & et de programmation en cours
- Pas de projet identifié





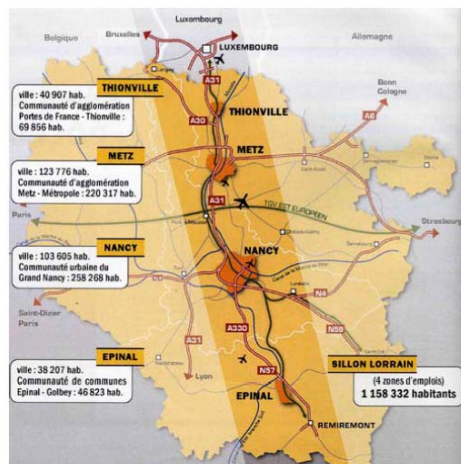
## LES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES : UNE RÉFLEXION QUANTITATIVE ET QUALITATIVE

DES ENJEUX IMPORTANTS POUR LE TERRITOIRE EN TERMES DE :

- **Positionnement au sein du sillon lorrain.** Quels liens avec l'agglomération Messine? Comment les espaces communiquent-ils ? Y a-t-il une offre, des filières spécifiques ?

Nécessité d'inscrire le territoire communautaire dans une dynamique départementale et régionale par le développement de projets partagés.

Le sillon lorrain



Source : *Projet de territoire 2007-2013 Document cadre, CA du Val de Fensch*

- **Requalification des zones d'activités anciennes et insertion dans leur environnement proche :**

Veiller à la qualité paysagère des zones ; traiter les zones de contact avec les espaces environnementaux et urbains. Valoriser le patrimoine industriel. Développer le tourisme industriel.

Au regard des nouvelles exigences exprimées par les entreprises en terme de qualité environnementale, de services, de desserte, l'enjeu de la requalification ou de la reconversion de certaines zones d'activités apparaît comme essentiel pour améliorer l'attractivité du Thionvillois.

Par exemple, la requalification des zones d'activités anciennes comme Le Breuil, les Vieilles Vignes et Sainte-Agathe à Florange, Clémenceau et Mine de la Paix à Algrange, Saint-Jacques à Hayange participerait à un développement plus qualitatif du territoire.

- **Montée en gamme en termes d'aménagement des zones : de la Zone d'Activités vers le Parc d'Activités.**

Redéfinir les vocations de zones. Créer un véritable marketing territorial pour les ZAE. Des réflexions sont déjà engagées sur le sujet.

S'inscrire dans une stratégie de développement durable tant en termes environnemental qu'esthétique : efficacité énergétique des bâtiments, charte paysagère, protection de l'environnement, insertion urbaine...

- **Accompagnement pour la dépollution des terrains dans le cadre de la résorption de friches**
- **Maintien de grandes entreprises internationales** (Arcelor Mittal, Tata Steel, Thyssen Krupp...) afin d'améliorer la visibilité et l'attractivité du territoire.

**Des enjeux d'insertion paysagère de l'activité économique, particulièrement importants dans la Vallée de la Fensch**



- **Capacité à répondre à l'évolution des besoins fonciers et immobiliers des entreprises locales :**

L'évolution du profil des entreprises accueillies dans les parcs d'activité économique communautaires (proportion importante de petites et très petites entreprises) implique une nouvelle politique d'accueil et de commercialisation.

Il s'agit de renforcer l'attractivité du territoire en mettant en place une offre foncière et immobilière lisible pour les entreprises, en adéquation avec leurs exigences de localisation, d'accessibilité, de main d'œuvre ou encore d'image.

- **Maintien et création d'emplois sur le territoire.**

La fuite des emplois qualifiés et non qualifiés, vers le Luxembourg notamment, crée une dépendance économique risquée.

- **Formation et adéquation main-d'œuvre/emplois.**

- **Réalisation des grands projets d'infrastructures (routières, ferrées, numériques) programmés.**

L'articulation des projets d'implantation économique avec les grands projets d'infrastructure du territoire conditionne la reprise du dynamisme du foncier économique du territoire.

- **Evolution du nucléaire en France.**

Rappelons que Cattenom est la septième centrale au monde en puissance installée, la deuxième centrale de France pour sa production d'électricité et qu'elle emploie environ 1 200 personnes.

L'anticipation des problèmes liés au risque industriel et la prévention constituent un enjeu majeur pour la sécurité des personnels, des populations avoisinantes, des biens et de l'environnement.

## DES ENJEUX SPECIFIQUES LIES AUX ESPACES ECONOMIQUES EN PROJET EN TERMES DE :

- **Positionnement dans le réseau des ports fluviaux français avec Europort** et le projet d'aménagement de la zone trimodale du port d'Illange.

- **Développement économique en lien avec Belval au Luxembourg.**

Quelle offre développer en termes de services, logements, tourisme, activités économiques, infrastructures de transport pour ne pas uniquement « subir » le développement Luxembourgeois ?

- **Capacité d'accueil d'un grand projet industriel avec Mégazone.**

Lequel et dans quelles synergies avec Europort Lorraine ?

- **Recherche & Développement avec le projet ULCOS lié au CO2.**

Possibilités de création de filières (PME/PMI) autour de ce projet de recherche ?

- **Reconversion de friches industrielles** (ZAC de la Paix, Europort...) pour une réorientation et diversification du tissu économique.



## ZOOM SUR LES POLARITES COMMERCIALES

### LA PERFORMANCE COMMERCIALE DES TERRITOIRES

La performance commerciale des territoires se mesure par leur capacité à retenir le potentiel de consommation de leurs résidents et à attirer d'autres territoires.

En 2010, l'attraction interne (tous produits) de la Lorraine est de 90,8%<sup>9</sup> (ce qui signifie que 90,8% des habitants consomment sur place).

La ville de Metz capte près de 6% de la dépense commercialisable et celle de Nancy près de 5%.

Thionville (incluant Terville et la zone du Linkling) capte également une part significative avec 4,7%.

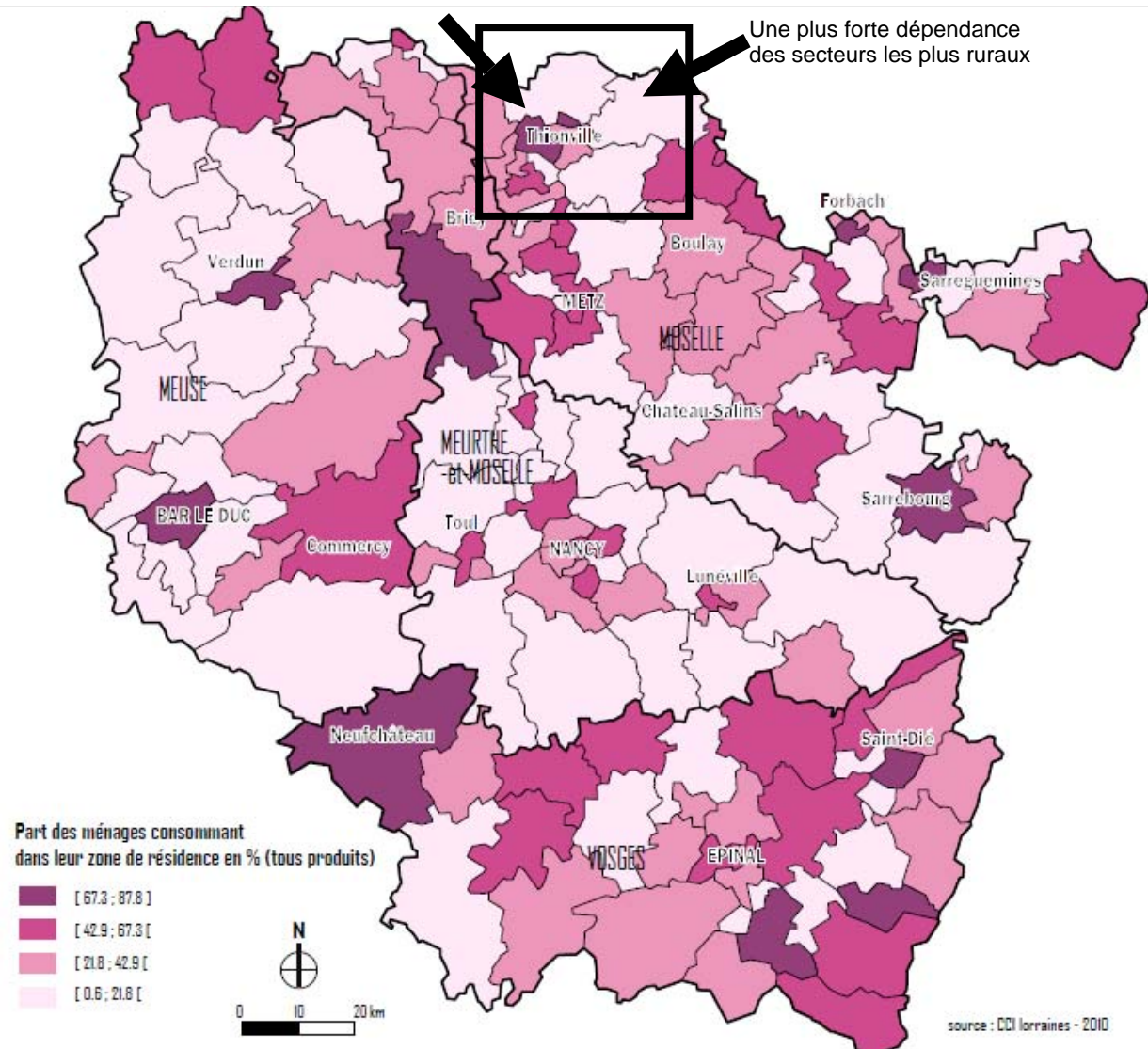
En Moselle, les 5 plus grands pôles d'attraction sont situés entre Thionville et Metz Sud. Il s'agit de :

- Metz,
- Thionville,
- Woippy – La Maxe – Semécourt ,
- Moulins-Lès-Metz (Actisud) ,
- Maizières-Talange

<sup>9</sup> Etude sur le comportement d'achat des ménages en Lorraine : éléments de synthèse CCI de la Moselle

Un très bon positionnement de l'agglomération Thionvilloise

Une plus forte dépendance des secteurs les plus ruraux



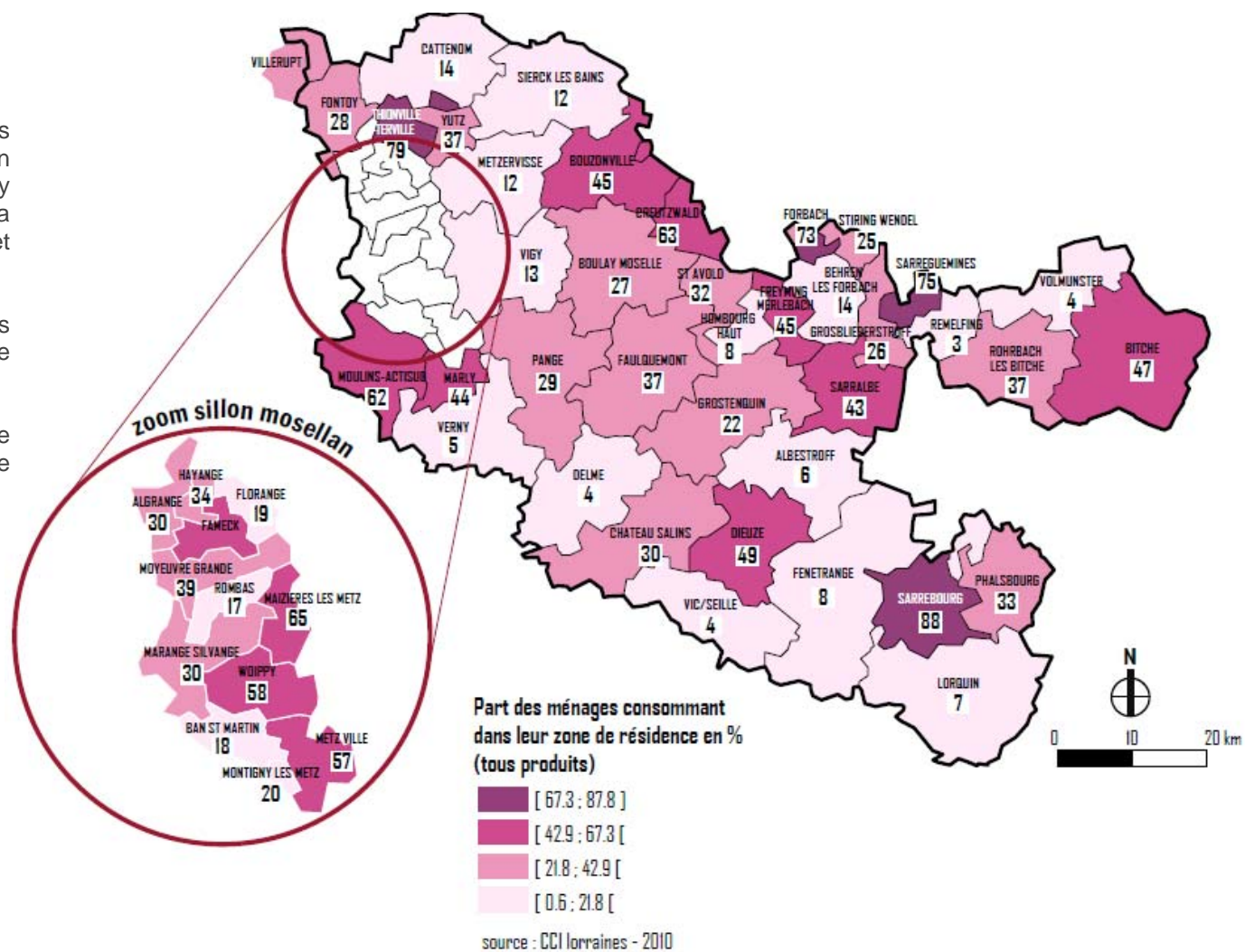


## UN SILLON MOSELLAN HYPERCONCURRENTIEL

Entre Metz et Thionville, les fortes densités d'offre commerciale et de population génèrent d'intenses flux commerciaux y compris en provenance du nord de la Meurthe-et-Moselle voisine (190 M€) et d'une partie du secteur de Pont-à-Mousson.

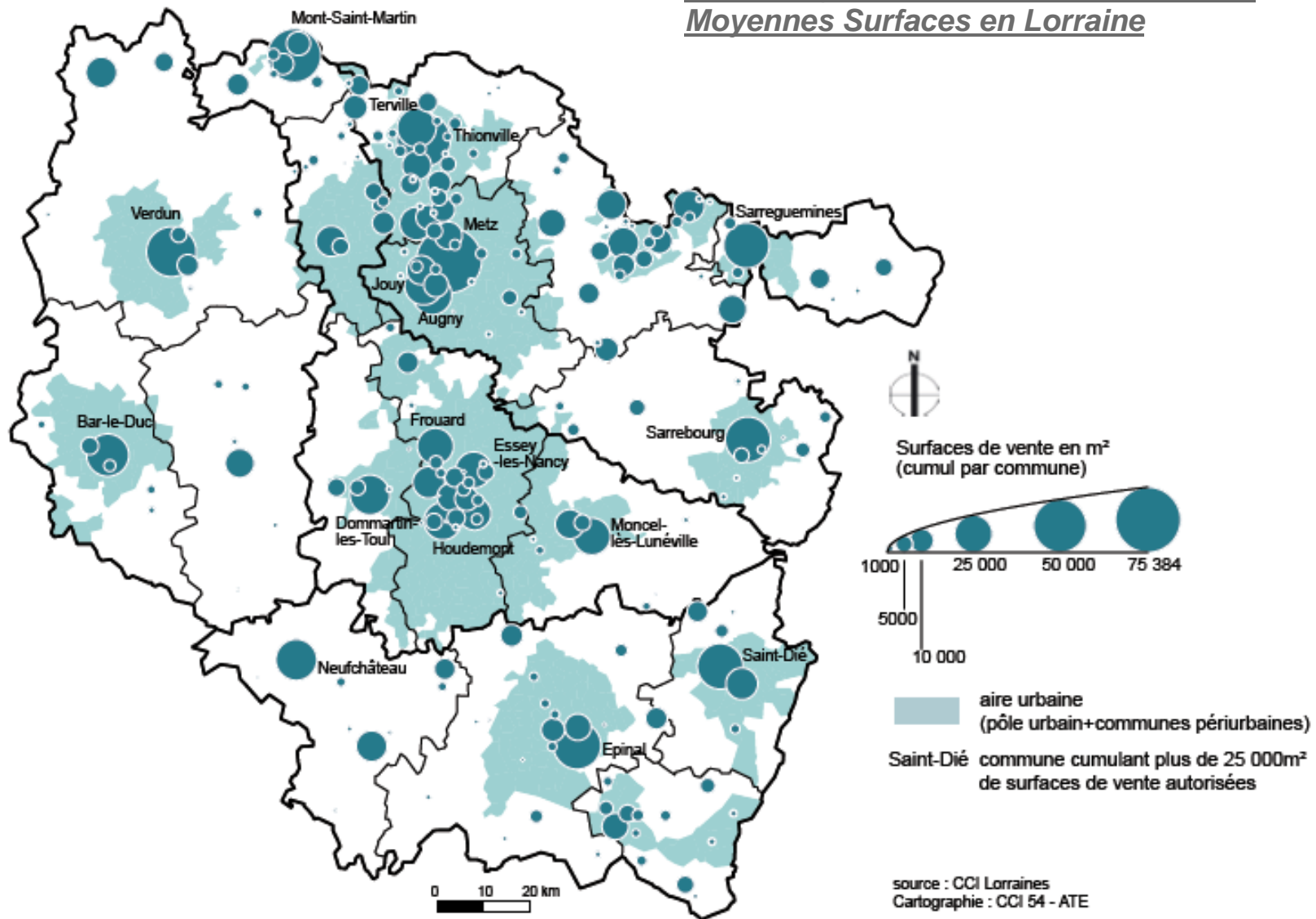
40% des dépenses commercialisables des ménages mosellans sont réalisées dans le sillon mosellan.

L'agglomération commerciale de Metz capte 24% de ces dépenses contre 10% pour celle de Thionville.<sup>10</sup>



<sup>10</sup> Source : CCI Lorraine

## Le maillage commercial des Grandes et Moyennes Surfaces en Lorraine



## ZOOM SUR L'APPAREIL COMMERCIAL DU TERRITOIRE DU SCOTAT

(Source: étude sur les comportements d'achat des ménages, CCIS de la Moselle, 16/11/2012)

### Caractéristiques générales

L'appareil commercial en grandes et moyennes surfaces spécialisées (GMS, surfaces supérieures à 300 m<sup>2</sup>) du SCOTAT représente 255 000 m<sup>2</sup> de surface de vente, en 2012.

Cette offre semble équilibrée au regard du poids démographique du territoire: il représente 22 % de la population départementale, contre 21 % des surfaces commerciales et 23 % des points de vente.

Toutefois, **le grand commerce se concentre pour moitié dans l'agglomération thionvilloise** (40 % des points de vente à Thionville/Terville et 11 % à Yutz). Cet appareil commercial est relativement diversifié en termes de grands domaines de produits (équipements de la personne, équipements de la maison, alimentation, services, et culture-loisir), au contraire des **pôles commerciaux secondaires du territoire, spécialisés dans l'offre alimentaire**.

Cette spécialisation n'est pas spécifique à ce territoire mais constitue l'offre commerciale type que l'on retrouve dans les espaces peu peuplés, où la population présente n'est pas suffisamment importante pour permettre la pérennité d'activités commerciales. **Cette spécialisation alimentaire concourt également à la multiplication des**

**déplacements vers Thionville pour les biens non-alimentaires.**

### La dépense commerciale

La dépense commerciale réalisée par la population du SCOTAT s'élève à **1 676 M€**, soit environ 23 % de la dépense totale réalisée au sein de la Moselle. **Thionville représente 45 % de ces dépenses (767 M€)**. La population du territoire du SCOTAT se distingue du reste du département par sa **forte proportion à consommer dans les grandes et moyennes surfaces tant alimentaires** (71 % de la dépense commerciale, contre 69 % en Moselle) **que non-alimentaire** (de 23% en 2000 à 44 % de la dépense commerciale en 2012) et chez *les discounters* (14 %).

Malgré un appareil commercial a priori équilibré, **l'évasion commerciale (dépense commerciale réalisée hors du territoire de vie, ici le SCOTAT) est importante: 25 %** des dépenses commerciales ne sont pas réalisées dans le territoire du SCOTAT, et plus particulièrement sur les produits non-alimentaires (32 %). Cette évasion commerciale concerne plus particulièrement **les biens d'équipement de la maison et**

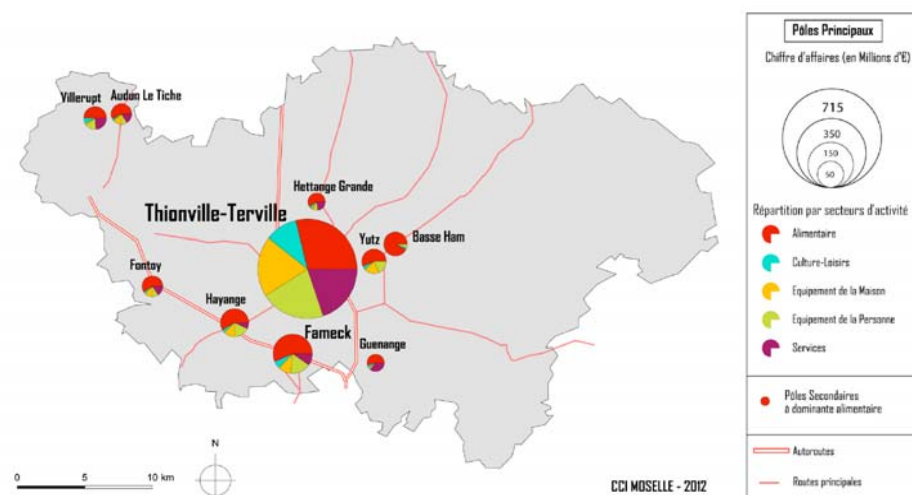
ceux de **culture-loisirs**.

Ces deux grandes familles de produits se caractérisent souvent par une faible fréquence d'achat (bien anomaux). Les nouvelles formes de consommation (e-commerce, drive,...) concourent également à favoriser la déterritorialisation des dépenses (internet représente 5 % des dépenses alimentaires comme non-alimentaires).

L'évasion commerciale dans ces domaines a pour destination principale des territoires voisins au SCOTAT :

- **l'agglomération messine** pour l'équipement de la maison (présence d'un magasin Ikea, locomotive de flux),
- le **Luxembourg** pour les services,
- **Internet** pour la culture-loisirs (domaine actuellement le plus touché par le développement de e-commerce).

### Les Pôles Commerciaux du SCOT de l'Agglomération de Thionville



CCI MOSELLE - 2012

## L'ARMATURE COMMERCIALE DU SCOTAT

La hiérarchisation de l'appareil commercial met en évidence :

Un pôle d'envergure rayonnant au-delà du bassin de vie: Thionville – Terville Zone du Linkling

S'étendant sur trois zones situées entre Thionville et Terville, le Linkling 1, 2 et 3 est, avec une emprise commerciale de 7,8%, le premier pôle commercial départemental, devant Metz et les grandes zones commerciales installées le long de l'A31.

Ce pôle structuré autour des deux grandes enseignes Carrefour et Leclerc abrite un nombre important de magasins, commerces et marques connues.

Un pôle majeur de rayonnement intercommunal : la ZA de La Feltière à Fameck

Trois fois plus petit en surface que la zone du Linkling, le centre commercial de la Feltière constitue un centre commercial d'attraction intercommunale à l'échelle du bassin du Val de Fensch.

Il a vocation à se renforcer pour limiter l'évasion commerciale vers l'agglomération de Thionville qui capte à l'heure actuelle 30% des dépenses commercialisables des ménages du Val de Fensch<sup>11</sup>.

### Des polarités urbaines secondaires

Les centres villes de Hayange, Yutz, Florange, Guénange, Sierck les Bains, Hettange Grande, Aumetz, Audun le Tiche et Villerupt constituent des pôles commerciaux secondaires.

Ils concentrent l'équipement commercial de proximité et présentent une certaine densité et diversité commerciale, qui leur permettent de rayonner sur les secteurs ruraux avoisinants, mais qui restent faibles à l'échelle des bassins de consommation.

De plus, ils sont de plus en plus concurrencés et fragilisés par les implantations (création ou transfert) en périphérie, qui se multiplient (alimentaire et non alimentaire).

<sup>11</sup> Source : enquête comportements d'achats étude Cercia Consultants 2010.

### Des pôles d'hyper proximité

En dehors de ces pôles, les centralités de proximité sont faiblement structurées et offrent souvent très peu de synergies entre les commerces présents.

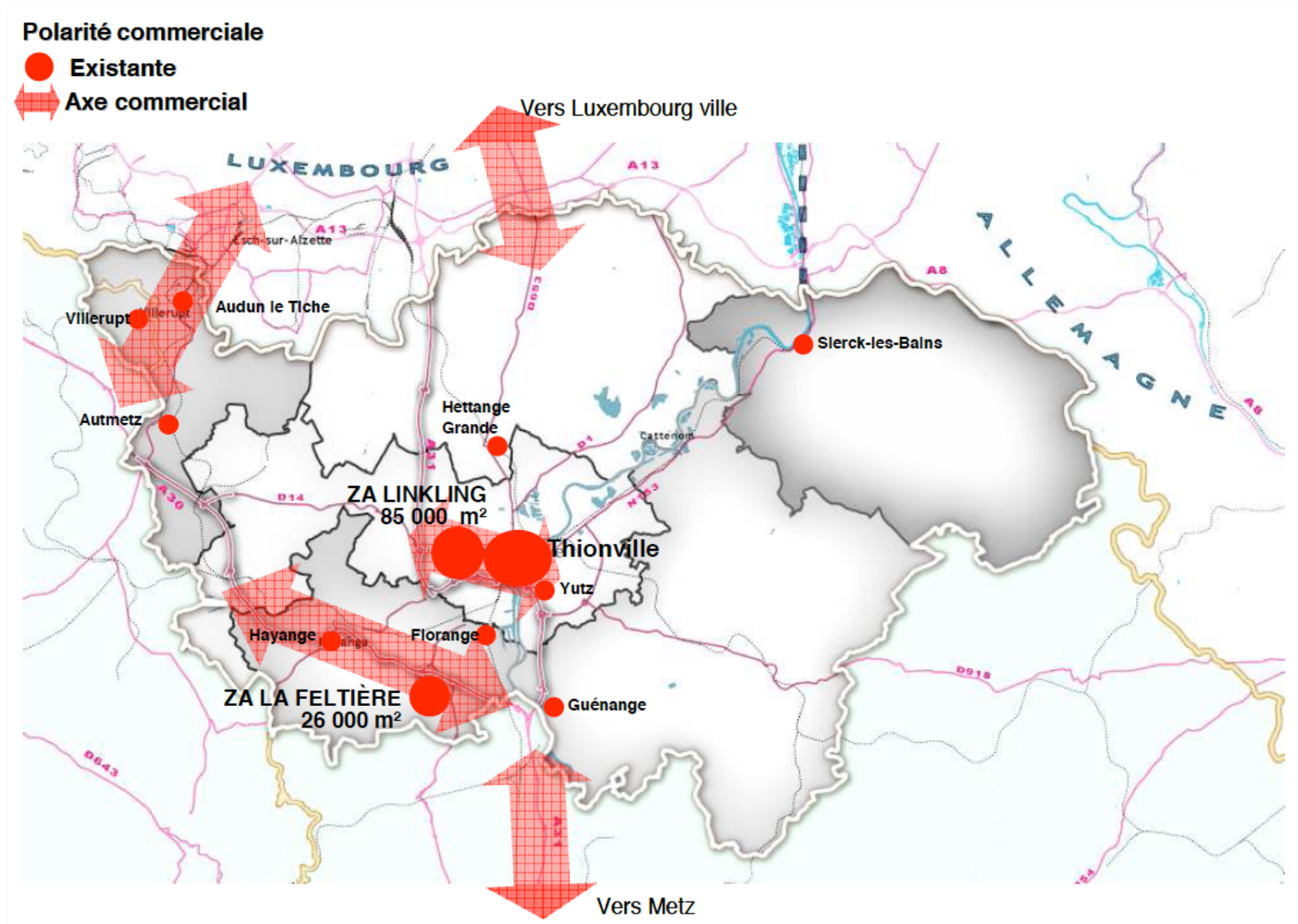
#### *Les surfaces commerciales (Source : CCI)*

Le SCOT dispose, parmi les commerces de plus de 300m<sup>2</sup>, de 255 000 m<sup>2</sup> de surface commerciales, soit 1 105 m<sup>2</sup> par habitants, à comparer avec les 1676 m<sup>2</sup> par habitant du SCOT de l'agglomération messine (qui compte 621 500 m<sup>2</sup> de surfaces commerciales).

Ce différentiel tend par ailleurs à s'accroître : entre 2005 et 2011, les surfaces de vente accordées aux deux arrondissements de Thionville se sont élevées à 72 696 m<sup>2</sup>, soit plus de trois fois moins que les deux arrondissements de Metz, avec 241 694 m<sup>2</sup> (Autorisations commerciales délivrées par les CDEC-CDAC en Moselle – Source : Préfecture)



## Les polarités commerciales existantes



## LES RISQUES DANS L'AVENIR

- Des emprises commerciales en constante augmentation, avec des aménagements peu qualitatifs,
- La création de nouveaux centres de vie (commerces, loisirs, sports...) à l'extérieur des villes. Quelle pérennité ?
- De fait, une dévitalisation des centres villes/ centres bourgs,
- La constitution de friches commerciales dans les centres villes, par le jeu des transferts d'activités vers la périphérie,
- Une organisation en séquences avec des linéaires commerciaux discontinus, plutôt qu'en pôles

L'organisation commerciale en périphérie du tissu urbain ou le long des axes routiers (le long de la RD952 notamment) que l'on retrouve ponctuellement sur le territoire, entraîne une utilisation importante de l'automobile pour la fréquentation des commerces et services, induit une faible animation piétonne de ces sites et démultiplie les besoins en stationnement.

### Le tissu commercial des centres urbains versus les Zones d'Activités commerciales de périphérie



## LES POLARITES EXTERIEURES CONCURRENTIELLES :

Le bassin de consommation du Thionvillois subit diverses influences extérieures (suivant les lieux de résidence et d'emplois), avec pour limite Metz au sud et Luxembourg ville au nord.

Nous retiendrons les 4 pôles suivants :

### Metz

Avec ses deux pôles majeurs à savoir, le centre-ville et la zone Actisud, qui représentent respectivement 56 000 m<sup>2</sup> et 165 000 m<sup>2</sup> de commerces, la ville de Metz constitue un pôle commercial attractif.

Les grands projets en cours (projets Muse et Grand Sud) vont contribuer au renforcement de son appareil commercial et à son rayonnement.

### Luxembourg ville

Si les fortes densités de l'offre commerciale de Luxembourg Ville génèrent d'importants flux commerciaux, l'étude réalisée par la CCI de Lorraine en 2010 permet de relativiser son taux d'emprise. La concurrence étrangère frontalière est prégnante mais son niveau s'avère toutefois moins élevé que ce que l'on imaginait.

L'attraction de l'offre commerciale Luxembourgeoise est plus sensible pour les produits non alimentaires, tels que l'essence, le tabac, l'alcool...

### Esch-sur-Alzette / Belval

Situé à Esch sur Alzette, à proximité immédiate de la frontière, le nouveau centre commercial, Belval Plaza pourrait devenir très attractif pour les habitants transfrontaliers et pour les 20 000 actifs attendus sur le site.

Il comprend 28 magasins, 5 espaces de restauration et offre une surface de vente de plus de 22.000 m<sup>2</sup>.

Le centre ville d'Esch-sur-Alzette constitue également une offre alternative pour les commerces de bouche et l'équipement de la personne.

**Enfin, la conurbation du sillon mosellan le long de l'axe autoroutier A31 et ses nombreux pôles commerciaux génèrent une concurrence commerciale inflationniste au détriment villes de Metz et de Thionville.**

Centre ville d'Esch sur Alzette



Nouveau centre commercial de Belval Plaza





## LES PROJETS COMMERCIAUX

### OIN d'Alzette Belval

En accompagnement des logements et équipements, le projet urbain d'Alzette Belval devrait comprendre un volet commercial dont la programmation précise et le positionnement face à Esch-sur-Alzette et Belval restent à définir.

### L'extension de la ZA la Feltière à Fameck

La Communauté d'Agglomération du Val de Fensch souhaite développer les commerces sur la zone de la Feltière pour atteindre une masse critique suffisante face au poids de la concurrence de l'aire urbaine (Thionville-Linkling).

Le projet prévoit :

- la création d'un retail park de 11 400 m<sup>2</sup> de surfaces de vente avec diverses thématiques dominantes (dont celle de l'équipement de la maison).
- l'extension autorisée de l'hyper E. Leclerc.

### Le projet Altarea de Thionville

Situé dans le coeur historique de Thionville, un nouveau centre commercial de 8 600 m<sup>2</sup> s'ouvrira sur les principales rues

commerçantes : rue de Paris et rue Brûlée, permettant ainsi son insertion dans le tissu commerçant existant du centre ville.

Il s'inscrit dans une opération plus globale « *La Cour des Capucins* » ayant pour ambition de renforcer l'attractivité du centre-ville de Thionville par une programmation mixte : un centre commercial mais également des logements, des bureaux et un hôtel.

Il comprend un supermarché une moyenne surface, 35 boutiques, 4 cafés et restaurants et un hôtel.

### Le projet de la Casemate « Griesberg »

Implantée à proximité immédiate du centre-ville de Thionville, la casemate « Griesberg » constitue une enclave parcellaire d'environ 37 ares totalement en friche.

Le projet de réhabilitation de la casemate devrait permettre de dynamiser le commerce urbain, en devenant un lieu d'animation nocturne (commerce, caveaux musicaux, restauration...) sous promotion privée.

Le programme commercial serait d'environ 2500 m<sup>2</sup>

Plan de situation du projet Altarea de Thionville



Plan de commercialisation du projet Altarea de Thionville





## Les polarités commerciales en projet : principaux projets identifiés

▲ Polarité commerciale en projet



## L'aménagement d'une zone commerciale périphérique à Aumetz

Ce projet dont l'ouverture est prévue pour 2012 prévoit la création d'un ensemble commercial de 17 341 m<sup>2</sup> de surface de vente.

L'Intermarché d'Aumetz envisage de transférer son activité sur un terrain situé sur le carrefour giratoire au croisement des nouveaux tracés de la RD 906 et RD 521.

Outre l'implantation de l'Intermarché (3 000 m<sup>2</sup>) sont prévus sur le site : un Bricomarché, une galerie marchande regroupant 19 enseignes, un Pôle automobile, un Pôle de restauration varié ainsi que des services de proximité.

*Le futur emplacement de la ZA d'Aumetz*



Le projet approuvé en CDAC en avril 2011 fait l'objet d'un Recours déposé devant la CNAC.

## Un renforcement de la fonction commerciale dans la ZAC de la Paix

Le secteur commercial de la ZAC de la Paix permet la réalisation d'environ 1 000 m<sup>2</sup> supplémentaires qui permettront de renforcer le pôle existant et de créer ainsi une véritable polarité secondaire dans le Haut Val de Fensch.

*Une programmation en complémentarité du Super U dans la ZAC de la Paix*



## La zone du triangle

Un projet privé de développement commercial pourrait voir le jour sur ce site, situé à Florange, à proximité du Carrefour Market de la Centrale.

La maîtrise de la programmation du site est essentielle dans un secteur déjà très suréquipé en commerces alimentaires.

## Le Haut Fourneau d'Uckange : une programmation de proximité

La CA du Val de Fensch envisage la création d'une offre commerciale de proximité à Uckange, en lien avec l'opération de reconquête de la friche U4 et la valorisation touristique du site.

Le site pourrait accueillir des enseignes sur la thématique Loisirs ainsi qu'un programme d'hôtellerie et de restauration.

## LES SURFACES D'ACTIVITÉS COMMERCIALES : UN ÉQUILIBRE À TROUVER

### DES ENJEUX IMPORTANTS POUR LE TERRITOIRE EN TERMES DE :

- **Renforcement des polarités de centre-ville, en prenant appui sur des stratégies de reconquête urbaine**

Mener une réflexion sur le rapprochement des commerces des lieux d'habitat.

Encourager les logiques de « grappes commerciales », basées sur une concentration des activités, pour stimuler les synergies entre commerces, renforcer l'attractivité et l'image commerciale des centres villes et favoriser l'animation urbaine.

- **Équilibre entre les polarités de centre-ville (commerce traditionnel) et périphériques (grande distribution).**

Des pôles périphériques qui fixent l'essentiel du développement.

Une croissance qui contribue au déclin des commerces de centre-ville et de proximité.

- **Maîtrise et insertion urbaine des pôles commerciaux périphériques.**

Traduire les logiques et exigences du Grenelle II dans la programmation des zones de périphérie (mobilités durables, respect de l'environnement, gestion environnementale, qualité architecturale et paysagère, limitation de la consommation de la surface agricole utile, ...).

Des enjeux d'amélioration de l'intégration paysagère des zones commerciales périphériques.

Vers un encadrement du développement des zones commerciales ?

et une homogénéisation de leur aménagement pour plus de cohérence ?

- **Diversité des typologies commerciales à développer.**

Ex : Une redistribution des moyennes et petites surfaces des centres, vers la périphérie (non alimentaire et alimentaire) avec un risque de dévitalisation des centres urbains.

- Des sous représentations dans l'équipement de la maison.

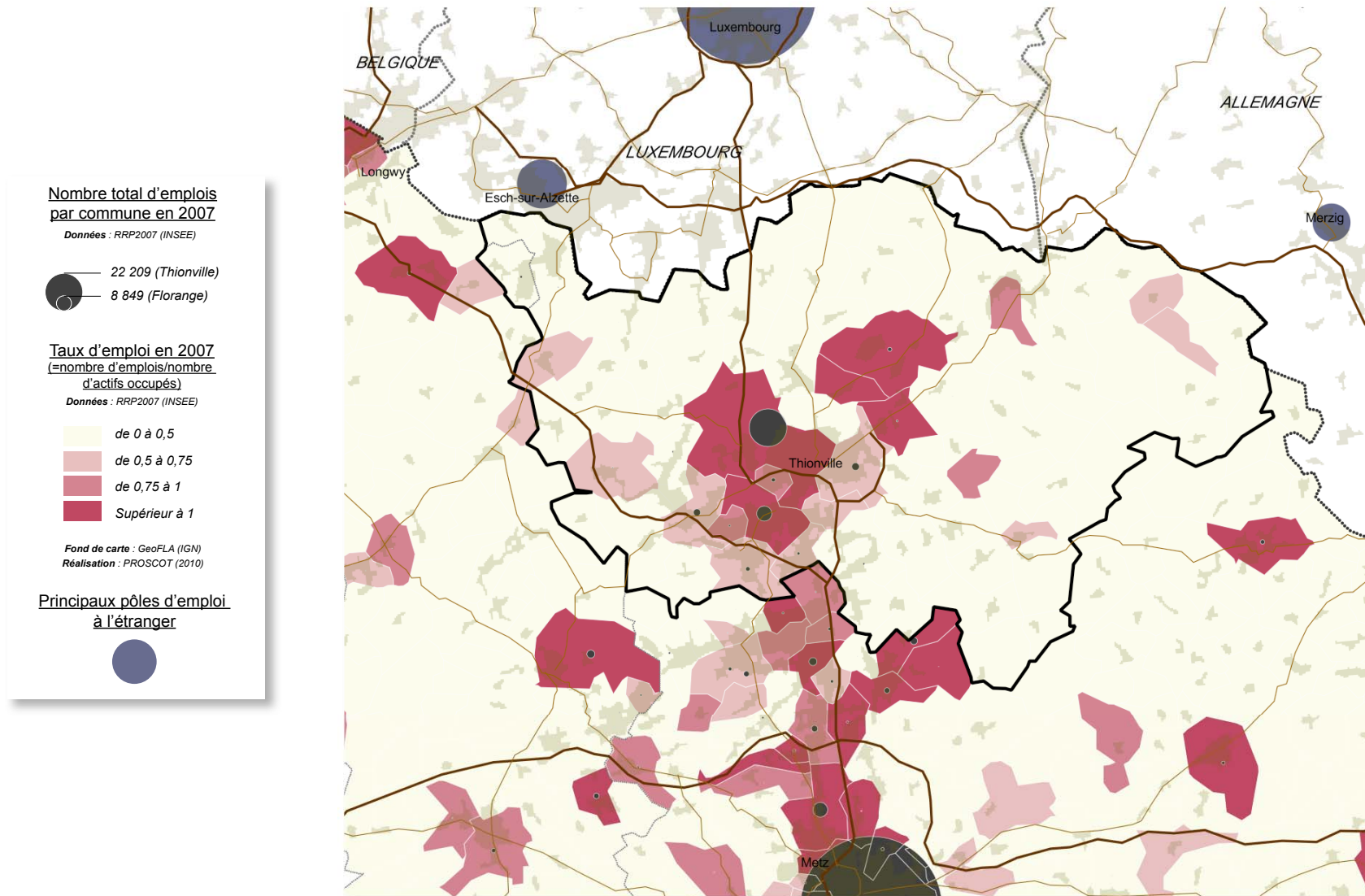
Des enjeux de préservation de la diversité commerciale en fonction du potentiel de consommation (alimentaire/non alimentaire – hard discounters/supermarchés/supérettes. En étoffant les pôles commerciaux intermédiaires ?

- **Maintien d'une offre commerciale d'hyper proximité** pour les habitants des zones rurales.

Comment assurer un maillage fin du territoire sur les achats quotidiens pour répondre aux besoins de la population ? Une problématique à approfondir particulièrement dans les Communautés de Communes des Trois frontières et de l'Arc Mosellan peu équipées en commerces et services.

- **Développement de l'offre de restauration** afin de limiter l'évasion des salariés vers des pôles extérieurs et d'accompagner l'essor touristique.

### La géographie de l'emploi (Source : RRP2007, INSEE)





## UN TERRITOIRE PLUS DEPENDANT DE L'EXTERIEUR

### DES POLARITES D'EMPLOI INTERNES...

La majeure partie de l'emploi du territoire se concentre dans les communautés d'agglomération **Portes de France-Thionville** (49% de l'emploi total) et du **Val de Fensch** (31%), notamment à Thionville (plus de 22 000 emplois), Florange (presque 9 000 emplois), Yutz (environ 4 500 emplois) et Hayange (environ 4 400 emplois).

Les autres pôles d'emploi du territoire se situent également pour l'essentiel **au sein de l'axe central Metz/Thionville/Luxembourg**, qui connaît également les plus forts taux de progression récente de l'emploi.

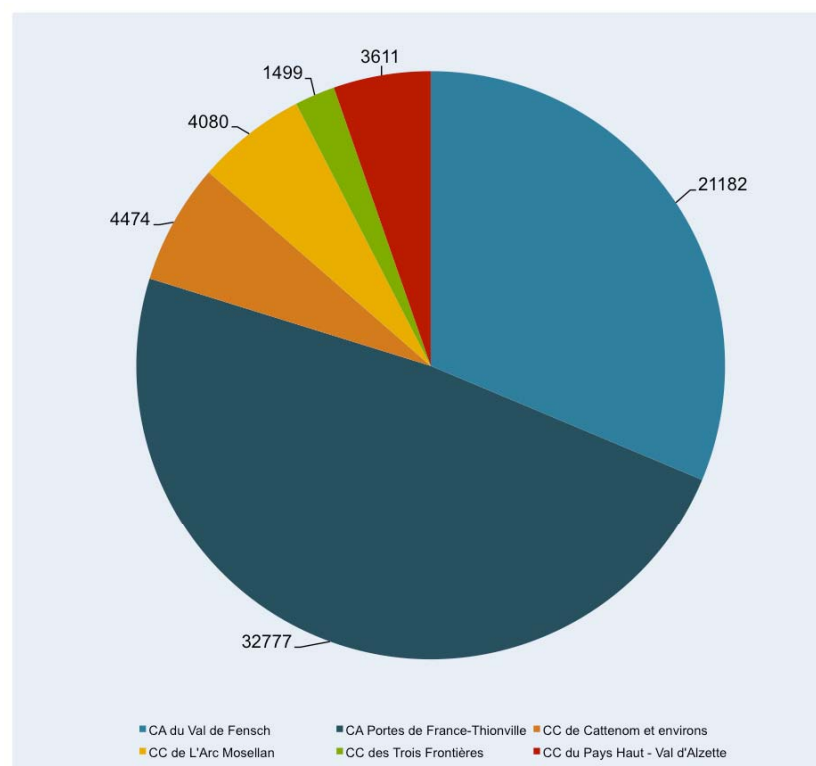
#### Communes du SCOT comptant plus de 1 000 emplois en 2007

(Source : RRP2007, INSEE)

Commune	EPCI	Nombre d'emplois en 2007
Thionville	CA Portes de France-Thionville	22 209
Florange	CA du Val de Fensch	8 849
Yutz	CA Portes de France-Thionville	4 522
Hayange	CA du Val de Fensch	4 368
Fameck	CA du Val de Fensch	2 607
Cattenom	CC de Cattenom et environs	2 467
Terville	CA Portes de France-Thionville	2 327
Uckange	CA du Val de Fensch	1 719
Villerupt	CC du Pays Haut - Val d'Alzette	1 405
Basse-Ham	CA Portes de France-Thionville	1 359
Séréfange-Erzange	CA du Val de Fensch	1 309
Guénange	CC de L'Arc Mosellan	1 233
Algrange	CA du Val de Fensch	1 016

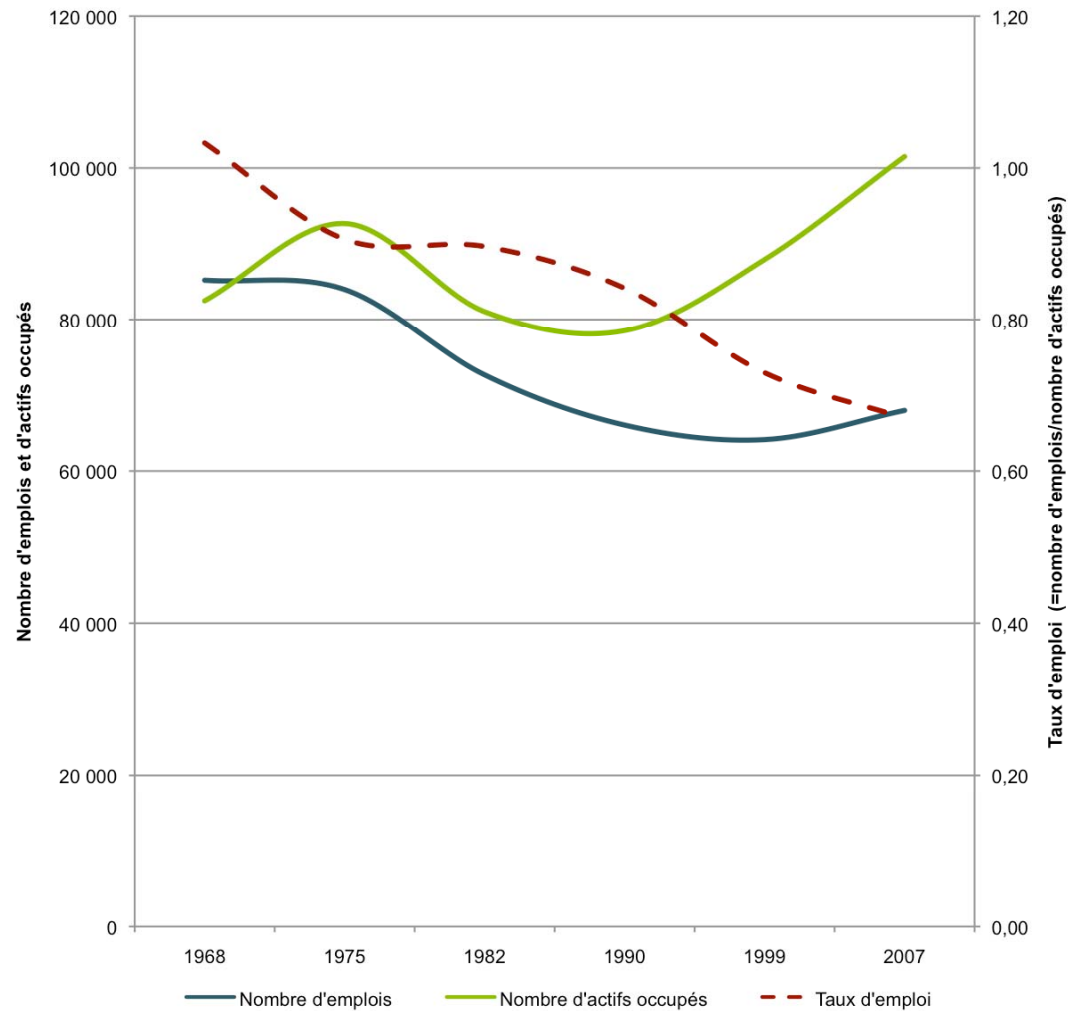
#### Nombre d'emplois par EPCI du SCOT en 2007

(Source : RRP2007, INSEE)



### Evolution de l'emploi, des actifs occupés et du taux d'emploi du SCOT de 1968 à 2007

(Source : Recensements, INSEE)



### Taux d'emploi par EPCI en 1999 et 2007

(Source : RRP2007, INSEE)

	1999	2007
CA du Val de Fensch	0,92	0,83
CA Portes de France-Thionville	0,94	0,93
CC de Cattenom et environs	0,47	0,40
CC de L'Arc Mosellan	0,31	0,30
CC des Trois Frontières	0,38	0,30
CC du Pays Haut - Val d'Alzette	0,37	0,34
<b>SCOT de l'Agglomération Thionvilloise</b>	<b>0,72</b>	<b>0,67</b>

## ... MAIS UN TAUX D'EMPLOI EN BAISSÉ...

L'évolution de nouveau positive de l'emploi s'est faite dans un contexte où le nombre d'actifs occupés continuait cependant à croître sur un rythme plus rapide, **accroissant la dépendance du territoire aux évolutions économiques extérieures.**

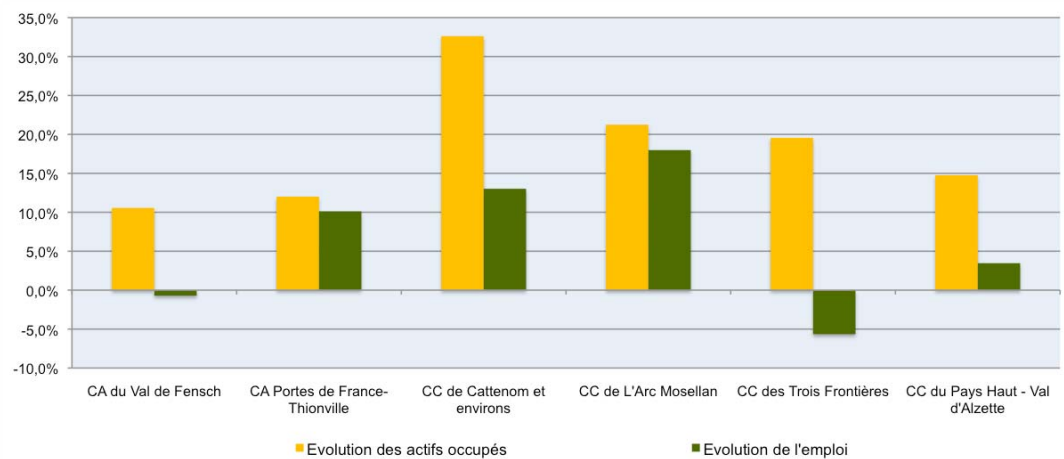
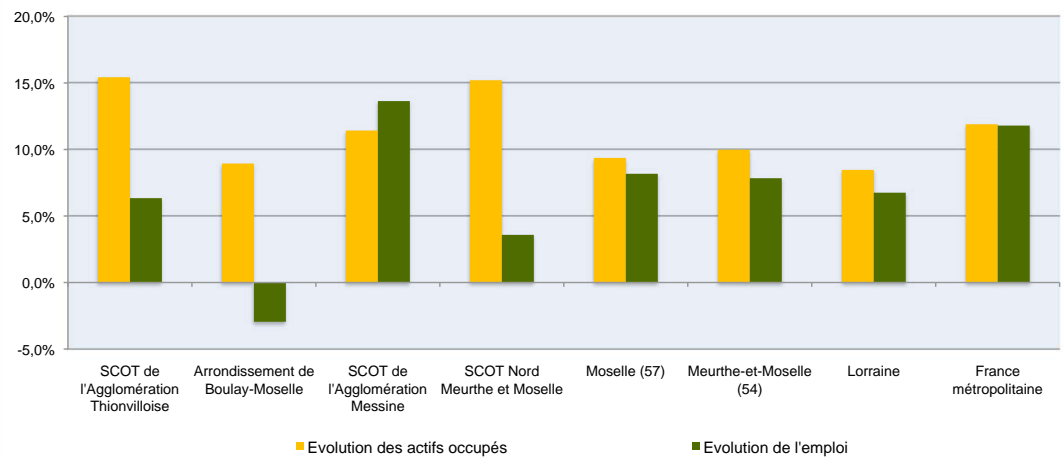
L'attractivité du marché de l'emploi des agglomérations extérieures, notamment du Luxembourg, se traduit en effet par **la forte attractivité résidentielle du territoire** (cf. aussi partie Démographie).

Ainsi, alors que, dans une logique de proximité habitat/emploi, **la période industrielle se caractérisait par un taux d'emploi proche de 1**, le territoire est depuis de plus en plus concerné par la dissociation des deux fonctions : le taux d'emploi est en chute forte et continue depuis 1968 pour atteindre, en 2007, moins de 0,7 - c'est-à-dire que **le territoire compte désormais seulement 7 emplois pour 10 actifs occupés résidant.**

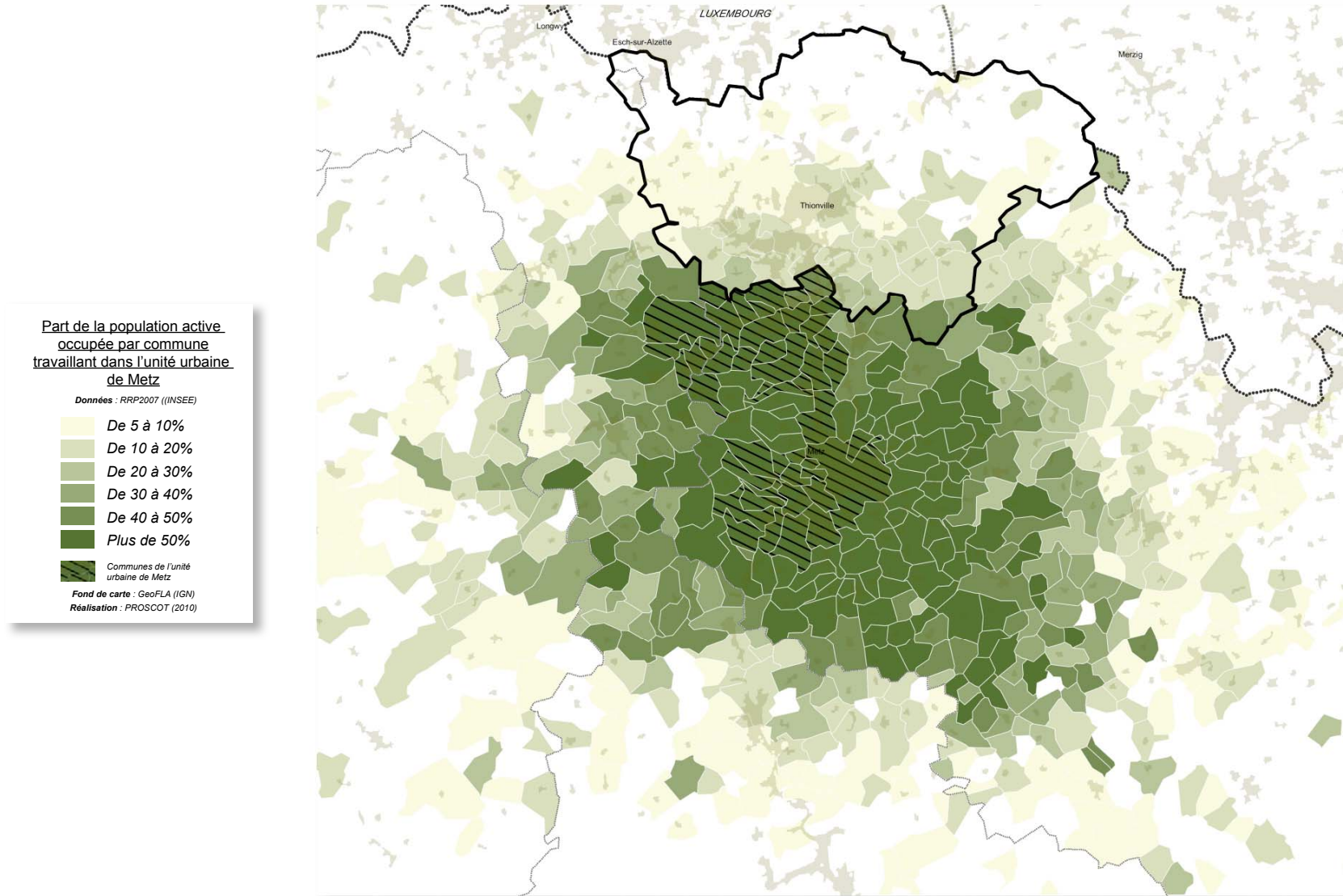
Cette tendance à la dissociation habitat/emploi concerne tous les espaces du territoire. **Elle est cependant sans surprise plus marquée dans les espaces proches du Luxembourg** (CC de Cattenom et environs, des Trois Frontières et du Pays Haut-Val d'Alzette).

### Evolutions comparées des actifs occupés et des emplois entre 1999 et 2007

(Source : RRP2007, INSEE)



**Aire d'attraction de marché de l'emploi de l'unité urbaine de Metz en 2007**  
(Source : RRP2007, INSEE)





**... ET DES DEPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL EN HAUSSE, NOTAMMENT VERS LE LUXEMBOURG**

Cette baisse du taux d'emploi se traduit notamment par un **accroissement important des déplacements domicile-travail vers l'extérieur du territoire**. Les difficultés de l'emploi sur le territoire ne se sont en effet traduites par un accroissement important du chômage qu'entre 1975 et 1982 (qui ensuite se stabilise – cf. infra).

Dès les années 1980, puis, surtout dans les années 1990, **le dynamisme économique du Luxembourg mais aussi de l'agglomération messine** permet en effet de pourvoir un nombre d'emplois importants pour les actifs résidant sur le territoire.

**L'accentuation de la création d'emplois dans ces pôles extérieurs dans les années 2000 amplifie ce phénomène**, qui se nourrit de plus en plus d'actifs venant résider sur le territoire pour travailler à l'extérieur, participant à la dynamique démographique.

**En 2007, ce sont ainsi presque la moitié (49%) des actifs occupés résidant sur le territoire qui travaillent à l'extérieur**, principalement au Luxembourg (33% de l'ensemble des actifs – cf. encadré pages suivantes), mais aussi dans l'agglomération

messine (11%), le territoire du SCOT apparaissant à cet égard comme **bénéficiaire d'un positionnement privilégié pour les couples bi-actifs**.

**Ces déplacements se font très majoritairement en transports individuels motorisés** (à plus de 91%), participant à l'engorgement des infrastructures routières : les transports en commun ne sont pour leur part utilisés que par 7% des actifs occupés.

**Lieux de travail des actifs occupés du SCOT en 2007**

(Source : RRP2007, INSEE)


	<u>Nombre d'actifs occupés</u>	<u>en %</u>
<b>Au sein du SCOTAT</b>	<b>51800</b>	<b>51%</b>
Au Luxembourg	33410	33%
Dans le SCOT de l'agglomération Messine	10970	11%
Dans le SCOT Nord Meurthe et Moselle	2209	2%
Dans l'arrondissement de Boulay-Moselle	460	0%
En Allemagne	652	1%
En Belgique	108	0%
Autres	1581	2%
<b>Ensemble des actifs occupés</b>	<b>101189</b>	<b>100%</b>

**Aire d'attraction en France du marché de l'emploi luxembourgeois en 2007**

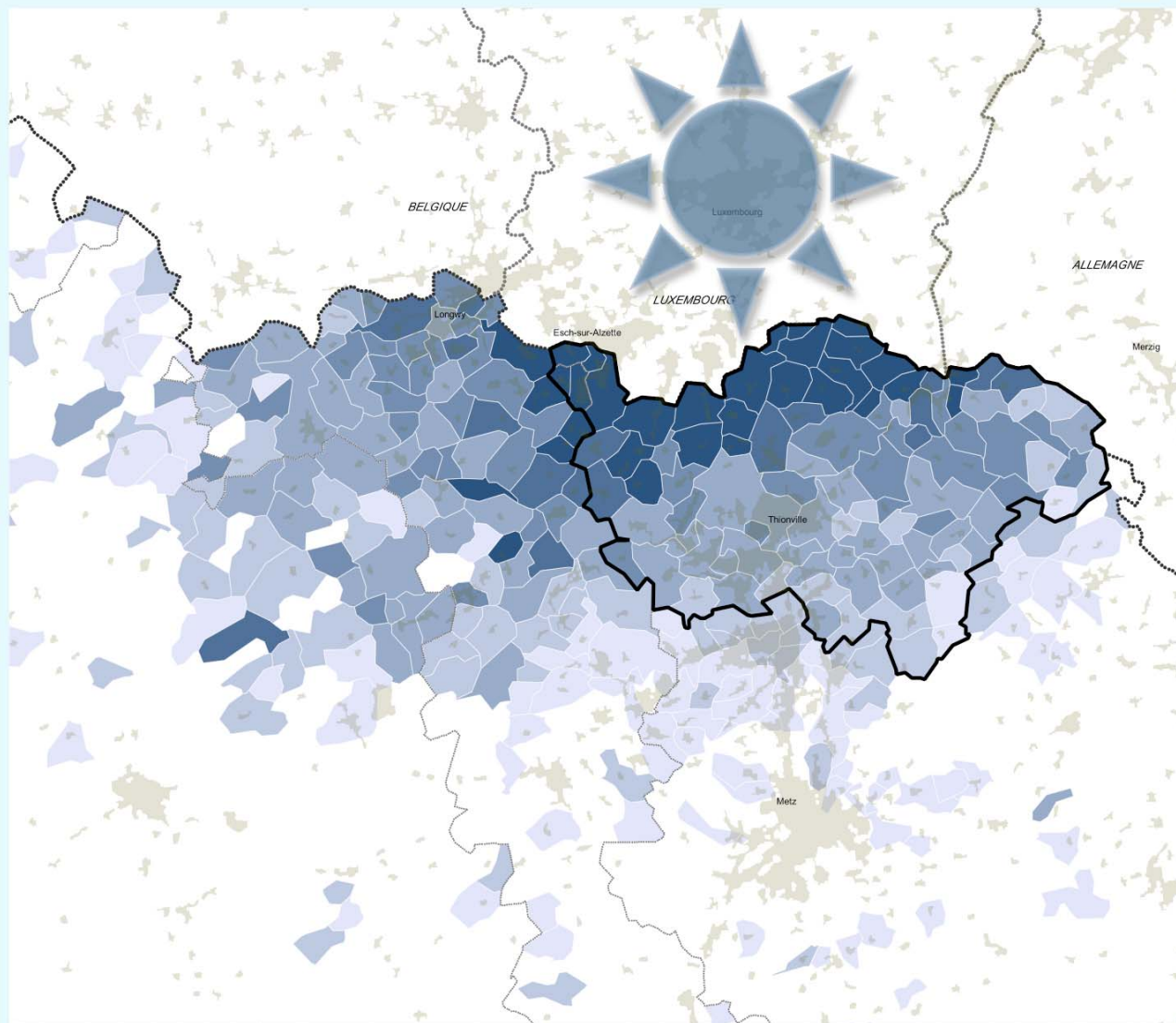
(Source : RRP2007, INSEE)

**Part de la population active occupée par commune travaillant au Luxembourg**

Données : RRP2007 (INSEE)

-  De 5 à 10%
-  De 10 à 20%
-  De 20 à 30%
-  De 30 à 40%
-  De 40 à 50%
-  Plus de 50%

Fond de carte : GeoFLA (IGN)  
Réalisation : PROSCOT (2010)



### Les flux domicile – travail vers le Luxembourg

L'influence luxembourgeoise récente sur le territoire du SCOT trouve sa source dans **le fort niveau de croissance et de création d'emplois qu'enregistre le Grand-Duché à partir du milieu des années 1980**, dans le cadre de l'essor des services financiers (pratiquement simultané au recul de la sidérurgie, qui, jusque dans les années 1970, comme dans le SCOTAT, portait la croissance), mais aussi de l'intensification de la diversification économique vers un large panel de services (services informatiques, transports et communications, etc.), ainsi que par un secteur industriel demeurant compétitif.

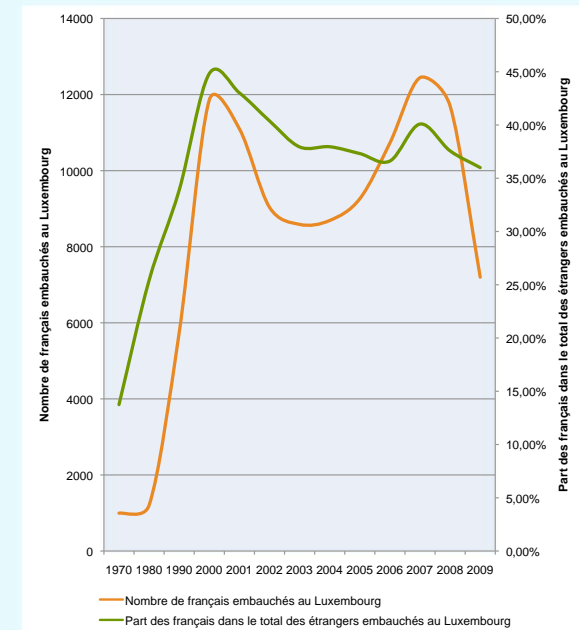
**Les flux domicile-travail du SCOT vers le Luxembourg ont ainsi pris une importance croissante depuis les années 1990, passant de moins de 10% des actifs occupés au début de la décennie à presque 25% en 1999, puis au tiers en 2007.** Cette influence est naturellement plus prégnante au nord du périmètre du SCOT (cf. carte ci-contre), où les navetteurs vers le Luxembourg représentent plus de la moitié des actifs occupés des communes, voire **plus des trois-quarts dans certaines communes des CC de Cattenom et environs et du Pays-Haut Val d'Alzette.**

Les navetteurs se dirigent dans une grande variété de communes luxembourgeoises, parmi lesquelles **prédominent néanmoins la ville de Luxembourg** (plus de 16 000 d'entre eux, soit presque la moitié des flux vers le Grand-Duché) mais aussi les espaces proches du territoire (environ 2 500 vers Esch-sur-Alzette, 1 600 vers Dudelange, etc.)

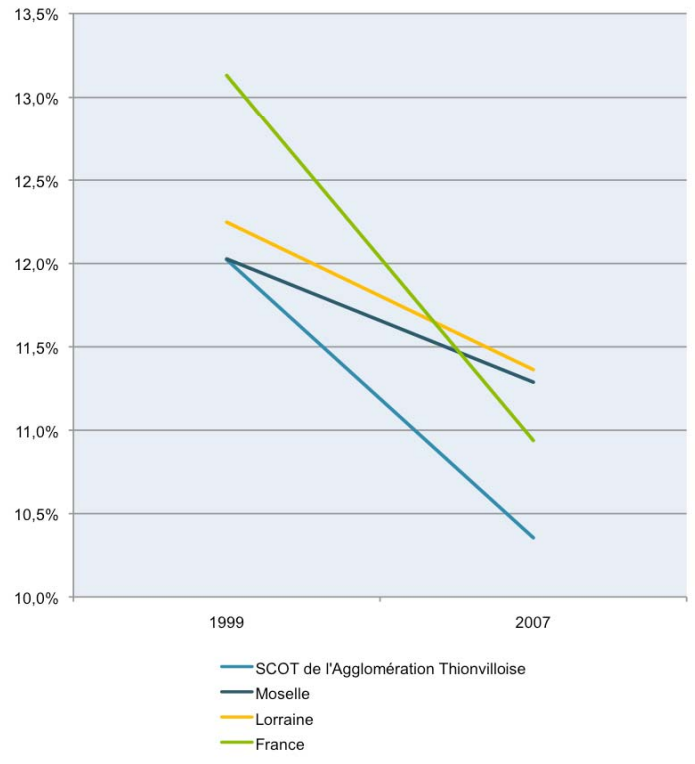
**Les frontaliers du territoire travaillant au Luxembourg se caractérisent**, comparativement à l'ensemble des actifs, par :

- Leur **jeunesse**, les 25-45 ans représentant 70% des frontaliers du territoire (contre seulement 54% de l'ensemble des actifs occupés) ;
- Leur niveau de **formation initiale**, qui contraste cependant avec **le statut des emplois qu'ils occupent** : plus du tiers des frontaliers (34%) dispose d'un diplôme universitaire (contre 27% de l'ensemble des actifs occupés) mais si les cadres sont légèrement surreprésentés parmi les frontaliers (11,8% contre 10,4%), les ouvriers et les employés le sont aussi (avec respectivement 34,2% contre 33,2% et 32,3% contre 28,6%), soulignant certes le potentiel économique du SCOT, mais aussi la concurrence par les salaires qu'exercent le Luxembourg pour l'emploi de personnes qualifiées ;
- Leurs **secteurs d'activité**, avec une surreprésentation nette des activités financières et d'assurance (14% contre 6%) et des services de soutien aux entreprises (17% contre 12%), mais aussi de la construction (9% contre 7%) et du commerce (17% contre 15%) ;
- Leur utilisation des **transports en commun**, qui reste modérée mais est plus importante que pour la moyenne des actifs occupés du territoire (11% contre 7%).

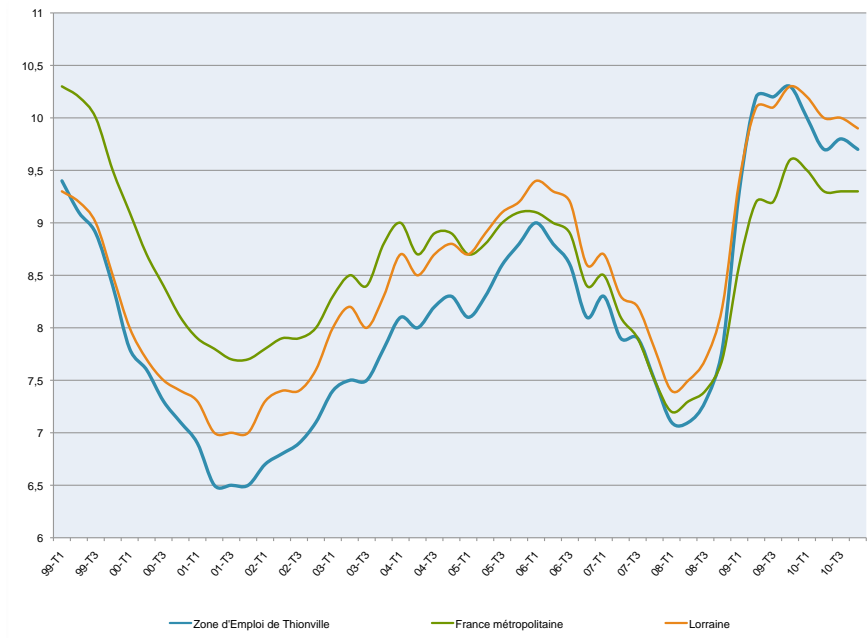
**Ampleur de l'embauche de français au Luxembourg de 1960 à 2009**  
(Source : IGSS Luxembourg)



**Taux de chômage en 1999 et 2007 selon le recensement**  
(Source : RRP2007, INSEE)



**L'impact de la crise : estimation trimestrielle de 1999 à 2010 du taux de chômage d'après les statistiques de Pôle Emploi**  
(Source : INSEE)



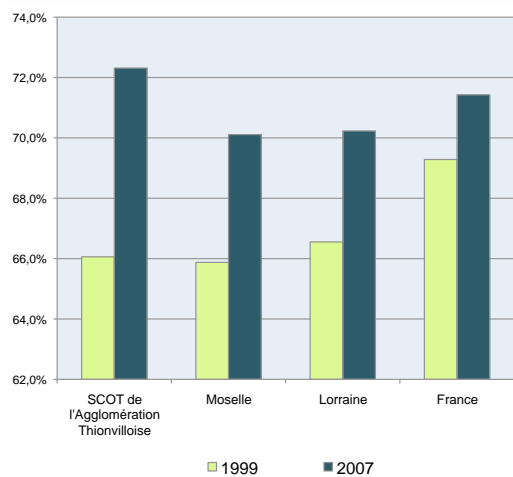


## TAUX D'ACTIVITE, CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES ET REVENUS : DES EVOLUTIONS RECENTES POTENTIELLEMENT FACTEURS DE DYNAMISME ECONOMIQUE

### UN TAUX D'ACTIVITE EN FORTE HAUSSE

L'attractivité luxembourgeoise et la situation géographique propice à la bi-activité des couples se manifestent dans **une augmentation nette du taux d'activité**, qui d'inférieur aux niveaux régional et national en 1999 leur est désormais supérieur.

**Taux d'activité des 15-64 ans en 1999 et 2007**  
(Source : RRP2007, INSEE)



En 2007, **les actifs représentent ainsi 72,3% des 15-64 ans** (71% dans le SCOT Nord 54, soit +7% entre 1999 et 2007), en hausse de plus 6 points depuis 1999 (66,1%), dans un mouvement haussier qui concerne l'ensemble des communautés de communes et qui **peut participer à l'émergence d'une dynamique économique interne au territoire.**

### UN TAUX DE CHOMAGE MODERE MAIS DES EVOLUTIONS SENSIBLES AU CONTEXTE EXTERIEUR

Conjointement, le taux de chômage, bien que demeurant supérieur à 10% (10,4% en 2007), est en nette baisse entre 1999 et 2007 et reste inférieure aux moyennes française (10,9%) et régionale (11,4%)<sup>12</sup> et aussi au SCOT Nord 54 (10,4 %).

**Les différences entre les EPCI du SCOT sont néanmoins importantes** : très faible dans les CC de Cattenom et environs (6,7%), des Trois Frontières (7,1%) et de l'Arc Mosellan (7,5%), le taux de chômage est plus important dans la CA Portes de France-Thionville (10,1%) et la CC Pays Haut – Val d'Alzette (11%), et, surtout, dans la CA du Val de Fensch (13,9%), qui concentrent les plus grandes difficultés sociales.

<sup>12</sup> Taux de chômage selon le recensement (déclaratif).

Par ailleurs, les évolutions plus récentes, postérieures à la crise de 2008, indiquent, pour la zone d'emploi de Thionville, un taux de chômage en augmentation plus marquée que sur l'ensemble de la France : cette évolution souligne **d'une part la dépendance du territoire à la conjoncture économique** (du fait de sa structure productive), **mais aussi à la dynamique luxembourgeoise**, affecté par la crise spécifique du secteur bancaire.

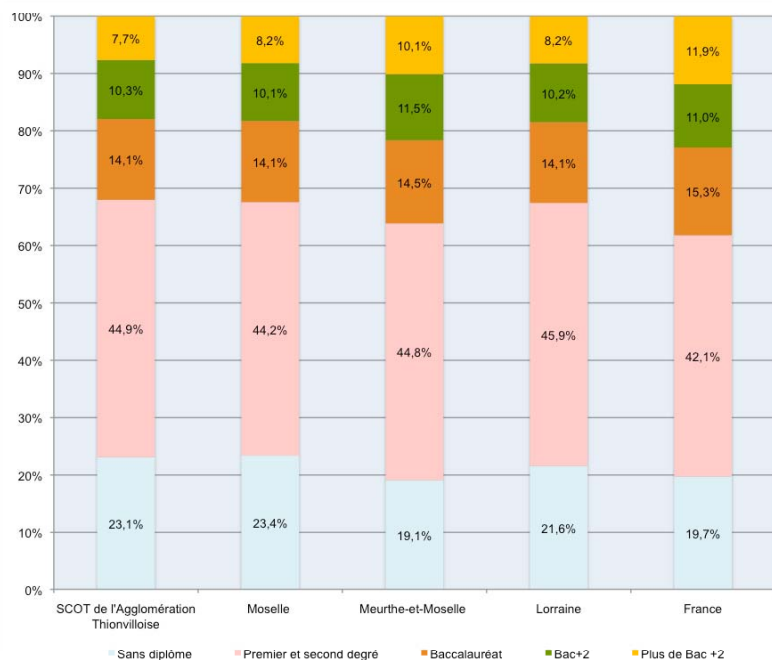
### UNE EVOLUTION DE LA STRUCTURE DES CSP

L'évolution de long terme du taux d'activité s'est réalisée conjointement à celle de la **structure des actifs par catégories socio-professionnelles (CSP).**

**Les ouvriers** restent en effet toujours bien représentés mais ce sont désormais **les employés qui constituent la CSP la plus représentée** parmi les actifs occupés (33%, contre 34 % dans le SCOT Nord 54).

**Les cadres (10% de la population active occupés) restent quant à eux faiblement présents au regard du niveau national (16%)** malgré une part plus importante que dans le SCOT Nord 54 (7,3 %), mais connaissent une augmentation de leur représentation depuis 1999 proche du rythme national.

### Part de la population de 15 ans et plus par plus haut niveau de diplôme atteint (Source : RRP2007, INSEE)



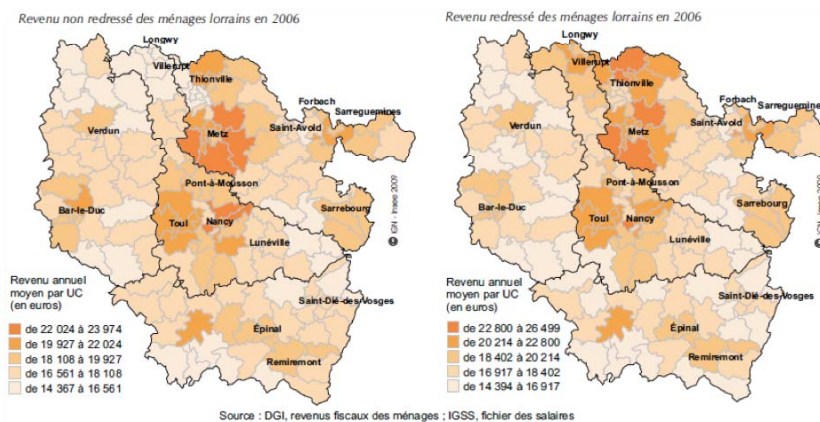
### Evolution 1999 – 2005 du revenu net imposable moyen (en euros constants) (Source : DGI)

CA du Val de Fensch	18,3%
CC de L'Arc Mosellan	25,0%
CC des Trois Frontières	37,1%
CA Portes de France-Thionville	27,4%
CC de Cattenom et environs	70,7%
CC du Pays Haut - Val d'Alzette	75,5%
<b>SCOT</b>	<b>32,2%</b>
Moselle	10,1%
Lorraine	7,5%
France	4,7%

### Evolution entre 1999 et 2007 de la population de 15 ans et plus par plus haut niveau de diplôme atteint (Source : RRP2007, INSEE)

	Sans diplôme	Premier et second degré	Baccalauréat	Bac+2	Plus de Bac +2
<b>SCOT de l'Agglomération Thionvilloise</b>	0,1%	-10,1%	39,6%	55,1%	69,8%
Moselle	-1,9%	-9,2%	35,7%	44,8%	48,2%
Meurthe-et-Moselle	-2,1%	-9,9%	33,1%	40,4%	37,4%
Lorraine	-2,9%	-9,1%	35,0%	42,3%	43,2%
France	1,8%	-9,9%	36,8%	41,6%	46,3%

### Revenus redressés et non redressés des ménages lorrains par canton en 2006 (Source : INSEE)



## UN NIVEAU DE FORMATION INITIALE QUI S'ÉLEVE RAPIDEMENT

Le niveau de formation initiale de la population a connu depuis 1999 une **évolution rapide**, notamment sous l'effet de l'attractivité du Luxembourg, dont les emplois attirent (cf. supra) une part importante de diplômés du supérieur.

De fait, le nombre de personnes disposant d'un **diplôme de niveau Bac +2, et surtout, de niveau supérieur à Bac +2**, a connu sur le territoire une augmentation très importante au regard des évolutions régionales et nationales (cf. tableau ci-contre).

Ainsi, si la part des diplômés de l'enseignement supérieur reste inférieure au taux national, elle égale désormais le taux lorrain.

## DES REVENUS EN TRES FORTE HAUSSE TIRES PAR LE LUXEMBOURG

L'augmentation du taux d'activité et les emplois pourvus au Luxembourg **génèrent des revenus d'activité croissants et dynamiques** qui offrent au territoire des ressources supplémentaires pour le développement économique (potentiel de création d'entreprises, développement de l'économie présentielle).

Ainsi, **les revenus** déclarés à la DGI en France (qu'ils soient imposables ou non en France) ont beaucoup augmenté entre 1999 et 2005, (+32% en valeur réelle quand ils ne progressaient que de 4,7% au niveau national, et de 10% au niveau départemental, également en partie porté par l'effet luxembourgeois).

**Cette croissance est d'autant plus spectaculaire qu'elle sous-estime la valeur réelle des revenus**, dans la mesure où ceux perçus à l'étranger, exonérés en France, ne sont pas systématiquement déclarés (cf. carte ci-contre des revenus non redressés et redressés à partir des fichiers luxembourgeois).

**Cette très nette augmentation concerne tous les espaces du territoire (cf. tableau ci-contre), même si les communes proches du Luxembourg sont celles en ayant le plus bénéficié**, et où les revenus des ménages atteignent désormais les plus hauts niveaux observés dans la Région.

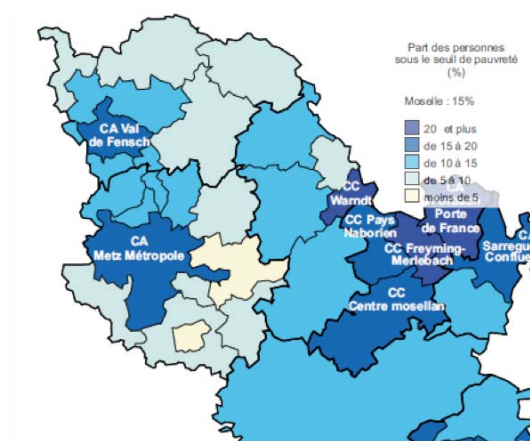
Ces évolutions, pour bénéfiques qu'elles soient, mettent cependant en exergue le risque de création de dualités au sein du territoire :

- **Une dualité géographique** au sein du SCOT, certains espaces, principalement le Val de Fensch, disposant de revenus très nettement

inférieur et de l'accroissement le plus faible sur la période récente ;

### Personnes à bas revenus parmi les moins de 65 en 2008

(Source : INSEE, d'après CAF)



- **Une dualité sociale** au sein même de chaque espace du SCOT, entre les actifs disposant de revenus élevés acquis au Luxembourg et les autres catégories de populations, avec, partant, des enjeux forts **en matière d'accès au logement notamment**.





## ENJEUX ET CONCLUSION

L'économie du territoire apparaît aujourd'hui comme étant **dans une phase de transition**, qui se concrétise notamment dans la dynamique de l'emploi : après deux décennies de forte baisse, **l'emploi est de nouveau reparti à la hausse au début des années 2000. Cette nouvelle dynamique reste encore modeste** mais **recèle un potentiel plus important** en ce qu'elle transcrit l'existence de plusieurs logiques économiques sur le territoire.

**Si le secteur industriel** continue à perdre des emplois, c'est en effet de façon atténuée par rapport aux périodes précédentes, et, surtout, par rapport aux évolutions nationales, suggérant certes une fragilité des secteurs de spécialisation du territoire, mais aussi la présence d'un **contexte local spécifique qui leur est favorable**. Parallèlement, **les services aux entreprises** se développent, pour une large part portées par des activités faiblement qualifiées (processus d'externalisation des entreprises industrielles), mais tendant également à se réaliser dans des secteurs à plus forte valeur ajoutée (conseil, ingénierie, etc.). Enfin, **les services présentiels se développent également**, dans ce qui apparaît pour une large part, *via* l'augmentation de la population et la forte hausse des revenus, comme un second temps de l'influence luxembourgeoise, d'abord porteuse, dès les années 1990, d'un développement de la population active résidente sur le territoire. De fait, les **flux vers le Luxembourg d'actifs résidant sur le territoire**, qui se sont fortement développés depuis les années 1990, constitue un facteur majeur de l'évolution de l'économie du territoire.

Dans ce contexte, le SCOT apparaît comme disposant **d'une base de départ solide pour orienter son développement économique futur**, dont la concrétisation interpelle néanmoins **plusieurs enjeux, qui interrogent**, dans un contexte de **dépendance croissante à des dynamiques économiques extérieures, sa capacité de diversification et de développement économique endogène** :

- La capacité du territoire à **accentuer le développement de l'économie présentielle** (commerce de détails, services à la personne, etc.) en tirant notamment parti de son positionnement géographique, de son accessibilité et des flux de revenus qui l'irriguent;
- **Le développement du tourisme**, non seulement comme point d'appui à l'économie présentielle, mais également comme secteur économique à part entière, en s'appuyant notamment un renforcement de l'économie touristique marchande autour des atouts paysagers, patrimoniaux et urbains ;
- **L'accentuation et l'élargissement à des activités à plus forte valeur ajoutée de la dynamique des services aux entreprises**, qui bénéficient d'un contexte propice (environnement productif, pôle urbain, élévation récente du niveau de qualification, etc.) ;
- **Le maintien des grandes entreprises existantes industrielles existantes** et le développement d'un tissu plus diversifié de PME, ce qui suppose, notamment, transmissions des compétences et savoir-faire, et soutien à l'innovation ;
- Dans ces objectifs, les questions transversales de la **capacité à attirer les actifs qualifiés dans les entreprises du territoire** face à la concurrence luxembourgeoise, et de **l'aménagement économique**, afin d'être à même d'offrir aux entreprises services et capacités foncières de création, d'extension et de reconfiguration de leurs activités.



# Annexes

